Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 149 (2014)

Artikel: L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex à Genève : l'étude des vestiges archéologiques dégagés sur le site de l'ancienne église et son insertion dans le contexte des églises rurales de la région genevoise
Autor: Terrier, Jean
Kapitel: VII: Études spécialisées
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835667

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VII. Études spécialisées

VII. 1. Les monnaies

Matteo Campagnolo

La fouille de l'ancienne église de Vuillonnex a livré au total cinquante-six monnaies, un jeton de compte et une médaille du XIX[e] siècle (voir fig. 1 et tableaux I et II), soit un total situé dans la « moyenne haute » des églises de la campagne genevoise. Le faciès numismatique de l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex[416] ne se distingue pas beaucoup à première vue des fouilles d'autres édifices sacrés de la Campagne genevoise[417] : les

416 Pour être tout à fait complet, il devrait tenir compte des anciennes trouvailles de 1840, dont on ne conserve pas de trace. Voir *supra* Jean Terrier.

417 Pour une vue d'ensemble, voir « Canton de Genève », dans *Choix de trouvailles monétaires*, pp. 206-208.

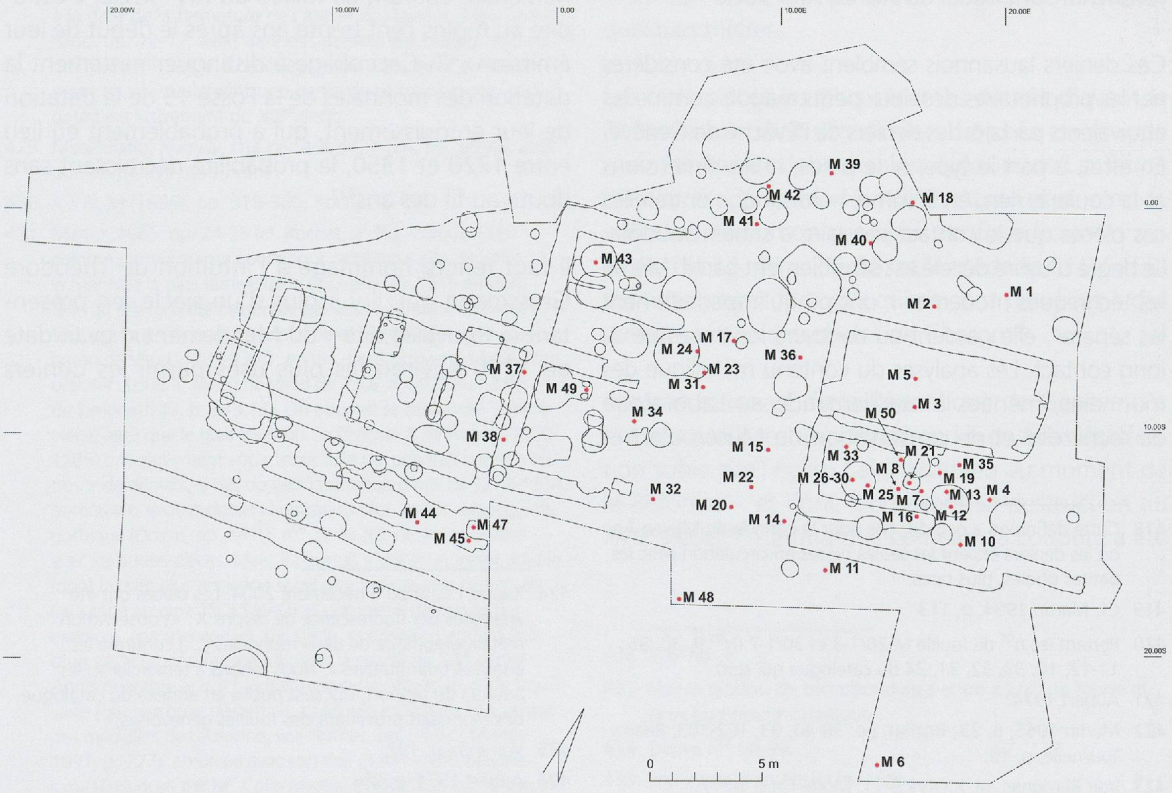

Fig. 1. Plan des découvertes monétaires.

monnaies trouvées dans les fouilles d'église sont en général des trouvailles isolées et des pièces modestes[418]. Nombreuses sont également celles trouvées dans des tombes, mais pas dans des positions suggestives qui sont parfois celles de l'obole à Charon[419].

Les dépôts de la Fosse 15

Les trouvailles monétaires de Saint-Mathieu offrent cependant un intérêt particulier: deux petits ensembles, au total 10 monnaies, probablement ensevelies dans deux contenants qui ont disparus, tout en laissant le temps aux pièces de se souder ensemble[420]. Les deux petits dépôts se révèlent remarquablement homogènes dans leur composition: cinq deniers de l'évêché de Genève (fig. 2) et cinq de Lausanne (fig. 3). Trois autres deniers de Genève du même type, inventés également dans la même fosse, renforcent le point de vue qu'il s'agit d'un seul instantané de la circulation monétaire, heureusement retrouvé sous la truelle du fouilleur (M 26, 27, 29 = n^{os} catalogue 14, 16, 15).

Les deniers de Lausanne sont mieux connus. Dans son étude sur les deniers à la légende TSOI SAVIO, leur datation a pu être fixée avec une grande précision à 1212-1216 par Fritz Aubert[421]. Cette datation n'a pas été contredite[422]. Les deniers de Genève, en revanche, sont datés du XII^{e} au XIV^{e} siècle[423].

Ces deniers lausannois semblent avoir été considérés par les propriétaires des deux petits magots comme les équivalents parfaits des deniers de l'Evêché de Genève. En effet, à part le type, ni le poids, ni les dimensions et la couleur, rien, en somme, ne distingue entre elles ces pièces que le contact séculaire a si bien soudées. Le degré d'usure décelé est sensiblement pareil. Même les techniques modernes n'ont pu qu'imparfaitement les séparer: elle gardent au contraire les traces de ce long contact. Les analyses du contenu métallique des monnaies, menées à ma demande au Laboratoire de recherche et de conservation du Musée d'art et d'histoire, apportent un argument supplémentaire de poids pour affirmer que les émissions sont contemporaines. En effet, Kilian Anheuser et Martine Degli-Agosti concluent ainsi leur rapport[424]: « Il semble que la composition en cuivre / argent ne permet pas de distinguer les monnaies frappées à Lausanne de celles frappées à Genève. [...] on pourrait émettre l'hypothèse que le contenu en argent des monnaies de Lausanne et de Genève était lié. » Ce lien si étroit permet de supposer une frappe contemporaine et donc de proposer une datation aux alentours de 1212-1216 pour une partie des émissions des deniers genevois à l'effigie de saint Pierre et à la croix cantonnée d'un « S » et d'un besant (précisément celles trouvées à Vuillonnex). Les trouvailles plus anciennes n'avaient laissé qu'entrevoir cette possibilité, car jamais, à notre connaissance, des deniers lausannois du type TSOI SAVIO n'ont été trouvés seuls avec les deniers de saint Pierre en question[425]. Cette datation des variantes des pièces genevoises du type trouvées dans la fosse 15 de Vuillonnex beaucoup plus précise que par le passé - dans le courant du premier quart du XIII^{e} siècle -, constitue ainsi un nouveau point de départ pour l'étude que ce monnayage attend toujours.

Quant à la date d'enfouissement, la prudence reste de mise, car nous savons que les deniers lausannois au type TSOI SAVIO « faisaient encore partie du numéraire courant au milieu du XIV^{e} siècle, c'est-à-dire au moins cent trente ans après le début de leur émission »[426]. Ceci oblige à distinguer nettement la datation des monnaies de la Fosse 15 de la datation de leur enfouissement, qui a probablement eu lieu entre 1220 et 1350, la probabilité décroissant sans doute au fil des ans[427].

Il faut rendre hommage à l'intuition de Théodore Grossmann qui, il y a plus d'un siècle, en présentant la trouvaille dite « du Mandement », avait daté de 1200 environ les plus usés parmi les deniers

418 Cette définition a peu de sens pour la période du Moyen Âge où les deniers étaient les seules pièces en circulation avec les petites oboles, plus rares.

419 Cf. Martin 1994, p. 113.

420 Portant les n^{os} de fouille M 28/1-3 et 30/1-7 (N^{os} 9, 30, 35; 11-12, 10, 33, 32, 31, 34 du catalogue qui suit).

421 Aubert 1974.

422 Martin 1965, p. 23; Rochat, pp. 39-40, 93, 102-103; Raemy Tournelle, p. 19.

423 Voir Blavignac, pl. XXXVII.8-11; Morel-Fatio, p. 17; Chevalley; Grossmann, pp. 6-10 ; Fehlmann, Annexe 18d.

424 Rapport daté du 8 décembre 2004. Les pièces ont été analysées par fluorescence de rayons X; « l'observation métallographique de deux monnaies [...] confirme les analyses quantitatives ». Nous tenons à remercier ici les auteurs du rapport, qui sera publié en annexe du catalogue des monnaies provenant des fouilles genevoises.

425 Voir *infra* p. 192.

426 Aubert 1974, p. 85.

427 Voir *supra* Jean Terrier (pp. 102-104).

genevois de la trouvaille[428]. Dans cette trouvaille également, comme à Rumilly[429], à la rue Vallin (Saint-Gervais, Genève, 1896)[430], à La Joux[431], les deniers de saint Pierre à la croix cantonnée d'un « S » et d'un besant étaient ensevelis en compagnie de deniers de Lausanne, dont certains à la légende TSOI SAVIO, mais pas exclusivement comme dans la fosse 15 de Vuillonnex. La datation de Grossmann paraît être d'un quart de siècle environ trop haute par rapport à celle des deniers TSOI SAVIO, telle qu'elle a été considérablement affinée depuis lors par Fritz Aubert.

Une obole de France retrouvée

L'apport de la fouille de Vuillonnex du point de vue de la numismatique contient encore un petit élément que nous tenons à signaler à nos confrères français. Si, comme le constatait Colin Martin en octobre 1984 dans son rapport préliminaire sur les trouvailles monétaires, aucune monnaie inédite ou exceptionnelle n'a été trouvée dans la fouille de l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex, il faut tout de même faire une exception pour une menue pièce, humble et modeste : elle figure bien dans les répertoires de la monnaie française royale sur la base du dépouillement des anciennes archives, mais avait-elle jamais été retrouvée ? La pièce qui porte le n° de fouille M 7 (Cat. 47) nous semble être une obole tournois de l'émission du 5 avril 1431 pour Charles VII[432].

Autres éléments et conclusion

Un regard général sur le catalogue des monnaies trouvées dans la fouille de Saint-Mathieu nous incite à faire quelques autres constatations :

Hasard ou non, il a fallu attendre la trouvaille M 26 pour trouver une pièce genevoise sous la truelle des fouilleurs[433]. A partir de ce moment, l'Evêché de Genève a fourni la moitié des trouvailles monétaires. Le plan des trouvailles monétaires dressé par Jean Terrier et le S.C.A. (fig. 1 et tableau II) montre que les 13 monnaies que nous datons du début du XIII[e] siècle (M 26-30) proviennent de la fosse 15 et doivent selon toute vraisemblance leur présence à un acte unique. Il y en a d'autres semblables qu'on peut faire remonter à la même période (M31-36 = 38, 40, 13, 41, 17, 8), même si elles paraissent avoir été enfouies indépendamment des précédentes. Leur enfouissement ne présente aucune concentration topographique particulière. De même, les deux oboles des comtes de Genevois trouvées à la suite l'une de l'autre (M 22-23 = 27-28) l'ont été dans des tombes distantes de quelques mètres.

Les trois pièces les plus récentes datant d'avant la Réformation sont des deniers frappés en grande quantité par les deux derniers évêques de Lausanne (M 25, 37, 39 = 44, 43, 45)[434]. Après elles, c'est le vide. Les deux monnaies plus tardives trouvées sur le site (M 12, 46 = 25, 56) et la médaille M 9 (= 58) sont des pertes fortuites qui ne sont plus liées à des aumônes ou à des oboles de Charon[435].

Aucune monnaie de la République de Genève n'a été retrouvée, ce qui correspond bien à la désaffection subie par l'église Saint-Mathieu au moment de la Réforme – et donc bien avant sa destruction au XVII[e] siècle[436] – et marque combien la coupure a été

428 voir Grossmann, 1900, pp. 20-21. D'autres, du même type, continuèrent d'être frappés jusqu'en en 1369. C'est-à-dire, à la date de la fermeture de l'atelier de Genève. Mais Morel-Fatio, pp. 12-17, avait daté des deniers semblables déjà du début du XII[e] siècle. Chevalley, quant à lui, avait probablement en vue seulement une partie de ce monnayage, qu'il datait exclusivement du XIV[e] siècle.

429 Morel-Fatio, *Rumilly*, cité par Aubert, 1974, pp. 85-86, ainsi que les trésors qui suivent

430 *R.S.N.* VI (1896), pp. 379-380, Rochat, p. 50

431 Martin, 1965, pp. 24-25 (cf. Rochat, p. 99), indique 1350 comme *terminus ante quem* pour cette trouvaille. En effet, la monnaie la plus tardive de la trouvaille (de 1915 environ, telle qu'elle lui a été présentée par les descendant de l'inventeur quelque cinquante ans plus tard) semble être celle d'un baron de Vaud (1285-1350 ; en fait, nous pouvons aujourd'hui préciser : Louis II, baron de Vaud de 1302 à 1350, sur la base de Simonetti I/3, p. 343.13). On pourrait se demander si cette pièce, ainsi que le gros tournois de Philippe III de France (1270-1285) ont réellement appartenus à ce qui apparaît comme un trésor de deniers, si des deniers lausannois datés de 1273-1354, et même quelques deniers lausannois plus tardifs, à la légende gothique (Dolivo, pp. 14-15 n[os] 22 et 26), ne se trouvaient avec les autres pièces. Mais, il pourrait s'agir d'un trésor double (dont la date plus ancienne serait apportée par les deniers de Lausanne au type TSOI SAVIO), d'une cache de famille par exemple, commencée au XIII[e] siècle, et enrichie pendant plus d'un siècle (au moins une fois, vers la moitié du XIV[e] siècle). Après quarante ans, il faudrait reprendre l'étude de cette trouvaille (qui se trouve désormais au Musée monétaire et Cabinet des médailles de Lausanne, voir Rochat, pp. 53-54 ; Martin 1991, p. 727), amorcée avec son flair et son enthousiasme caractéristiques par M[e] Colin Martin. Rochat, *loc. cit.*, le suggérait déjà.

432 Voir fig. 4.

433 Voir le tableau de correspondance entre les n[os] de fouille et ceux du présent catalogue.

434 Dolivo n[os] 98-99.

435 voir *supra* Jean Terrier (p. 108).

436 Voir *supra* Jean Terrier (pp. 134-135).

souvent radicale dans la géographie des sanctuaires de la campagne genevoise au XVI[e] siècle[437].

Les monnaies romaines sont en partie liées à la situation de l'église sur le côté d'une voie romaine. Sept sur cinquante-six, elles représentent un huitième du total des monnaies. Ce chiffre est élevé par rapport à d'autres fouilles[438]. Elles vont du début de l'ère chrétienne à la fin de l'Empire romain. Deux (n[os] 3 et 6 du Catalogue = M 44 et M 47 de la fouille), ont été trouvées dans des tombes qui entament le radier de la voie romaine, sans qu'il soit possible d'établir leur rapport avec celles-ci et en particulier avec le squelette, les autres ont toutes l'apparence de pertes fortuites. Les deux monnaies romaines (n[os] 1-2 = M 21, M 3) plus anciennes ont probablement circulé pendant des siècles, ce qui est plus difficile à affirmer au sujet des monnaies tardo-impériales.

L'élément lémanique prédomine fortement, on sait qu'une « lois » numismatique au Moyen Âge veut que « plus la valeur d'une monnaie est faible et moins elle s'éloigne du lieu où elle a été frappée ». Mais Saint-Mathieu n'était pas une église si provinciale qu'elle ne connût le passage de quelques pèlerins traversant l'Europe ou marchands venant d'Italie. Les trouvailles monétaires rendent un modeste témoignage du brassage monétaire qui n'a jamais manqué dans nos régions[439].

En somme, les trouvailles monétaires de Saint-Mathieu à Vuillonnex, apportent des éléments de datation utiles à l'interprétation de la fouille et sur la fréquentation supra-régionale du sanctuaire. Du point de vue numismatique, elles permettent de poser un jalon dont l'importance ne paraît pas négligeable pour l'étude du monnayage épiscopal de Genève.

437 A l'opposé se placent les trouvailles monétaires de l'église de Meinier, par exemple, où aucune monnaie de l'évêché de Genève n'a été retrouvée (voir Campagnolo, *Meinier*).

438 Voir note 421.

439 Voir Catalogue qui suit n[os] 47-53. En particulier, cette dernière monnaie provenant du Brabant et Limbourg n'est pas sans rappeler l'alliance entre la Savoie et la Bourgogne (voir Geiser, Campagnolo).

Fig. 2.
Genève, évêché, denier anonyme, I[er] quart du XIII[e] siècle (?).

Av.: + SCS PETRVS; cercle de grènetis renfermant la tête stylisée de l'apôtre à gauche; grènetis périphérique
Rv.: + GENEVAS; cercle de grènetis renfermant une croix pattée cantonnée au 1[er] par un S couché et au 4[e] d'un besant ; grènetis périphérique
Bi, 0,847 g, 18,1/17,3 mm, 270°

Blavignac, pl. XXXVII.8-11; Morel-Fatio, p. 17; Chevalley; Grossmann, p. 8.8 (var.) ; Fehlmann, Annexe 18d, Genève 24 (av.)/ 25 (rv.)
Vuillonnex, Eglise Saint-Mathieu, fouille S.C.A. 1984 : M 30/2 (= Cat. n° 12, CdN 1997-433-dt)

Fig. 3.
Lausanne, évêché, Berthold de Neuchâtel (1212-1220; attribué), Lausanne, 1212-1216, denier

Av.: [illisible]; cercle de grènetis renfermant un temple à quatre colonnes sur trois besants; grènetis périphérique
Rv.: [TSOI SAVIO]; cercle de grènetis renfermant une croix pattée cantonnée au 2[e] d'un besant et au 3[e] d'une pointe de flèche; grènetis périphérique
Billon, 0,884 g, 17,9/17,2 mm, 30°

Morel-Fatio, *Rumilly*, p. 15; Dolivo, p. 11.8 ; Aubert 1974, D 22-27/R 36-51
Vuillonnex, Eglise Saint-Mathieu, fouille S.C.A. 1984 : M 30/4 (Cat. n° 33, CdN 1997-435-dt)

Fig. 4.
France, royaume, Charles VII (1427-1461), 1431, maille tournois

Av. : +] KAROL[VS] F RE[X ; cercle renfermant un trilobe avec une grande fleur de lys
Rv. : + OBOLVS: FRANCIE ; cercle renfermant un quadrilobe avec une grande croix

Bi, 0,517 g, 13,4/11,9 mm, env. 360°

Lafaurie I, p. 107.508 v. (cf. 502) ; Duplessy[2] I, p. 270.506
Vuillonnex, Eglise Saint-Mathieu, fouille S.C.A. 1984 : M 7 (Cat. n° 47, CdN 1997-407-dt)

Tableau I
Index des trouvailles monétaires

N° fouille	situation déc.	Catalogue n°
M 1		39
M 2		48
M 3		2
M 4	T 44	29
M 5	cave	50
M 6	T 73	21
M 7	décapage	47
M 8	décapage	57
M 9		58
M 10		19
M 11		26
M 12	F 5	25
M 13	F 5	5
M 14	T 139 ?	49
M 15		37
M 16		52
M 17		42
M 18	F 6, T 114	55
M 19		46
M 20		24
M 21	F 10	1
M 22		27
M 23		28
M 24		53
M 25	destruct. égl.	44
M 26	F 15	14
M 27	F 15	16
M 28,1	F 15	9
M 28,2	F 15	30
M 28,3	F 15	35

N° fouille	situation déc.	Catalogue n°
M 29	F 15	15
M 30, 1	F 15	11
M 30,2	F 15	12
M 30,3	F 15	10
M 30,4	F 15	33
M 30,5	F 15	32
M 30,6	F 15	31
M 30,7	F 15	34
M 31	T 260	38
M 32		40
M 33	T 293	13
M 34	T 281	41
M 35	T 141	17
M 36	T 323	8
M 37		43
M 38		20
M 39		45
M 40	T 466	36
M 41	F 12	18
M 42	F 33	23
M 43	F 44	51
M 44	T 505	3
M 45		4
M 46		56
M 47	T 513	6
M 48	T 250	54
M 49	F 43	7
M 50	T 145	22

N.B.: F = fosse, M = monnaie, T = tombe

Tableau II
Catalogue

Catalogue n°		Références	N° fouille
1	Rome, empire, Auguste, Nîmes, 9/8- 3 av. J.-C, dupondius	*RPC I, p. 154.524*	M 21
2	Rome, empire, Domitien (81-96), dupondius	-	M 3
3	Rome, empire, Julien II César (355-360), Lyon, 355-360, Aes 3	*RIC VIII, pp. 191.200a)*	M 44
4	Rome, empire, Constance II Auguste (337-361), 352-361, Aes 3 (imitation coulée ?)	-	M 45
5	Rome, empire, (type SECVRITAS REIPVBLICAE), 364-378, Aes 3	-	M 13
6	Rome, empire, IVe s., bronze	-	M 47
7	Rome, empire, Ve s., minime	-	M 49
8	Genève, évêché, Anonyme, milieu XIIe s., denier	Roehrich, p. 303.11 var.	M 36
9	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann, p. 8.7 (var.)	M 28,1
10	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann, p. 6.1 (var.)	M 30,3
11	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann, p. 8.4 (var.)	M 30, 1
12	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann p. 8.8 (var.)	M 30,2
13	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann pp. 6-7.1 (var.)	M 33
14	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann p.6-7.1	M 26
15	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann p. 8.7 (?)	M 29
16	Genève, évêché, fin Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Fehlmann, An. 18d, Genève 26 (av.)/ 25 (rv.)	M 27
17	Genève, évêché, XIVe s., obole	Grossmann p. 10.15	M 35
18	Savoie, comté, Humbert II, Suse, 1080-1103, obole	Simonetti I/1, p. 23.5	M 41
19	Savoie, comté, Amédée VIII (1391-1416), Giovanni Raffano, Nyon, 1410, obole de viennois	Simonetti I/1, p. 120.28/a/1 v.	M 10
20	Savoie, Duché, Louis (1434-1465), quart de gros (faux d'époque ?)	Simonetti I/1, p. 150.12	M 38
21	Savoie, Duché, Louis (1434-1465), Stefano Varembon, Cornavin, 1447-1464, viennois	Simonetti I/1, p. 153.21/1	M 6
22	Savoie, Duché, Louis (1434-1465) ou Amédée IX (1465-1472), 1449-1468, obole de viennois	Simonetti I/1, p. 154.25 ou p. 167.11	M 50
23	Savoie, duché, Amédée IX (1465-1472), Cornavin, 1465 et 1469, obole de petit-blanc	Simonetti I/1, p. 167.10/1	M 42
24	Savoie, duché, Philippe II (1496-1497), Cornavin, 1496 et 1497, obole de petit-blanc	Simonetti I/1, p. 226.18/2	M 20
25	Savoie, duché, Charles-Emmanuel (1580-1630), Chambéry, 1628, demi-sol	Simonetti I/1, pp. 446-447.72/7 var.	M 12
26	Savoie, Principauté d'Achaïe, Ludovico (1402-1418), Martinetto Mercier, Turin, viennois	Simonetti I/3, p. 326.8.1 (var.)	M 11
27	Genevois, comté, Amédée III (1320-1367), 1356-1362, denier	Demole 1883, p. 20.5, pl. 1.6	M 22
28	Genevois, comté, Amédée III (1320-1367), 1356-1362, denier	Demole 1883, p. 20.5, pl. 1.6	M 23
29	Genevois, comté, Pierre (1367-1392), Annecy, 1374-1391, obole	Demole 1883, p. 25.9; pl. 2.9	M 4
30	Lausanne, évêché, Berthold (1212-1220; attribué), Lausanne, 1212-1216, denier	Dolivo, p. 11.7 ?, Aubert 1974, D 1-4 (var.)/ ?	M 28,2
31	Lausanne, évêché, Berthold (1212-1220; attribué), Lausanne, 1212-1216, denier	Aubert 1974, D15/R26-27 (?)	M 30,6
32	Lausanne, évêché, Berthold (1212-1220; attribué), Lausanne, 1212-1216, denier	Aubert 1974, D30-36 (?)/R52-57	M 30,5
33	Lausanne, évêché, Berthold (1212-1220; attribué), Lausanne, 1212-1216, denier	Aubert 1974, D 22-27/R 36-51	M 30,4
34	Lausanne, évêché, Berthold (1212-1220; attribué), Lausanne, 1212-1216, denier	Aubert 1974, D 13/R ?	M 30,7
35	Lausanne, évêché, Berthold (1212-1220; attribué), Lausanne, 1216-1220, denier	Dolivo, p. 12.11	M 28,3
36	Lausanne, évêché, anonyme, 1273-1354, denier	Dolivo, p. 13.12	M 40
37	Lausanne, évêché, anonyme, 1273-1354, obole	Dolivo, p. 13.13	M 15
38	Lausanne, évêché, anonyme, 1273-1354, obole	Dolivo, p. 14.21	M 31
39	Lausanne, évêché, anonyme, 1273-1354, obole	Dolivo, p. 14.15	M 1
40	Lausanne, évêché, anonyme, 1273-1354, obole	Dolivo, p. 14.23 (var.)	M 32
41	Lausanne, évêché, env. 1350-1395, probablement Aymon de Cossonay (1355-1375), obole	Dolivo, p. 15.27	M 34
42	Lausanne, évêché, env. 1350-1395, probablement Aymon de Cossonay (1355-1375), obole	Dolivo p. 15.27	M 17

Catalogue n°		Références	N° fouille
43	Lausanne, évêché, Aimon (1491-1517) et Sébastien de Montfalcon (1517 –1536), denier	Dolivo, p. 37.99	M 37
44	Lausanne, évêché, Aimon (1491-1517) et Sébastien de Montfalcon (1517 –1536), denier	Dolivo, p. 37.99	M 25
45	Lausanne, évêché, Sébastien de Montfalcon (1517 –1536), denier	Dolivo, pp. 36-37.98	M 39
46	Saint-Maurice d'Agaune, probablement vers 1470, denier	E. Chevalley, St-Maurice, groupe V	M 19
47	France, royaume, Charles VII (1427-1461), 1431, maille tournois	Lafaurie I, p. 107.508 v.	M 7
48	Milan, duché, Gian Galeazzo Visconti (1395-1402), denier	Crippa 89.14/b	M 2
49	Milan, duché, Gian Galeazzo Visconti (1395-1402), denier	Crippa 88.14/a	M 14
50	Milan, duché, Francesco Sforza, Milan (1450-1466), sizain	Crippa, p. 167.17b	M 5
51	Verone République, Frédéric II (1218-1250), dénier petit écuellé	CNI VI, p. 263.3	M 43
52	Portugal Royaume, Jean Ier (1385-1433), ceitil	Almeida 291.940 (var.)	M 16
53	Rummen Seigneurie, Jeanne de Wesemael (1461-1474), mite	Lucas ch. 36, p. 19 suiv.	M 24
54	Autorité indéterminée, faux monnayeurs, Aiguebelle, XIe s., denier	Geiser 1994, p. 37	M 48
55	Pièce indéterminée, XIIIe-XIVe s., obole	-	M 18
56	Genève, canton, 1846, 1 centime	Demole II, p. 120.673	M 46
57	jeton de compte, Tournai (?), XVe s., type : armes de France	Mitchiner I, p. 224 suiv.	M 8
58	Médaille de tir, Genève, 1895	Martin, Médailles 227.1046	M 9

VII. 2. La céramique antique

Marc-André Haldimann

Partagés entre une faible quantité de céramique issue de contextes stratifiés et un lot de tessons aisément datables mais provenant de contextes perturbés ou médiévaux, la céramique gauloise, romaine et haut médiévale de Vuillonnex fournit nombre d'informations. Afin de les présenter de manière cohérente, le parti fut pris de développer dans un premier temps les renseignements fournis par le seul mobilier stratifié avant d'aborder dans un second temps les poteries issues de contextes imprécis ou tardifs.

VII. 2.1. Le matériel stratifié

La première trace d'activité anthropique attestée est une vaste dépression creusée dans les dépôts fluvio-glaciaires, témoignage de l'exploitation des graviers qui la composent, soit pour établir une route, soit comme charge pour la confection de mortier. Les complexes de céramique provenant de la sédimentation limoneuse comblant la dépression livrent un total de 61 fragments de céramique, ainsi que deux fragments de peson, un de tegula et un de brique :

Catégorie	Complexe et provenance	Formes	N	NMI	Inv.	N° Cat.
TSI	VSM 86 : Strati VI, c. 8 ; Strati VII, c. 8 : dans limon sous route primitive, 2.60-4,40 W.	Coupelle Drack 7	11	1	86-1	1
Amphore	VSM 79 Strati VI et VII, c. 8, 2.50-4,80 W. VSM 86 Strati VI et VII, c. 8. Dans limon sous route primitive : 2.60-4,40 W.	Dressel 2/4	2	1		
	VSM 86	Dressel 20	1	1		
Cruche	VSM 79 : 1 N. Strati VI et VII, c. 8, 2.50-4,80 W VSM 95 : 4 N. Fond de la couche limoneuse, en contact avec la moraine : 2-4 W. VSM 101 : 36 N. Fossé F 61, 4,50 W.		41	1		
Claire	VSM 101 : Fossé F 61, 4,50 W.	Pot culinaire	1	1		
Grise fine	VSM 86 : Strati VI et VII, c. 8. Dans limon sous route primitive : 2.60-4,40 W.	Jatte carénée	1	1	86-2	2
Grise	VSM 86 : Strati VI et VII, c. 8. Dans limon sous route primitive : 2.60-4,40 W.	Pot, bord éversé	1	1	86-3	3
	VSM 79 : 1 N. Strati VI et VII, c. 8, 2.50-4,80 W. VSM 86 : 1 N. Strati VI et VII, c. 8. Dans limon sous route primitive : 2.60-4,40 W.	Pot, décor à la molette	2	1	86-4	4
	VSM 95 : Fond de la couche limoneuse, en contact avec la moraine : 2-4 W.	Pot	2	1		
		Total	61	10		

Fig. 1. Inventaire du mobilier recueilli dans la dépression.

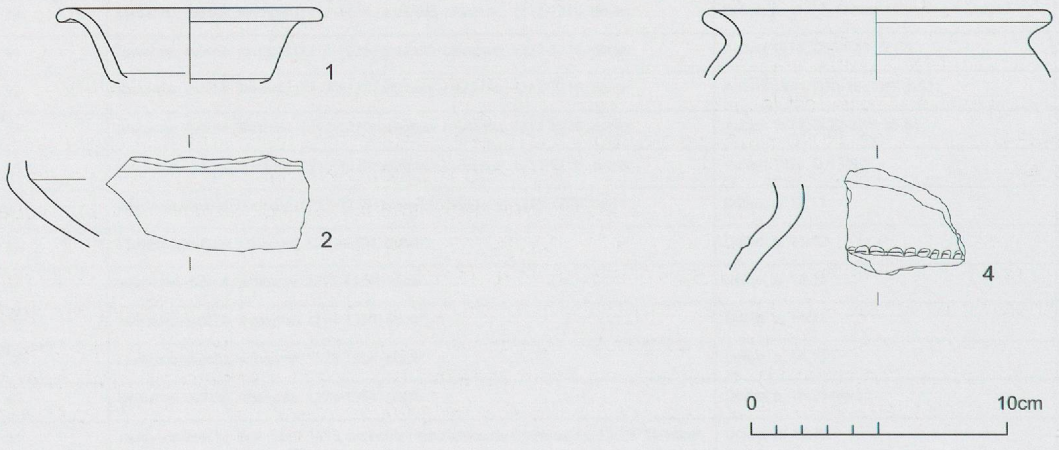

Catalogue

1 VSM 86-1. Coupelle en TSI du type Drack 7, proche de la forme Conspectus 8. Pâte ocre saumon fortement altérée, savonneuse, engobe complètement disparu. Genève: Haldimann 1991, n° 8: 60 – 40 BC; Lousonna – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 686: 20 BC – 1 AD; Massongex VS: Haldimann *et al* 1991, n° 146: 10 BC – 10 AD.

2 VSM 86-2. Jatte carénée en céramique grise fine. Pâte grise fine lissée, fin dégraissant sablo-quartzeux. Pour la forme en général: Genève, Haldimann 1989, n° 19: 123 – 95 BC.

3 VSM 86-3. Pot ovoïde à bord éversé arrondi. Pâte gris moyen, dure, assez grossière avec dégraissant sablo-quartzeux. Surface externe noircie par la suie. Genève: Paunier 1981, n° 621.

4 VSM 86-4. Pot ovoïde, panse décorée à la molette. Pâte gris beige aux surfaces gris foncé, dure, rugueuse; dégraissant sablo-quartzeux grossier. Décor irrégulier à la molette sur la panse.

Une fréquentation ancienne des lieux?

10 individus sont déterminés; leur datation s'échelonne entre le Ier siècle av. notre ère et le Ier siècle apr. J.-C.

Deux céramiques laissent entrevoir la possibilité d'une fréquentation ancienne des lieux. La jatte carénée en céramique grise fine n° **2** est observée dès la fin du IIe siècle av. J.-C; son utilisation est toutefois attestée jusqu'au début de notre ère. La coupelle en imitation de sigillée (TSI) du type Drack 7 n° **1** parle également en faveur d'une sédimentation ancienne: issue des ateliers de Nyon, de Lausanne ou d'Yverdon, cette pièce est produite entre 20 av. J.-C. et le début de notre ère.

Les autres récipients rencontrés n'offrent guère de datation précise. L'amphore Dressel 2/4, originaire d'Italie et contenant du vin, est diffusée entre 50 av. J.-C. et le IIe siècle de notre ère. La seconde amphore rencontrée, du type Dressel 20, a contenu jadis de l'huile d'olive de la vallée du Guadalqivir, en Espagne. Ce conteneur, produit par un des nombreux ateliers actifs dans la région d'Utique, à proximité de Séville, est largement diffusé des îles Britanniques à la mer Noire entre le milieu du Ier siècle av. J.-C. et la fin du IIIe siècle de notre ère[440].

La cruche assurait un rôle éminemment important dans la vie quotidienne; intermédiaire indispensable entre l'amphore ou le tonneau et la table des convives, son utilisation va de pair avec l'introduction dans nos régions, à partir de la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère, des vins méditerranéens. Face aux besoins sans cesse croissants, les potiers régionaux vont fabriquer ces récipients dès la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C. Connu par une découverte fortuite, une des officines produisant des cruches dans la région est attestée à Bellevue (GE); son activité remonte probablement à l'époque augustéenne[441].

Les pots culinaires n'attirent que peu l'attention du céramologue. Pourtant, ce sont les seules poteries réellement indispensables pour l'alimentation de base; sans marmite, pas de ragoût savoureux ni de bouilli fumant. Leur importance est donc inversement proportionnelle à leur faible qualité esthétique et à l'apparente pauvreté de leur évolution typologique. Les individus rencontrés à Vuillonnex n'échappent pas à cette règle: le bord éversé arrondi du pot ovoïde n° **3** est universel dans notre région entre l'âge du Fer et le IIIe siècle de notre ère. Ce sont pourtant les fragments d'un pot à cuire orné à la molette n° **4**, un genre de décor qui n'apparaît pas avant le milieu du Ier siècle apr. J.-C., qui fournissent un élément de terminus post quem pour la première phase de comblement de la dépression.

Un comblement planifié de la dépression

Comment cerner chronologiquement la creuse de la dépression de même que son comblement? La nature même du sédiment, composé d'un remblai organique homogène comportant des fragments de tegulae, suggère un remplissage unitaire et méthodique, scellé par un niveau de marche en gravier. Outre le *terminus post quem* fourni par les fragments de pot culinaire orné à la molette (n° **4**), le rare mobilier recueilli rend compte des diverses périodes de fréquentation du voisinage

440 Pour les amphores, voir Martin-Kilcher 1994.

441 Paunier 1981, p. 111.

et donc d'extraction possible des matériaux. La plus ancienne remonte vraisemblablement à La Tène finale comme le suggère la jatte carénée n° **1**; les 11 tessons de la coupelle en TSI du type Drack 7 n° **2**, peut être cassée à proximité de son lieu de découverte, rendent également plausible une fréquentation des lieux pendant l'époque augustéenne. Enfin, les amphores Dressel 2/4 et Dressel 20, exportées entre le I^er^ siècle avant notre ère et le II^e^ respectivement le III^e^ siècle de notre ère, ne surprennent pas dans le cadre chronologique évoqué.

La mise au jour de deux fosses quadrangulaires (F 116 et F 123), ménagées dans la dépression, permet de préciser quelque peu le terme de sa première phase de comblement et d'explorer son lien avec la voie pavée de galets qui la borde au nord.

La fosse F 123

Seule de son genre à livrer un mobilier abondant, la fosse 123 « ...présente un plan quadrangulaire de 3 mètres de côté et sa profondeur conservée est de 50 centimètres, ce qui ne correspond pas forcément à la situation d'origine car nous ne pouvons pas restituer précisément le niveau de circulation de l'époque. »[442]. Son comblement de limon terreux a livré 466 fragments appartenant à 37 récipients NMI, ainsi que de nombreux fragments de tegulae, des scories de fer et une bague réalisée dans ce métal.

442 Voir *supra* Jean Terrier (pp. 32-33).

Catégorie	N	%	NMI	%	N^os^ cat.
TS Gaule du Sud	2	0.4	2	5.4	
Amphore	19	3.6	7	18.9	5
TSI	30	7.3	6	16.2	6-11
Cruche	183	39.7	3	8.1	12
Claire	47	9.9	4	10.8	13-16
Culinaire	185	39.5	15	40.5	17-23
Total	466	100	37	100	

Fig. 2. Tableau statistique de la fosse F 123.

Catégorie	Formes	N	NMI	Inv.	N^os^ cat.
TS Gaule	Plat	1	1		
	Drag. 35?	1	1		
	Total	2	2		
Amphore	Gauloise 3	3	1	123-1	5
	Gauloise 4?	3	1		
	Dressel 2/4 italique	1	1		
	Amphore de Cnide	1	1		
	Dressel 20	3	1		
	Dressel 7-8	3	1		
	Beltràn I ou II	3	1		
	Indéterminé	2			
	Total	19	7		
TSI	Plat Drack 2	3	1	123-2	6
	Plat Drack 3	1	1	123-3	7
	Plat Drack 4	1	1	123-4	8

Catégorie	Formes	N	NMI	Inv.	N[os] cat.
	Coupelle Drack 11	1	1	123-5	9
	Coupe Drack 19 TN	1	1	123-6	10
	Coupe Drack 21	22	1	123-7	11
	Indéterminé	1			
	Total	30	6		
Cruche	Col en entonnoir	28	1	123-8	12
	Indéterminé	155	2		
	Total	183	3		
Claire	Jatte	1	1	123-9	13
	Bouteille, décor à la molette	23	1	123-10	14
	Pot à bord concave	2	1	123-11	15
	Couvercle	1	1	123-12	16
	Indéterminé	20			
	Total	47	4		
Catégorie	Formes	N	NMI	Inv.	N[os] cat.
Grise	Jatte à bord replié, panse striée	2	1	123-13	17
	Jatte à bord horizontal	4	1	123-14	18
	Jatte à bord horizontal	2	2		
	Jatte à bord horizontal souligné par une cannelure	1	1	123-15	19
	Jatte carénée	1	1		
	Jattes	12	1		
	Pot tulipiforme à bord horizontal, décor à la molette	34	1	123-16	20
	Pot, décor à la molette	24	1		
	Pot à épaule marquée soulignée par une cannelure	29	1	123-17	21
	Pot à épaule marquée soulignée par un cordon	2	1	123-18	22
	Pot à épaule marquée soulignée par une cannelure	3	1	123-19	23
	Pots	69	2		
	Dolium	2	1		
	Total	185	15		
	Total général	466	37		

Fig. 3. Statistique formelle, fosse F 123.

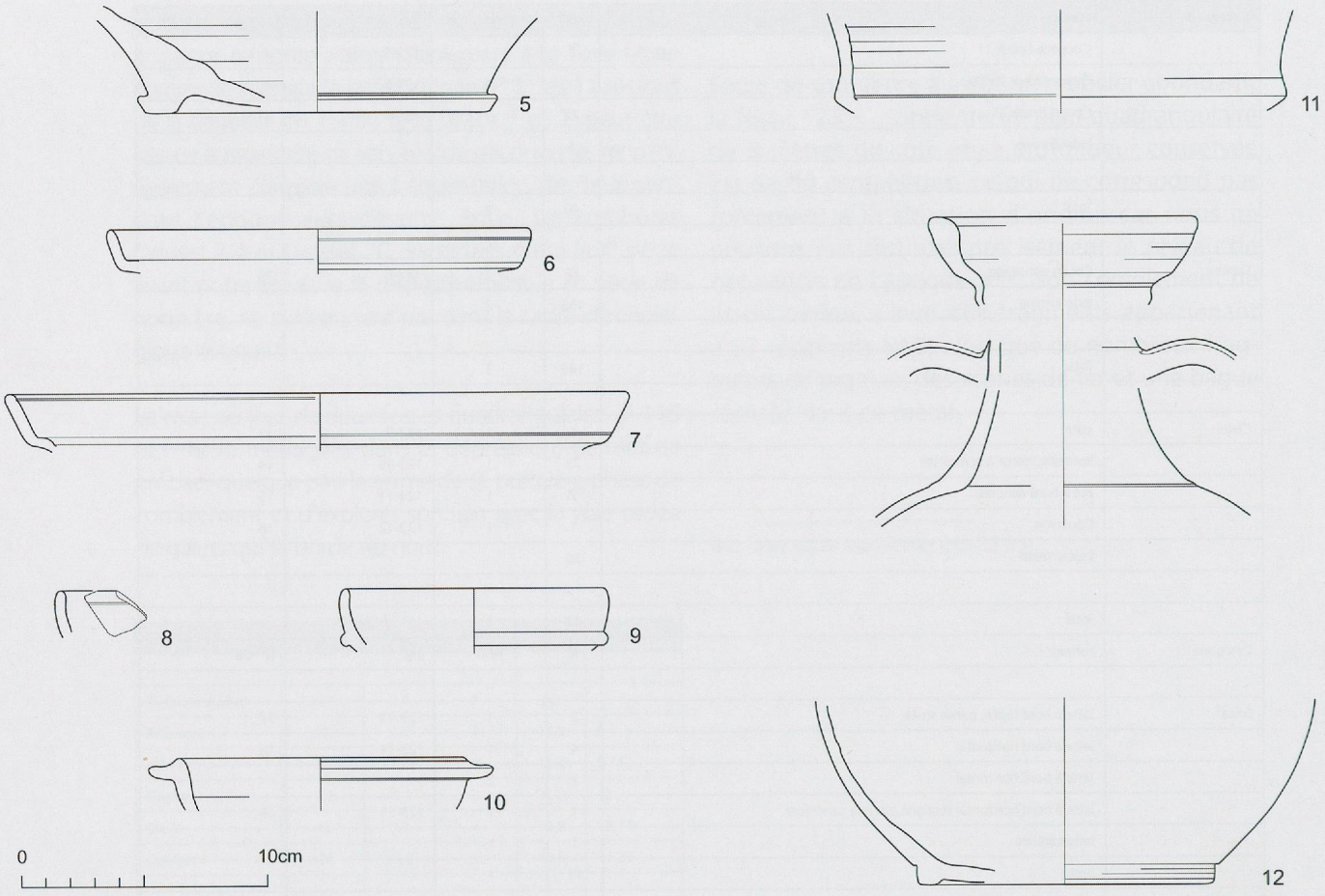

Catalogue

Amphore

5 VSM 123-1. Pied annulaire d'une amphore de type Gauloise 3. Pâte beige assez fine, dégraissant sableux et organique (présence de vacuoles) comportant d'abondantes paillettes de mica doré. Provenance probable : Marseille.

Imitations de terre sigillée (TSI)

6 VSM 123-2. Plat Drack 2. Pâte fine beige à gris, cuite secondairement et fortement altérée ; engobe orange mat, très altéré. *Lousonna* – Vidy : Luginbühl et Schneiter 1999, n° 791 : 10 –50 AD.

7 VSM 123-3. Plat Drack 3. Pâte beige saumon fine ; engobe ocre orange brillant, partiellement conservé. *Lousonna* – Vidy : Luginbühl et Schneiter 1999, n° 936 : 50 – 80 AD.

8 VSM 123-4. Plat Drack 4. Pâte beige, fine ; engobe brun foncé brillant, partiellement conservé. *Lousonna* – Vidy : Luginbühl et Schneiter 1999, n° 781 : 10 – 50 AD.

9 VSM 123-5. Coupelle Drack 11. Pâte et engobe comme le n° 7. Massongex VS : Schucany *et al.* dir 1999, pl. 30, 10 : 40 – 60 AD.

10 VSM 123-6. Coupelle Drack 19. Pâte gris moyen, fine, altérée ; engobe gris foncé presque entièrement disparu. Avenches VD : Schucany et *al* dir. 1999, pl. 40, 6 : 57 – 80 AD ; *Lousonna* – Vidy : Luginbühl et Schneiter 1999, forme proche du n° 946 : 50 – 80 AD.

11 VSM 123-7. Coupe Drack 21. Pâte saumon fine, altérée ; engobe brun rouge brillant presque entièrement disparu.

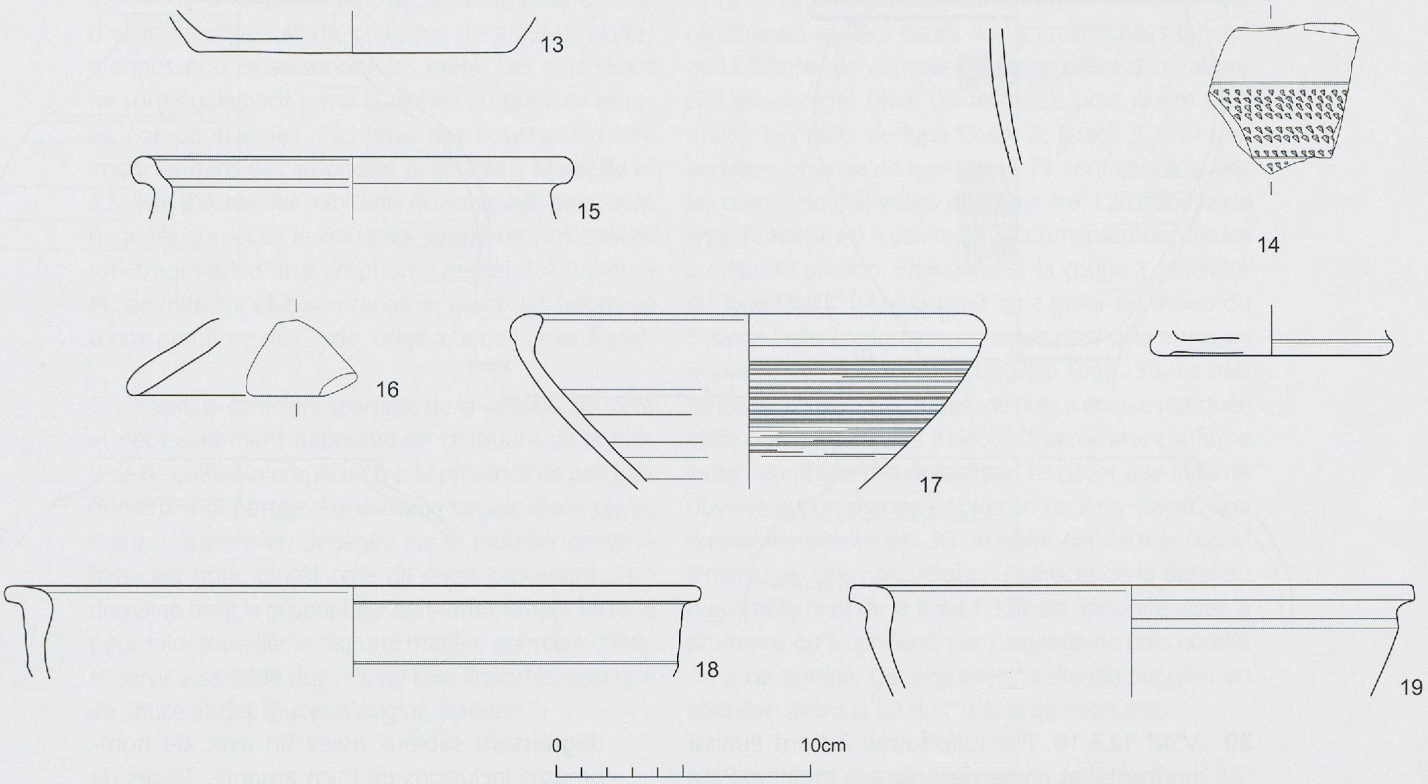

Cruche

12 VSM 123-8. Cruche à col en entonnoir. Pâte saumon et beige en surface, fine, altérée. Anse bifide. *Lousonna* – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 1046: 70 – 110 AD; Avenches VD: Schucany *et al* dir. 1999, pl. 40, 14: 57 – 80 AD.

Claire

13 VSM 123-9. Jatte. Pâte beige à gris clair, brûlée secondairement; dégraissant sablo-quartzeux assez grossier.

14 VSM 123-10. Bouteille. Pâte fine, saumon à brun, cuite secondairement et altérée. Décor à la molette sur la panse.

15 VSM 123-11. Pot à bord éversé concave. Pâte beige saumon avec gros dégraissant quartzeux comprenant des paillettes de mica. Traces de suie sur le bord.

16 VSM 123-12. Couvercle. Pâte ocre saumon, assez fine, savonneuse, très altérée; dégraissant quartzeux comprenant des particules de mica.

Grise

17 VSM 123-13. Jatte à bord replié et panse striée. Pâte gris moyen, dure; dégraissant sableux avec abondantes paillettes de quartz. Avenches VD: Schucany *et al* dir. 1999, pl. 41, 19: 57 – 80 AD.

18 VSM 123-14. Jatte carénée à bord horizontal. Pâte gris assez clair, à cœur gris foncé, dure; dégraissant sablo-quartzeux grossier. *Lousonna* – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 1058: 70 – 110 AD.

19 VSM 123-15. Jatte carénée à bord horizontal souligné par une cannelure. Pâte gris foncé à cœur beige, dure; abondant dégraissant sableux et quartzeux, assez grossier. *Lousonna* – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 984: 50 – 80 AD.

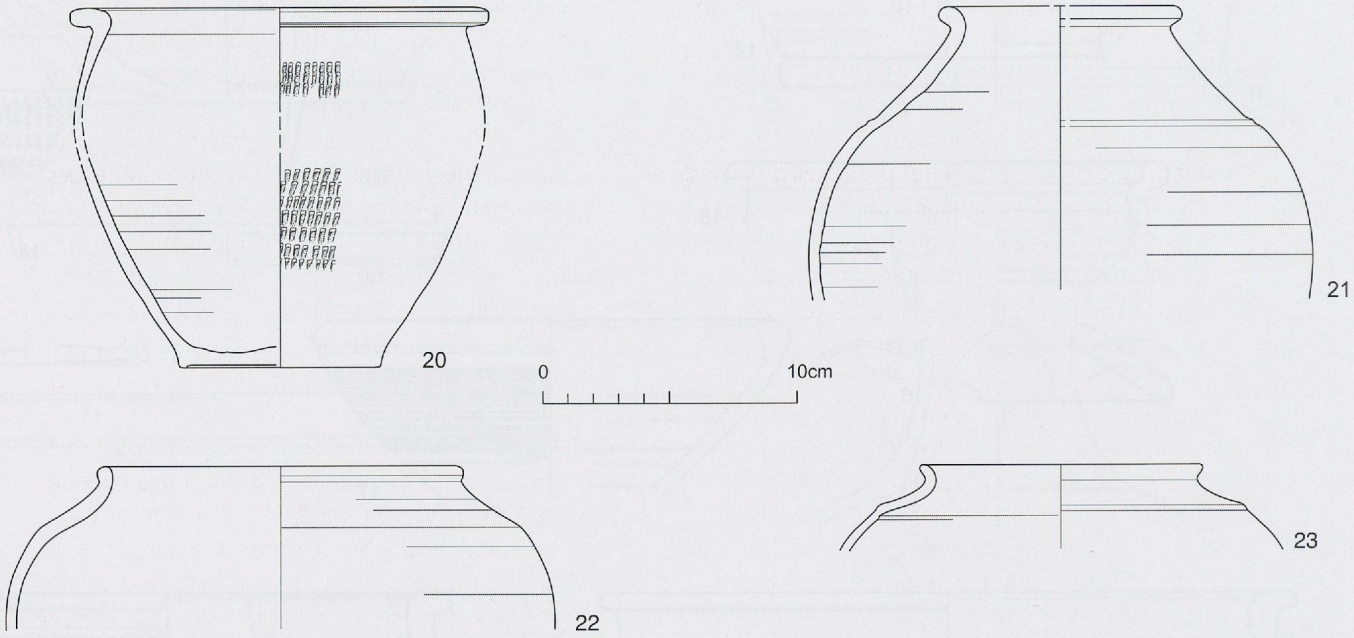

20 VSM 123-16. Pot tulipiforme à bord épaissi horizontal et panse décorée à la molette. Pâte gris moyen, assez fine, dure ; dégraissant sablo-quartzeux assez grossier.

21 VSM 123-17. Pot à épaule marquée soulignée par une cannelure. Pâte gris clair à moyen, savonneuse, altérée ; dégraissant sableux assez fin avec de nombreuses inclusions de mica argenté.

22 VSM 123-18. Pot à épaule marquée, soulignée par un cordon. Pâte gris moyen, dure ; dégraissant sableux assez fin avec de nombreuses inclusions de mica argenté. Traces de suie sur la surface externe.

23 VSM 123-19. Pot à épaule marquée soulignée par un cordon et une cannelure. Pâte gris clair, assez fine, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux assez grossier comprenant des paillettes de mica argenté. Surface externe partiellement lissée. *Lousonna* – Vidy : Luginbühl et Schneiter 1999, n° 1064 : 70 – 110 AD.

Un dépôt ordinaire ?

À l'exception possible d'un vase jeté directement dans la fosse F 123 (n° **20**), les autres récipients, représentés par quelques tessons seulement, ont été cassés ailleurs. Le mobilier provenant de la fosse a donc été déposé en même temps que les terres utilisées pour la combler. Il ne peut témoigner de son utilisation ; en revanche, il est assurément datant pour son abandon et peut être représentatif de l'habitat voisin dont il provient.

La vaisselle mise au rebut dans cette fosse est composée de 11 récipients de service (nos **6** – **12**), de 7 conteneurs de stockage (n° **5**) et de 19 récipients culinaires (nos **13** – **23**). Le nombre prépondérant de céramiques culinaires et de stockage, purement utilitaires et dépourvues de valeur ornementale, ne correspond pas a priori au mobilier employé dans un habitat urbain ou dans une résidence d'importance. La composition de la vaisselle de service conforte cette impression : excepté un plat et une coupelle en sigillée importées de Gaule du Sud et donc plus onéreuses, les autres plats et coupelles sont issus d'ateliers locaux ou de la région proche. Comme le suggère la présence de scories de fer dans le comblement de la fosse, cet ensemble évoque la vie quotidienne d'artisans ou d'ouvriers agricoles vaquant à leurs tâches et se nourrissant avec leurs gamelles.

Leur ordinaire, préparé dans les pots à cuire, réchauffés dans les jattes, n'est cependant pas dépourvu de qualités gastronomiques. Les amphores

inventoriées rendent compte de l'utilisation d'huile d'olive ibériques et de salaisons de poisson lusitaniennes pour assaisonner les mets. Les vins servis ne sont également pas à la portée du premier venu: en compagnie des crûs issus des coteaux du Var, importés dans des amphores produites à Marseille et à Sallèle d'Aude, les habitants du voisinage pouvaient naguère apprécier le bouquet raffiné de vins italiens (un fragment d'une amphore Dressel 2/4 italique) et, de manière plus surprenante, grecs (un fragment d'une amphore de Cnide, originaire de la mer Égée).

On le voit, le caractère spartiate de la vaisselle de table et nécessairement dépourvu de clinquant de la batterie de cuisine n'empêche pas la présence de produits onéreux à la portée d'une classe sociale aisée seulement. L'impression dégagée par le mobilier de cette fosse est donc plutôt celle de rejets provenant d'un domaine dont le propriétaire est suffisamment fortuné pour faire travailler le fer, une matière première chère, et servir à sa table des vins de luxe importés ainsi que de l'huile et des sauces d'origine ibérique.

Datation

La rareté de la vaisselle fine aurait rendu délicate il y a peu encore la datation de cet ensemble. Le développement des études céramologiques genevoises, entreprises à partir de 1970 par D. Paunier, est aujourd'hui suffisamment avancé pour déterminer une fourchette chronologique basée non seulement sur les rares importations mais aussi sur la vaisselle culinaire mise au jour.

Un éclat de coupelle en sigillée du sud de la Gaule provient d'une coupelle à marli de type Drag. 35; aussi petit soit il, ce fragment fournit un *terminus post quem* précis puisque cette forme n'est produite qu'à partir de 60 de notre ère. La seule autre céramique d'importation datable avec une certaine précision est une amphore Gauloise 3, produite à Marseille depuis le règne de Tibère jusqu'à celui de Vespasien. Les autres conteneurs vinaires identifiés (une Dressel 2/4 italique et une amphore de Cnide) sont aussi observés au Ier siècle; l'amphore de Cnide apparaît notamment à partir de 50 de notre ère à Massongex VS[443]. Les conteneurs d'huile ou de sauce de poisson reconnus (1 Dressel 20, 1 Beltràn I ou II, une Dressel 7-11) sont courants entre la fin du Ier siècle av. J.-C. et les trois premiers siècles de notre ère.

La céramique régionale reproduisant les formes des céramiques sigillées issues des grands ateliers du sud de la France, dénommées *terres sigillées d'imitation*, (TSI en abrégé) offre un terminus post quem plus précis. Les plats de type Drack 2, Drack 3 ainsi que la coupe carénée de type Drack 21 sont courants dès les premières décennies de notre ère. La coupelle de type Drack 9 est également documentée depuis les années 30 environ. En revanche, la coupe à collerette du type Drack 19 n'apparaît qu'à partir du milieu du Ier siècle; elle conforte le *terminus post quem* mis en évidence par la coupelle en sigillée Drag. 35. La présence de jattes à bord replié, de pots à épaule marquée et de pots tulipiformes à décors à la molette confirme cette hypothèse chronologique. Le décor à la molette observé est un marqueur plus fin qu'il n'y paraît; son emploi est attesté dès 30 de notre ère dans le bassin lémanique. Une confirmation indirecte de la datation du comblement de la fosse F 123 est apportée, avec la prudence qu'il convient, par l'absence de pots côtelés ou à col annelé. Cet argument a silentio suggère un abandon avant la fin du Ier siècle de notre ère.

Les éléments datants évoqués (coupelle Drag 35, coupe Drack 19) impliquent un *terminus post quem* précis qui ne saurait être antérieur aux années 60 de notre ère. La typologie des amphores et des céramiques culinaires conforte la datation de cet ensemble dans la seconde moitié du Ier siècle apr. J.-C. tout en excluant un abandon au-delà de la fin du siècle ou au début du suivant. La période comprise entre 70 et 90 de notre ère peut être proposée sur la base de ces observations. Cette datation est précieuse car, outre le comblement de la fosse elle-même, elle apporte un *terminus ante quem* pour la première phase de comblement de la grande dépression, nécessairement plus ancienne puisque la fosse 123 est ménagée dans ce comblement.

Quelle relation entre la dépression, la fosse F 123 et le chemin?

Une seconde fosse (F. 116) est également implantée dans la grande dépression, près de son bord sud. De dimensions analogue à la fosse F 123, elle n'a malheureusement livré aucun mobilier et demeure par conséquent impossible à dater.

Une troisième fosse (F 97) a été ménagée entre la fosse F 116 et la voirie qui flanque au sud la grande dépression; sa position est cruciale car partiellement scellée par le chemin mis en évidence. Son comblement, composé de terre limoneuse et de galets avec de

443 Haldimann *et al.* (à paraître).

rares petits fragments de tuileau, ne livre qu'un seul fragment d'une coupe à revêtement argileux (VSM 104), datable entre le Ier et le IIIe siècle de notre ère. L'absence de bord, ainsi que de tout autre mobilier ne permet pas de préciser cette fourchette chronologique très vaste. Interprétée comme un drain éventuel pour le chemin, la fosse F 97 peut donc être comblée entre le Ier et le IIIe siècle. La relation diachronique exacte entre le chemin et la fosse est cependant aléatoire[444], la datation de la route en conséquence délicate à préciser.

En revanche, le comblement du fossé F 61 qui la borde au sud a livré 36 fragments de cruche ainsi qu'un tesson de pot culinaire à pâte claire (VSM 101). Aucune forme ne pouvant être reconstituée à partir des éléments à disposition, il ne saurait être question d'avancer une datation précise. Le matériel recueilli dans le comblement du fossé comme dans celui de la fosse F 97 rend cependant plausible l'utilisation de la route et le fonctionnement du fossé pendant l'époque romaine déjà. La présence d'une coupe en céramique à revêtement argileux dans la fosse F 97 peut témoigner d'une mise en œuvre dès le Ier siècle de notre ère, ou d'une réfection datant de cette période.

Ce bref aperçu clôt la liste du matériel stratifié et sa signification chronologique. Quelle interprétation peut-on donner à présent au mobilier datable issu de contextes postérieurs ou perturbés ? Tel est le but du second volet de notre enquête.

VII.2.2. La céramique issue de contextes tardifs ou perturbés

La Tène finale

10 fragments peuvent être attribués avec certitude à de la période de La Tène finale D1 ou D2 :

444 Voir *supra* Jean Terrier (p. 33).

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 229	Fosse F. 35 : 50 – 200 AD	amphore Dressel 1, col retaillé en opercule	1	1	VSM 229-1	24
VSM 120	Fosse F 114 : LTD ?	jatte carénée, céramique grise fine	1	1	VSM 120-1	25
		jatte carénée, céramique grise fine	1	1	VSM 120-2	26
VSM 68	Vrac	jatte carénée, céramique grise fine	1	1	VSM 68-1	27
VSM 70	SG V, c. 2 : 4e – 5e AD	jatte carénée, céramique grise fine	1	1	VSM 70-1	28
VSM 58	Humus	Bouteille, céramique grise fine	1	1	VSM 58-1	29
VSM 55	T 107, médiéval	Panse de jatte, grise fine	1			
VSM 99	Fosse F 67, 9e – 11e AD	Fond de jatte, idem VSM 70-1	1			
VSM 151	Fosse F 33 : 10e – 13e AD	panse de céramique grise fine	1			
VSM 211	T 376, médiéval	panse de jatte carénée, grise fine.	1			
		Total	10	6		

Fig. 4. La céramique de La Tène finale et sa provenance.

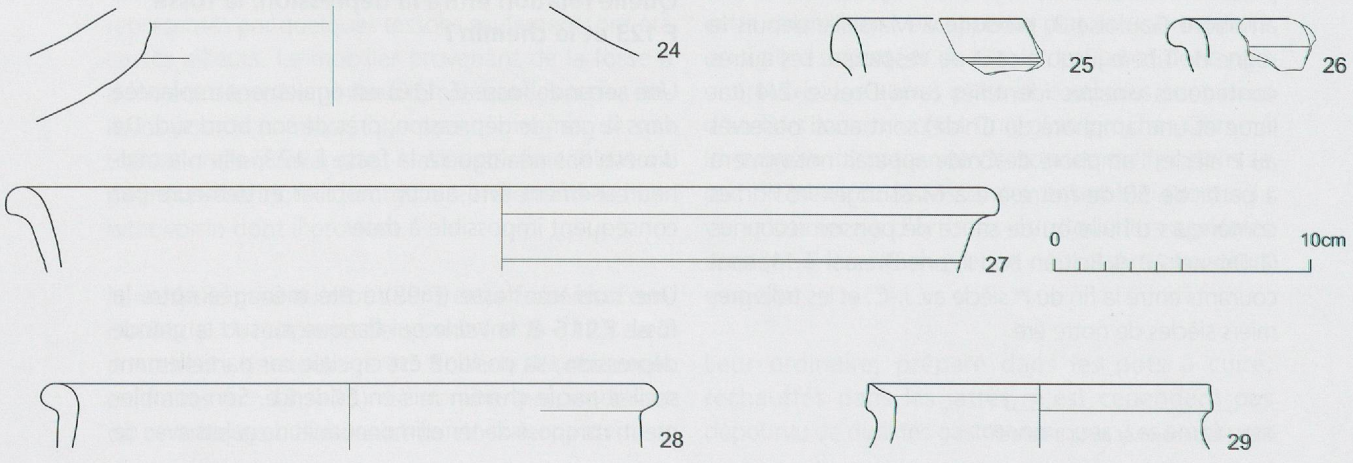

Catalogue

Amphore

24 VSM 229-1. Amphore Lamboglia 2. Pâte beige orangé assez dure, légèrement altérée; dégraissant sableux micacé assez fin. Engobe blanc cassé sur la panse.

Grise fine

25 VSM 120-1. Jatte carénée. Pâte grise fine assez dure, altérée; dégraissant sableux micacé avec très nombreuses paillettes de mica argenté.

26 VSM 120-2. Jatte carénée. Pâte grise fine, assez dure, altérée; dégraissant sableux micacé avec très nombreuses paillettes de mica argenté.

27 VSM 68-1. Jatte carénée. Pâte gris foncé assez fine, assez dure, altérée; dégraissant sableux micacé avec très nombreuses paillettes de mica argenté.

28 VSM 70-1. Jatte carénée. Pâte gris assez clair, fine, altérée; dégraissant sableux micacé avec très nombreuses paillettes de mica argenté.

29 VSM 58-1. Bouteille. Pâte gris assez clair, fine, altérée; dégraissant sableux micacé avec très nombreuses paillettes de mica argenté.

Le fragment réemployé car retaillé d'amphore Lamboglia 2 (n° **24**) est d'importance sur le plan chronologique. Ce type d'amphore vinaire, provenant de l'Adriatique, apparaît vers la fin du IIe siècle av. J.-C. en terre genevoise[445]; sa diffusion cesse dans le courant de la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère.
Également bien documentées grâce aux fouilles pratiquées dans le port gaulois de Genève, les formes de céramique grises fines observées à Vuillonnex (jattes carénées nos **25 – 28**, bouteille ovoïde n° **29**) sont caractéristiques de la fin du IIe siècle et de la première moitié du Ier siècle avant notre ère.

Sans anticiper sur l'interprétation globale du mobilier hors contexte développée en guise de conclusion (voir *infra*), on peut relever que l'amphore à vin de type Lamboglia 2 est assurément un signe extérieur de richesse. Très prisé par la population gauloise, le vin était vendu au prix fort par les marchands romains au cours exorbitant d'un esclave pour une amphore ne pouvant contenir que 25 litres du précieux breuvage… Le vin était alors l'apanage exclusif de la *nobilitas* celte, la classe dirigeante évoquée par César[446] au Ier siècle avant notre ère. Ce modeste fragment d'amphore est peut être le seul témoignage reconnaissable à ce jour de la résidence d'un de ces aristocrates gaulois établi aux environs de Bernex GE.

445 Bonnet 1989, 12, fig. 18, 1.
446 Müller, Kaenel et Lüscher 1999, p. 305.

L'époque augustéenne

Deux fragments peuvent être attribués avec certitude à la période augustéenne, soit entre 40 av. J.-C. et 20 de notre ère:

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 68	Vrac	Coupelle carénée, pâte claire.	1	1		
VSM 246	Fosse F 12 (80 – 120 AD ?)	Jatte à bord en amande, grise fine.	1	1	246-1	30
		Total	2	2		

Fig. 5. La céramique de l'époque augustéenne et sa provenance.

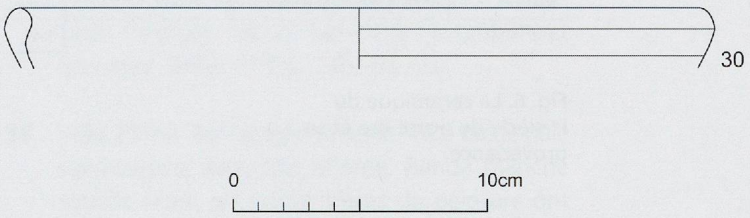

Catalogue

Grise fine

30 VSM 246-1. Jatte à bord en amande replié. Pâte grise fine, savonneuse, altérée; dégraissant sablo-quartzeux avec très nombreuses paillettes de mica argenté. Lousonna – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 687: 20 BC – 1 AD.

Excepté leur production régionale assurée pendant l'époque augustéenne, ces tessons ne peuvent qualifier l'occupation du lieu fouillé, ni celle du voisinage. Tout au plus permettent-ils d'envisager une continuité chronologique entre la période gauloise et l'époque romaine, une évidence pour une parcelle située au contact d'une voirie.

Le Ier siècle de notre ère

50 fragments peuvent être attribués avec certitude au Ier siècle de notre ère :

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 44	Partie nord de F 18 : médiéval.	Plat Drag. 15/17, TS	1	1	44-1	31
VSM 252	Sondage A : 19e – 20e AD	Plat Drag. 18, TS	1	1	252-1	32
VSM 23	Fosse F 3 : 12e – 13e AD	Plat Drag. 22/23, TS	1	1	23-1	33
VSM 222	T 36 : médiéval	Plat, TS	1			
VSM 221	Terre rouge sous T 298 : ?	Amphore Dressel 2/4,	1	1	221-1	34
VSM 82	Niveau de terre et de cailloux au dessus du limon, 2-4 W : 12e – 13e AD ?	Plat Drack 4, TSI	1	1	82-1	35
VSM 249	T 141 : médiéval.	Coupelle Drack 9, TSI (TN)	1	1	249-1	36
VSM 223	Terre rouge, sud T 301 : 1er AD ?	Bol type Roanne, peinte	2	1	223-1	37
VSM 259	Strati I V, c. 15 : Flaviens.	Bol type Roanne, peinte	5	1	259-2	38
VSM 244 VSM 261	Destruction dans l'église : ? 16, 4 Est ; 8 Sud : ?	Cruche à bord en corniche	2	1	244-1	39
VSM 248	T 46 : médiéval.	Pot à col cintré, pâte claire	2	1	248-1	40
VSM 259	Strati I V, c. 15 : Flaviens.	Plat imitation pompéien, grise fine	1	1	259-1	41
VSM 134	Fond de la terre brune : 6.40 Est : 9e – 13e AD.	Pot à épaule marquée, grise fine	2	1	134-1	42
VSM 46	Ouest du gros mur, 4e décapage, niveau apparition des pierres jusqu'à - 0, 30 cm en dessous : 11e – 13e AD.	Jatte à bord replié, pâte grise	1	1	46-1	43
VSM 62	Destruction église : 14.30 Est : ?	Jatte à bord replié, pâte grise	1	1	62-1	44
VSM 42	Fosse F 47 (est de F 44) : 11e – 13e AD	Pot, bord horizontal, pâte grise	2	1	42-1	45
VSM 47	W gros mur : strati IV, c. 15 : Flaviens	Pot, bord éversé, pâte grise	4	1	47-2	46
VSM 49	Dans terre rouge, 18 Est : médiéval.	Pot, bord éversé, pâte grise	2	1	49-1	47
VSM 87	Strati VII, c. 7. Dans limon, dans la zone de galets ; 13.5-14 W : 1er AD ?	Pot à épaule marquée, pâte grise	7	1	87-1	48
VSM 252	Sondage A : moderne.	Pot à épaule marquée, pâte grise	1	1		
VSM 88	Strati VI, c. 6. Dans le limon, 2-3 W : 1er AD ?	Dolium, pâte brune	7	1	88-1	49
		Total	46	20		

Fig. 6. La céramique du Ier siècle de notre ère et sa provenance.

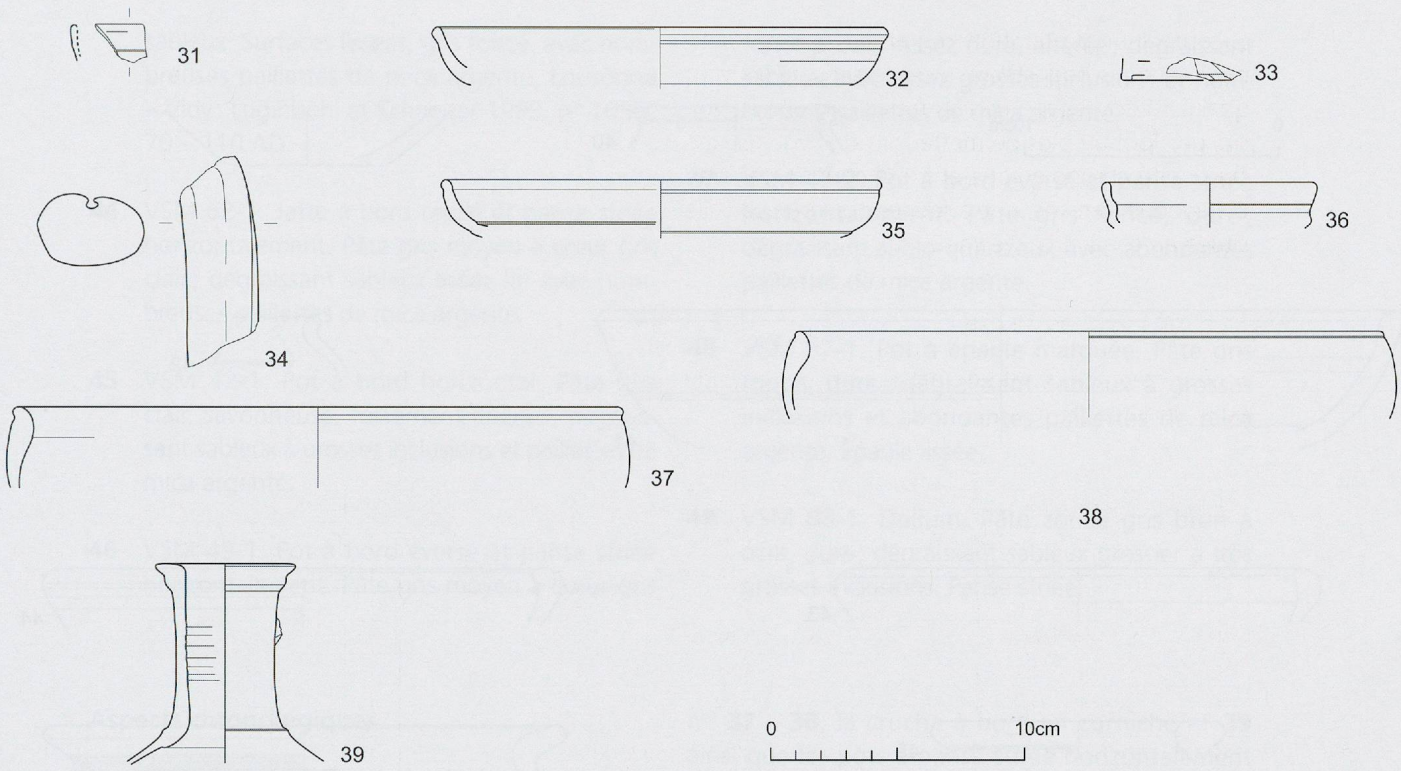

Catalogue

Terre sigillée

31 VSM 44-1. Plat Drag. 15/17. Pâte et engobe caractéristique de La Graufesenque, Gaule du Sud, 30 – 80 AD.

32 VSM 252-1. Plat Drag. 18. Pâte et engobe caractéristique de La Graufesenque, Gaule du Sud, 30 – 80 AD.

33 VSM 23-1. Assiette Drag. 22. Pâte et engobe caractéristique de La Graufesenque, Gaule du Sud, 50 – 90 AD.

Amphore

34 VSM 221-1. Anse d'amphore Dressel 2/4. Pâte brique, dure; abondant dégraissant sablo-quartzeux avec grosses inclusions blanches et particules de mica doré. Produite en Tarraconnaise, Ier siècle apr. J.-C.

TSI

35 VSM 82-1. Plat Drack 4. Pâte beige à saumon, savonneuse, fortement altérée; fin dégraissant sableux avec particules de mica doré. Engobe complètement disparue.

36 VSM 249-1. Coupelle Drack 9 en terra nigra. Pâte gris assez clair, fine, altérée; engobe noire satinée, partiellement disparue.

Peinte

37 VSM 223-1. Bol de type Roanne. Pâte beige saumon, fine, altérée; fin dégraissant sableux. Bandes blanches et rouges appliquées sur les surfaces externes. Lousonna – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 952: 50 – 80 AD.

38 VSM 259-2. Bol de type Roanne. Pâte beige pâle savonneuse, fine, très altérée. Bande blanche sous le bord; les autres traces de peinture ont disparu. Lousonna – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 952: 50 – 80 AD.

Cruche

39 VSM 244-1. Cruche à bord en corniche. Pâte saumon ocre assez fine, altérée; dégraissant sablo-quartzeux avec paillettes de mica argenté. Avenches VD: Schucany *et al.* dir. 1999, pl. 37, 17:1 - 50 AD.

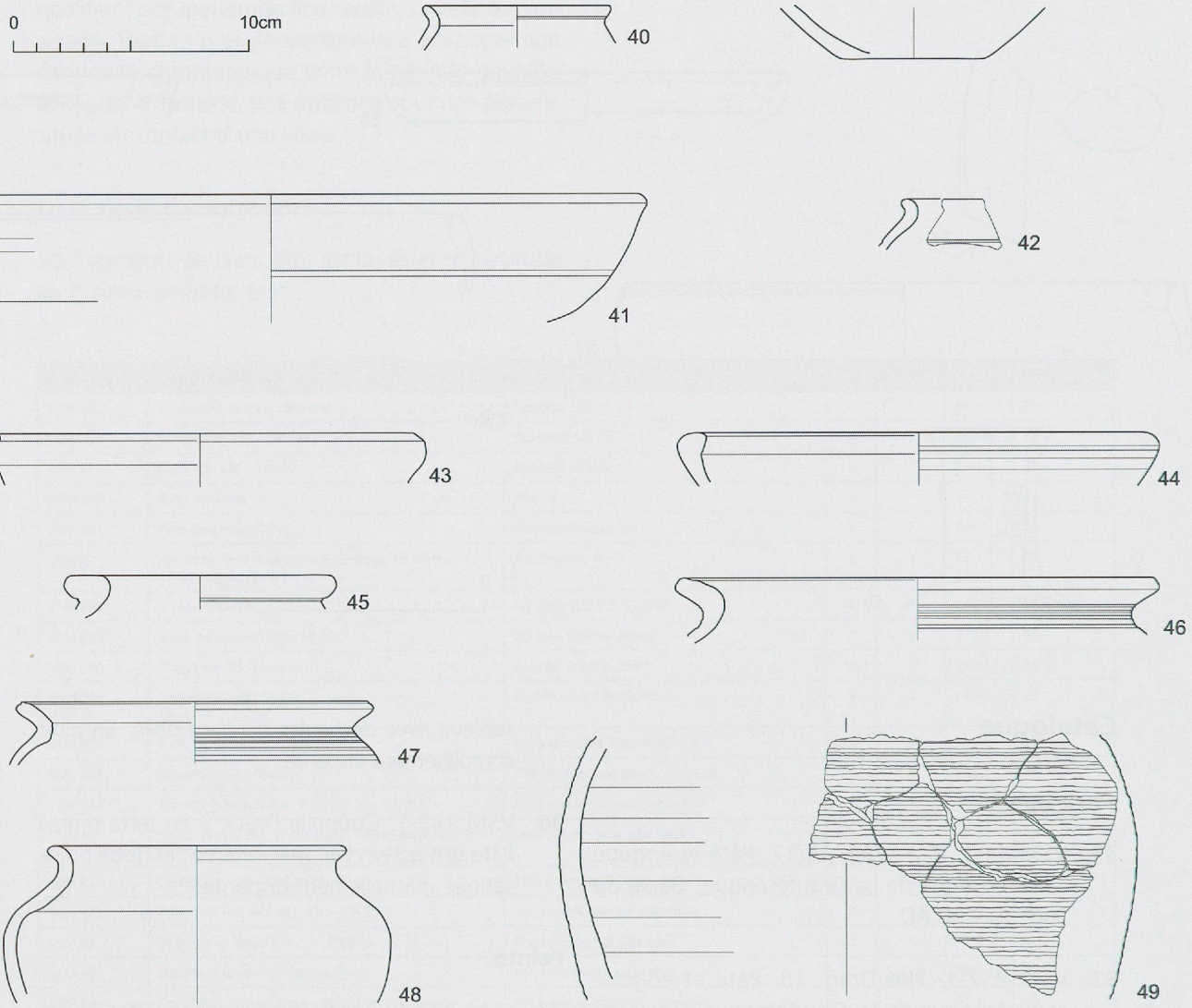

Claire

40 VSM 248-1. Pot à lèvre éversée. Pâte saumon ocre assez fine, très altérée ; dégraissant sableux avec quelques grosses inclusions.

Grise fine

41 VSM 259-1. Jatte tronconique à bord éversé souligné par une cannelure. Pâte gris clair très fine, savonneuse, très altérée. Dégraissant sableux fin. Forme reproduisant celle des plats à engobe interne rouge pompéien locaux. Pour la forme : Lousonna – Vidy : Luginbühl et Schneiter 1999, n° 896 : 40 – 60 AD ; Massongex VS : Schucany *et al.* dir. 1999, pl. 30, 24 : 40 – 60 AD.

42 VSM 134-1. Pot à épaule marquée. Pâte gris moyen à cœur gris clair, savonneuse, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux avec quelques grosses inclusions et paillettes de mica argenté. Forme identique au n° cat. 23 provenant de la fosse 123 : 60 – 90 AD.

Grise culinaire

43 VSM 46-1. Jatte à bord replié rainuré. Pâte gris brun foncé, feuilletée, dure ; dégraissant

sableux. Surfaces lissées, gris foncé, avec nombreuses paillettes de mica argenté. Lousonna – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 1055: 70 – 110 AD.

44 VSM 62-1. Jatte à bord replié et panse striée horizontalement. Pâte gris moyen à cœur gris clair; dégraissant sableux assez fin avec nombreuses paillettes de mica argenté.

45 VSM 42-1. Pot à bord horizontal. Pâte gris clair, savonneuse, fortement altérée; dégraissant sableux à grosses inclusions et paillettes de mica argenté.

46 VSM 49-1. Pot à bord éversé et panse striée horizontalement. Pâte gris moyen à cœur gris foncé à clair. Assez dure, altérée; dégraissant sableux avec assez grosses inclusions et nombreuses paillettes de mica argenté.

47 VSM 47-2. Pot à bord éversé et panse striée horizontalement. Pâte gris foncé, dure; dégraissant sablo-quartzeux avec abondantes paillettes de mica argenté.

48 VSM 87-1. Pot à épaule marquée. Pâte gris foncé, dure; dégraissant sableux à grosses inclusions et abondantes paillettes de mica argenté. Épaule lissée.

49 VSM 88-1. Dolium. Pâte zonée gris brun à ocre, dure; dégraissant sableux grossier à très grosses inclusions. Panse striée.

Aspects chronologiques

Il serait théoriquement possible de sérier les 20 récipients déterminés au sein du Ier siècle. L'exercice paraît cependant inutile puisque les contextes de découvertes n'offrent aucune chance de reconnaître des horizons pertinents.

Sur le plan chronologique, les éléments datants tels les assiettes Drag. 15/17 n° **31**, Drag 18 n° **32** apparaissent dès les années 30 de notre ère, l'assiette Drag. 22 n° **33** à partir du milieu du Ier siècle; leur diffusion perdure jusqu'à la fin du Ier siècle.

La céramique régionale qui lui est associée, tels le plat en TSI Drack 4 (n° **35**), la coupelle Drack 9 (n° **36**), les bols de Roanne à bord épaissi nos **37 – 38**, la cruche à bord en corniche n° **39** ainsi que les pots à panse striée horizontalement nos **45 – 46** sont observés dès la première moitié du Ier siècle pour disparaître sous le règne de Vespasien. Les jattes à bord replié nos **43 – 44** et les pots à épaule marquée n° **48** sont en revanche plutôt caractéristiques de la seconde moitié du Ier siècle; leur diffusion perdure d'ailleurs pendant le IIe siècle également.

La quantité somme toute importante de céramique datable entre le milieu et la seconde moitié du Ier siècle conforte les données fournies par le matériel de la fosse F 123. Ensemble, elles évoquent la fréquentation plus qu'occasionnelle du secteur fouillé et plaident en faveur d'un habitat d'importance dans le voisinage.

Les IIe et IIIe siècles

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 251	Sud de F 14 : 11.50 Est : 9e – 11e AD	Coupe Drag. 37, TS	1	1	251-1	50
VSM 220	TP 4 : ?	Coupe Drag. 37, Thonon	1	1	220-1	51
VSM 167 VSM 234 VSM 239 VSM 240	Décapage entre nord gros mur et route : 9e – 11e AD Strati IV, céramique 2 T 209 : médiéval. T 469 : médiéval	Coupe Drag. 37, TSI	4	1	239-1	52
VSM 208 VSM 225 VSM 227 VSM 238 VSM 250	Terre brun rouge, N. de T 426 : 2.80 Est : 1er AD Sondage A. Dans fosse arrachement mur sud : médiéval. Déblais terre rouge, sud chantier. Sous bassin T 214, en surface de terre rouge : 1er AD ? Sans indications.	Coupelle Drag. 27, TS	5	1	250-1	53
VSM 45 VSM 69 VSM 91 VSM 203 VSM 255	T 32 : médiéval Sommet de F. 60 : 3.50-4.20 Ouest : médiéval. Strati VI, c. 5 ; 4.22 Ouest : ? T 73 : médiéval. Sondage 10.50-11.50 Est : moderne.	Gobelet, décor à la barbotine, CRA	5	1	203-1	54
VSM 151	Fosse F 33 : médiévale.	Fond de coupe, CRA	1	1		
VSM 116	Sommet de Fosse F 113 : 7.40 ouest	Cruche, CRA	1	1		
VSM 43 VSM 236 VSM 242	Fosse F 27 : 10e – 11e AD. Terre rouge entre F.50 et gros mur : ? Angle fondation des gros murs 1 Est : 9e – 11e AD	Cruche à bord triangulaire éversé	3	1	236-1	55
VSM 222 VSM 259	T 36 : médiéval Strati IV, c. 15 : Flaviens	Jatte à bord épaissi, pâte claire	4	1	259-3	56
VSM 94	Fosse F 56 : médiéval	Jatte à bord vertical arrondi, grise	1	1	94-1	57
VSM 68	Vrac	Jatte tronconique, bord arrondi, grise	1	1	68-1	58
VSM 60 VSM 64 VSM 66	Dans T 41 et T 44 : médiéval. T 41 : médiéval Terre rouge, T 116 : médiéval	Pot côtelé, fumigée	4	1	60-1	59
		Total	32	12		

Fig. 7. La céramique des IIe – IIIe siècles de notre ère et sa provenance.

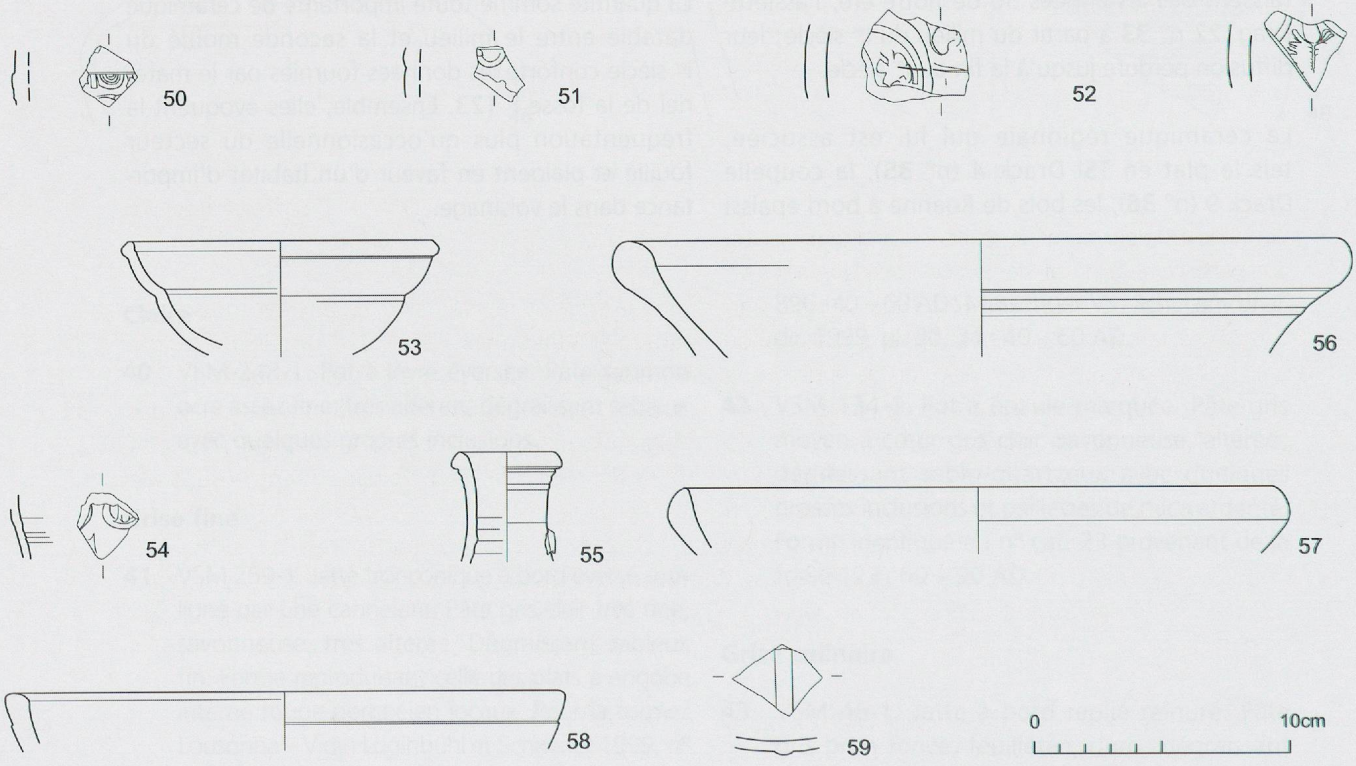

Catalogue

Terre sigillée

50 VSM 251-1. Coupe Drag. 37. Pâte beige orange, fine, dure, avec dégraissant très fin; engobe brun rouge brillant. Groupe des ateliers de Lezoux: 150 – 250 AD.

51 VSM 220-1. Coupe Drag. 37. Pâte saumon assez fine, dure avec dégraissant sableux à paillettes de mica doré. Engobe brun orange. Ove: . Thonon, IIIe siècle.

52 VSM 239-1. Coupe Drag. 37. Pâte beige saumon, assez fine, savonneuse, altérée; engobe brun orange satiné, altéré. Décor figuratif dans des médaillons encadrés par des feuilles. Atelier d'Avenches ou de Martigny: IIIe siècle.

53 VSM 250-1. Coupelle Drag. 27. Pâte beige saumon assez pâle, assez dure, légèrement altérée; engobe brun rouge satiné, altéré. Groupe d'ateliers de Lezoux, IIe siècle (?)

Céramique à revêtement argileux (CRA)

54 VSM 203-1. Gobelet tulipiforme. Pâte beige saumon, dure; engobe brun foncé satiné, altérée. Décor de rinceaux à la barbotine. Atelier régional, 150 – 250 AD.

Cruche

55 VSM 236-1. Cruche à bord triangulaire éversé. Pâte beige saumon assez fine; dégraissant sableux quartzeux à grosses inclusions blanches et paillettes de mica argenté

Claire

56 VSM 259-3. Jatte tronconique à bord épaissi arrondi. Pâte beige pâle, fine savonneuse, altérée; fin dégraissant sableux avec quelques paillettes de mica argenté.

Grise

57 VSM 94-1. Jatte à bord vertical. Pâte gris ocre, sableuse, dure; dégraissant sableux comportant des paillettes de mica argenté. Surfaces lissées gris foncé avec nombreuses de paillettes de mica argenté.

58 VSM 68-2. Jatte tronconique à bord arrondi. Pâte ocre gris sableuse, dure; dégraissant sableux comportant des paillettes de mica argenté. Surfaces lissées gris foncé avec nombreuses de paillettes de mica argenté.

59 VSM 60-1. Pot côtelé. Pâte gris à cœur gris ocre, assez dure, altérée; dégraissant sableux comportant des paillettes de mica argenté. Surfaces lissées gris foncé avec nombreuses de paillettes de mica argenté.

Une palette de céramiques restreinte

De faible ampleur numérique, cet ensemble ne reflète que partiellement la poterie utilisée alors dans la région genevoise. Aux côtés de deux récipients issus des ateliers de Gaule centrale (nos **50** et **53**) entre la seconde moitié du IIe siècle et le IIIe siècle, on peut relever la présence exceptionnelle à Genève de plusieurs fragments d'une coupe de sigillée helvétique ornée, du type Drag. 37 (n° **52**). Ce genre de céramique, produit au IIIe siècle dans des ateliers situés à Baden, à Bern – Enge, à Avenches et probablement à Martigny, ne connaît qu'une diffusion restreinte dans le bassin lémanique[447]. Enfin, un tesson d'une coupe Drag. 37 issue des ateliers de Thonon (n° **51**), également actifs dans le courant du IIIe siècle, étoffe le modeste corpus des récipients de cette provenance[448].

La céramique à revêtement argileux est sous-représentée à Vuillonnex. Observée dès le milieu du Ier siècle, cette catégorie de vaisselle de table de production régionale prend graduellement le relais des imitations de terre sigillée pour les supplanter à partir de la fin du siècle. Peu diffusée avant la seconde moitié du IIe siècle, elle va connaître un développement hors du commun pendant le IIIe et le IVe siècle avant de régresser et de disparaître dans le courant du Ve siècle. Seul 4 fragments d'un gobelet tulipiforme à décor de barbotine (n° **54**), produit entre la

447 Pour la production en général, voir Ettlinger et Roth-Rubi 1979; pour le Valais, voir Haldimann 1998, pp. 134-135.

448 Paunier 1980, p. 182.

fin du IIe et le IIIe siècle, et deux tessons de la panse d'une cruche représentent cette famille.

La céramique régionale et locale offre un panel de formes classique pour le IIe comme pour le IIIe siècle[449]. La typologie de la cruche n° **55**. est bien attestée dans les niveaux du IIIe siècle explorés à Genève; cette remarque vaut également pour les jattes en pâte grise nos **57 – 58**. En revanche la grande jatte en pâte claire n° **56** n'est documentée que par de rares parallèles datables du IIe siècle.

Considérée dans son ensemble, cette céramique provenant des contextes les plus disparates rend compte d'une fréquentation des lieux qui ne se dément pas.

449 Pour la céramique du IIIe siècle, voir en dernier Haldimann et Rossi 1994.

Le Bas-Empire

Quatre fragments peuvent être attribués avec certitude à la période envisagée:

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 70	Dans limon brun orange. Strati V, c. 2: 12.50-15 Ouest: 4e – 5e AD?	Coupe Lamboglia 2/37, CRA	2	1	70-2	60
VSM 178	T 395: médiéval.	Coupe Paunier 396, CRA	1	1	178-1	61
VSM 108	Fosse F 94: médiéval	Coupe Paunier 394, CRA	1	1		
		Total	4	3		

Fig. 8. La céramique du Bas-Empire et sa provenance.

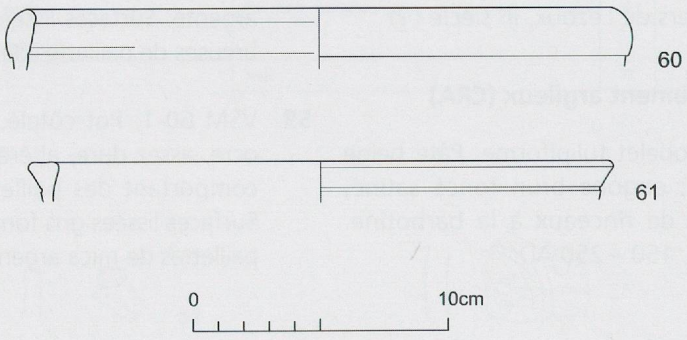

Catalogue

Céramique à revêtement argileux (CRA)

60 VSM 70-2. Coupe carénée Lamboglia 2/37. Pâte beige saumon, fine, savonneuse, altérée; fin dégraissant comportant de rares paillettes de mica doré. Engobe brun foncé mat, presque entièrement disparu.

61 VSM 178-1. Coupe carénée Paunier 396. Pâte ocre orange, assez dure, fortement altérée; dégraissant sableux comportant de grosses inclusions et des paillettes de mica doré.

Une continuité ténue

Les trois récipients produits entre le IVe et le Ve siècle de notre ère, tous en revêtement argileux, permettent d'envisager une certaine continuité dans la fréquentation de la parcelle fouillée. Force est de constater la régression très marquée du mobilier datable de la période envisagée. Cette régression peut signaler une rupture dans la continuité de l'habitat voisin.

Le haut Moyen Âge

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 218		Jatte tronconique, pâte claire	1	1	218-1	62
VSM 12	Remblai tranchée du mur annexé au nord de la tour. Fondation avec gros boulets : 11e – 13e AD	Pichet à bec pincé, pâte claire	1	1	12-1	63
VSM 81	Décapage sous la route, niveau de terre brune directement sous le pavage de la route : 6-10 Ouest	Pot à bord éversé concave, pâte claire	3	1	81-1	64
VSM 68	Vrac	Fond de pot culinaire, pâte claire	4	1		
VSM 29 VSM 198	Surface de F 14 : 13e – 14e AD TP 21 : ?	Fond de pot décollé à la ficelle, claire	2	1		
VSM 179	T 360 : médiéval.	Fond de pot décollé à la ficelle, claire	2	1		
VSM 122	Niveau de charbon, plan A4/V : 3-4 Ouest : 5e – 8e AD.	Pot à bord triangulaire éversé, grise	2	1	122-1	65
VSM 93	Strati VI, c. 5 - c. 6 ; 6 Ouest : ?	Pot à bord en bandeau	1	1	93-1	66
		Total	16	8		

Fig. 9. La céramique du haut Moyen Âge et sa provenance.

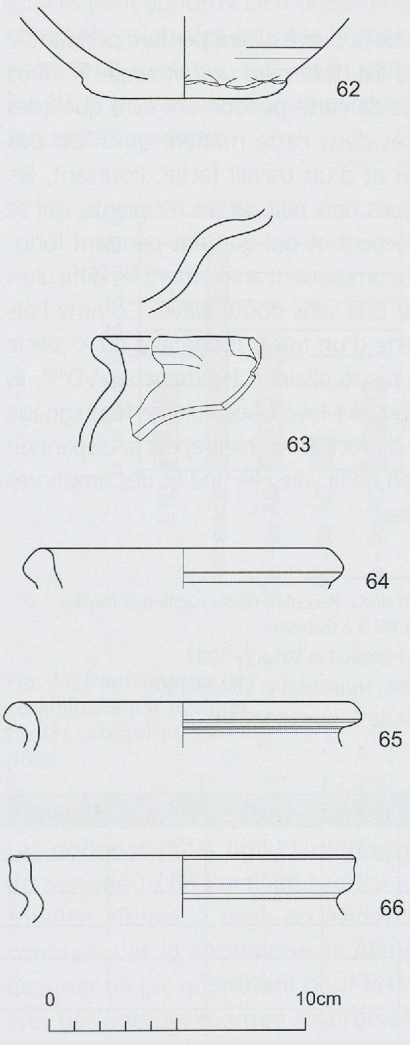

Catalogue

Pâte claire

62 VSM 218-1. Fond de jatte tronconique. Pâte beige pâle, fine assez dure ; dégraissant sableux avec inclusions blanchâtres et paillettes de mica argenté. Lavigny VD : Haldimann et Steiner 1996, VIe – VIIe AD.

63 VSM 81-1. Pichet à bec pincé. Pâte beige gris sableuse, dure ; dégraissant sableux avec grosses inclusions blanches, rares paillettes de mica argenté. Traces de suie localisées sur le bord.

64 VSM 81-1. Pot à bord éversé concave. Pâte brun ocre à cœur gris foncé, dure ; dégraissant sableux grossier avec quelques paillettes de mica doré.

65 VSM 122-1. Pot à bord triangulaire éversé. Pâte gris beige dure ; dégraissant sableux avec inclusions blanches et rares paillettes de mica argenté. Traces de suie sur le bord.

66 VSM 93-1. Pot à bord en bandeau. Pâte gris foncé à cœur gris ocre, dure ; très gros dégraissant sableux avec paillettes de mica argenté. Parc de La Grange GE : Haldimann 1994, n° 53 : 750 – 850 AD.

Une fréquentation soutenue

L'activité humaine existe aux abords de la future église du décanat de Vuillonnex: les 8 récipients dénombrés en témoignent. La majorité des récipients identifiés est datable du VI^e^ et du VII^e^ siècle de notre ère; c'est le cas en particulier pour le fond de jatte tronconique n° **62**, le pichet à bec pincé n° **63**, et le pot à bord triangulaire éversé n° **65**. Le pot à bord éversé concave n° **64** est quant à lui déjà attesté pendant la seconde moitié du IV^e^ siècle, mais est également observé au VI^e^ siècle de notre ère[450]. Enfin, le pot à bandeau n° **66** représente une période plus récente: la mise au jour d'un ensemble homogène de la seconde moitié du VIII^e^ ou de la première moitié du IX^e^ siècle au Parc de La Grange GE permet de situer l'exemplaire de Vuillonnex dans la même fourchette chronologique.

Cette faible collection de récipients identifiés peut être occasionnée par la fréquentation de la chaussée; la présence proche d'un habitat paraît toutefois possible, le nombre de tessons reconnus étant toutes proportions gardées plus important que pour la période précédente.

Le cas particulier de la pierre ollaire

La pierre ollaire, un matériau de luxe chronologiquement insaisissable

L'apparition de la pierre ollaire dans la batterie culinaire débute indirectement dès le I^er^ siècle av. J.-C. Les qualités thermiques de cette pierre de la famille des talcschistes est alors connue par les potiers valaisans qui l'utilisent comme dégraissant pour les pâtes des jattes et des marmites culinaires non tournées en Valais, en Val d'Aoste et au Tessin. L'intérêt pour ce matériau croît pendant le I^er^ siècle de notre ère; les premières marmites, taillées dans cette pierre, sont alors observées dans la haute vallée du Rhône, à Gamsen[451]. L'exploitation des filons de pierre ollaire, abondants dans la région de Zermatt et sur les hauteurs de Saint Vincent dans le Val d'Aoste, se développe dès lors de pair avec l'amélioration du travail de la pierre, dorénavant tournée à proximité des gisements. L'exportation encore occasionnelle des récipients tournés est observée dans le courant du I^e^ siècle sur le Plateau helvétique. Pourtant l'exportation à grande échelle ne se développe réellement qu'à partir du Bas-Empire. Dès le IV^e^ siècle, les contextes de Suisse occidentale et de Genève en particulier contiennent toujours leurs lots de pots et plus rarement de plats en pierre ollaire. Des récipients issus des Alpes sont attestés à Lyon, mais aussi dans les Bouches-du-Rhône puisque l'oppidum de St-Blaise, au bord de l'Étang de Berre, livre 70 récipients importés entre le V^e^ et le VII^e^ siècle de notre ère[452].

Que la diffusion de la pierre ollaire perdure pendant le haut Moyen Âge est désormais un fait acquis[453]. Tous les sites romands de cette période ont livré quelques récipients réalisés dans cette matière qui n'est pas d'une extraction et d'un travail facile. Pourtant, les qualités thermiques hors pair de ces récipients, qui se chauffent rapidement et qui gardent pendant longtemps la chaleur, compensent amplement les difficultés évoquées et leur prix sans doute élevé. Comme l'atteste la découverte d'un trésor monétaire du X^e^ siècle dans un pot en pierre ollaire à Hermenches VD[454], ils représentent jusqu'au Moyen Âge l'ultime témoignage d'un commerce de récipients, bien après la disparition dans notre région de la vaisselle fine et des amphores méditerranéennes.

450 Terrier, Haldimann et Wiblé 1993, 30, n° 13.

451 Renseignement de O. Paccolat, responsable des fouilles romaines de la RN 9 à Gamsen.

452 Demians d'Archimbaud et Vallaury 1997,

453 Haldimann 1994; Haldimann et Steiner 1996.

454 Renseignement de G. Kaenel, MCAHL.

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 33	Fosse F 44: 9^e^ – 11^e^ AD	Marmite cylindrique tournée	1	1	33-1	71
VSM 253	Terre rouge, sud T. 309, 10 Est.	Fond de grand pot tourné	1	1	253-1	
VSM 92	T 522: médiéval.	Marmite cylindrique	1	1		
VSM 106	T 533: médiéval.	Marmite	1			
VSM 115	Empierrement B, plan A4/II: 2.60-4.30 Ouest: 13^e^ AD	Pot cylindrique	1	1		
		Total	5	4		

Fig. 10. La pierre ollaire et sa provenance.

Passionnante, l'étude des vases en pierre ollaire demeure toutefois frustrante sur le plan typochronologique. La contrainte du matériau impose un éventail de formes restreint, limité à des pots ou cylindriques ou tronconiques, à des jattes tronconiques et à des couvercles. La fantaisie formelle n'est donc pas de mise et rend impossible une datation précise des récipients. Ainsi, les exemplaires mis au jour à Vuillonnex peuvent dater du IVe siècle comme du Moyen Âge...

VII.2.3. Quel témoignage livre la céramique antique issue de contextes tardifs?

Au terme de la détermination globale des céramiques dépourvues de contextes homogènes, quels indices peut apporter ce mobilier pour une meilleure compréhension des activités humaines en ces lieux entre le IIe siècle av. J.-C. et le VIIIe siècle de notre ère? Un examen statistique permet de dessiner les tendances suivantes:

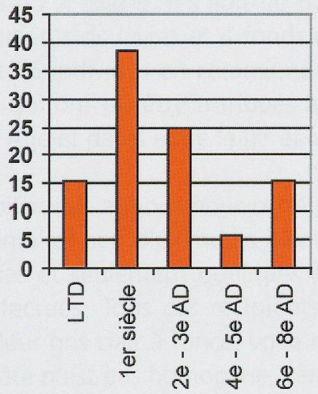

Fig. 11. Pourcentage des céramiques par période, toutes catégories confondues.

Les données de la fig. 11 représentent une sorte de baromètre de l'activité humaine sur la parcelle fouillée. Outre la mise en évidence de périodes connues par la céramique seulement, on voit se dessiner un pic quantitatif pour le Ier siècle de notre ère, période qui marque assurément le maximum de fréquentation du site avant le développement des édifices religieux à partir du IXe siècle.

Comment évaluer correctement l'occupation humaine au travers de ce témoignage rendu flou par la position secondaire des tessons étudiés qui proviennent en majorité de remblais médiévaux? L'absence de structures conséquentes pour les périodes envisagées n'est certainement pas due aux bouleversements de la topographie initiale du site, le développement de l'église, de ses dépendances et du cimetière se déroulant dans un terrain dépourvu de constructions excepté la route mise en évidence.

La route est un fil conducteur pour comprendre le type d'occupation du site; elle est un élément structurant de première importance pour le bornage du territoire et la délimitation des propriétés lors de la mise en œuvre d'un cadastre. Tel est assurément le rôle de la voirie de Vuillonnex, qui peut avoir été tracée dès le Ier siècle de notre ère. Les constats évoqués rendent plausible plusieurs modes de dépôt pour les céramiques recueillies: décharge occasionnelle le long de la voirie, remblais rapportés pollués par des matériaux romains, voire même le bris occasionnel de vases sur la chaussée.

Quelle que soit la cause de leur présence dans les niveaux médiévaux fouillés, la probabilité demeure élevée pour qu'elles proviennent du voisinage; on peut donc leur accorder une certaine validité comme instrument de connaissance de l'environnement de la parcelle fouillée. Si l'on suit cette réflexion, les points suivants apparaissent:

- Une occupation du territoire dès La Tène finale est plausible; le mobilier recueilli rend compte d'une vaisselle de service de qualité, accompagné d'un fragment d'amphore à vin qui revêt une importance particulière, car elle n'était certainement pas à la portée de toutes les bourses. Peut-être faut-il considérer ces données comme les premiers indices d'un grand domaine gaulois proche, une de ces résidences de la *nobilitas* celte, la seule classe sociale en mesure de disposer des ressources financières nécessaires à l'acquisition de ce produit excessivement onéreux qu'est le vin.

- La présence voisine d'un domaine dès le début du Ier siècle de notre ère est très vraisemblable; la grande dépression, sans doute causée par l'extraction du gravier morainique à des fins édilitaires, connaît une première phase de comblement à partir du milieu du Ier siècle. Ces travaux rendent compte de la proximité

d'utilisateurs de cette matière, présente en abondance dans la région et donc probablement exploitée très localement. La présence proche d'un habitat peut également être considérée comme acquise pendant la seconde moitié du Ier siècle, période qui voit le comblement de la fosse F 123. La quantité élevée de mobilier de la seconde moitié du Ier siècle recueillie dans des contextes plus tardifs va dans le même sens.

- En dépit de l'absence de structures datées de cette période, une fréquentation continue des lieux pendant les IIe et IIIe siècles de notre ère apparaît au travers de la céramique déterminée. Le Bas Empire, à peine représenté par trois récipients, paraît marquer une régression de la fréquentation. En revanche les huit vases du haut Moyen Âge témoignent d'une présence humaine comparable à celle observée pour La Tène finale.

Ces résultats sont bien sûr à considérer avec la prudence nécessaire, car la parcelle explorée se situe aux marges des domaines antiques. L'absence de structures qui en résulte et notre méconnaissance des habitats voisins ne permet pas vraiment de connaître le terroir dans lequel une voirie est tracée à partir du Ier siècle apr. J.-C. Toutefois, le modeste témoignage transmis par les tessons datables évoque une campagne peuplée et organisée sans discontinuité depuis La Tène finale déjà ; ce constat ne fait que rejoindre les résultats des fouilles menées à Vandoeuvres GE et au Parc de La Grange GE qui ont révélé la pérennité des parcellaires et des domaines depuis le IIe siècle av. J.-C.

VII. 3. La céramique médiévale

Michelle Joguin Regelin

Le mobilier des IXe et Xe siècles

Le contexte archéologique

Le mobilier céramique attribué à la fin du haut Moyen Âge provient de couches antérieures à la construction de la route nord, remplaçant la route primitive perturbée par l'installation d'un cimetière au Xe siècle, ainsi que d'un remblai situé au nord de l'annexe nord. Ce sont dans ces niveaux que l'église du XIe siècle et les fosses-silos ont été aménagées. Le mobilier découvert dans ces couches bien définies ne peut être qu'antérieur à cette phase de profonde transformation du site.

La céramique

L'analyse des structures archéologiques confrontée aux éléments typologiques a finalement permis d'isoler, parmi des fragments plus anciens, un petit lot de céramiques dont la datation ne peut s'étendre au-delà du Xe siècle. Il s'agit de 67 tessons, dont 17 fragments de lèvres et 4 fonds de vases, représentant 15 individus en céramique et un en pierre ollaire, qui ont pu être attribués à la fin du haut Moyen Âge et datés entre le IXe et le Xe siècle.

Le mobilier mis au jour pour cette période est très fragmentaire, peu d'éléments identifiables ont été retrouvés et seulement quelques collages ont pu être effectués. Tous ces récipients ont des pâtes de couleur gris clair à foncé, voire noire. La qualité de la pâte n'est pas homogène, certains fragments présentent une pâte assez grossière avec des inclusions bien visibles, alors que d'autres montrent une pâte très fine et une cuisson de bonne qualité. Les formes sont fermées et font partie de la famille des pots à cuire, terme générique pour un récipient ayant été en contact avec un foyer. Les lèvres sont de deux sortes: éversées et en bandeau. Aucun fragment d'anse n'ayant été découvert, seul un fragment de bec pincé permet d'identifier une cruche parmi les oules.

Les lèvres éversées (cat.72-74, 79, 94, 112)

Parmi les lèvres éversées, trois types spécifiques se distinguent: le premier est rectangulaire avec une extrémité plate (cat.73, 94), le deuxième est rectangulaire avec une extrémité arrondie (cat.72, 74, 112) et le dernier a un profil en amande (cat.79).

Le type de lèvre rectangulaire à extrémité plate récolté à Saint-Mathieu a été très fréquemment retrouvé pour les Xe-XIe siècles en Languedoc[455]. Il ne s'agit pas d'une production locale spécifique à cette région, puisque ce type de lèvres est aussi une caractéristique des productions de céramiques en Rhône-Alpes pour une période allant du VIIe au XIe siècle[456]. L'importation de ce genre de récipient s'est vraisemblablement faite à large échelle vers le sud et il est donc bien probable que des échanges aient aussi eu lieu avec la région genevoise, comme ce sera le cas pour les céramiques à fond marqué puis, plus tard, pour les pichets décorés.

Quant aux lèvres rectangulaires à extrémité arrondie, les individus retrouvés à Charavines[457] cohabitent avec les lèvres en bandeau, les pots ayant été façonnés avec l'un ou l'autre type de lèvre. Les exemplaires de Vuillonnex présentent des coupes assez fines, avec ou sans gorge, légèrement concaves sur la face interne. Les comparaisons sont flagrantes avec le matériel issu des fouilles en Rhône-Alpes pour cette période, tant sur les sites de Corcelles-en-Beaujolais que de Saint-Georges-de-Reneins[458] ou même de la Tour d'Albon[459] dans la vallée du Rhône.

La lèvre en amande paraît être l'élément le plus tardif de ce lot. A Apt[460] (Vaucluse), un fragment très semblable a été découvert en relation avec des fonds bombés dans une fosse datée de l'époque carolingienne. De même, à Loupian[461] et Aimargues[462] (Languedoc), ce type de lèvre est attribué au Xe siècle.

455 CATHMA, 1993, p. 153 (type 5a, c et d).

456 Faure-Boucharlat, 1996, p. 158, fig. 109, n°8.

457 Faure-Boucharlat, 1993, pp. 189-203.

458 Faure-Boucharlat, 1996, pp. 158-161.

459 La visite de cette fouille, menée par MM. Johnny de Meulenmeester et Jean-Michel Poisson en été 2000 confirme cette hypothèse. Mme Bruna Maccari-Poisson a eu la gentillesse de me montrer les découvertes céramologiques: les lèvres observées ont le même profil que les individus de Saint-Mathieu.

460 Kauffmann 1987, p. 81, fig. 15, n°70, voire le 76.

461 CATHMA 1993, p. 173, fig. 48, n°4.

462 CATHMA 1993, p. 147, fig. 18, n°11.

Les lèvres en bandeau (cat.75-77, 90, 101-103)

Les lèvres en bandeau peuvent être séparées en deux groupes: les premières sont fines à découpe et gorge très marquées (cat.75, 76, 101, 103) et les secondes ont un profil plus épais, avec une gorge peu visible, voire inexistante (cat.77, 90, 102). Les premiers individus pourraient être considérés comme une continuité des productions de bandeaux primitifs, alors que pour les seconds, il s'agirait là d'exemplaires plus évolués et plus proches des productions attestées pour les XI[e]-XII[e] siècles[463].

Les fonds

Les fonds associés à ce lot sont tous bombés, mais aucun d'entre eux n'a pu être rapproché d'un bord. Les fonds bombés apparaissent dans le paysage de la céramique culinaire dès le IX[e] siècle dans le Lyonnais, conférant d'ailleurs un caractère typologique déterminant pour la datation du matériel de cette période. Une fois de plus, un constat semblable peut être effectué avec la région genevoise: aucun fond plat n'a été retrouvé en corrélation avec le matériel étudié.

Un fragment de fond bombé comporte une ligne incisée. L'envie est grande de l'associer aux productions des fonds marqués connues dans la région Rhône-Alpes[464], et cela d'autant plus que la récente découverte de fours de potiers à Romans[465] a permis de remonter la datation de cette production à la fin du X[e] siècle, alors que ces marques étaient traditionnellement datées du premier quart du XI[e] siècle. Un exemplaire, découvert à Saint-Jean-Hors-Les-Murs[466], présente une marque de fond incisée et ne laisse aucun doute sur son attribution à cette production. Néanmoins, dans le cas présent, il pourrait s'agir d'une simple griffure faite lors de la fabrication du vase, mais l'interprétation de cette incision comme marque de fond ne doit pas être écartée trop rapidement[467].

Le matériel non pertinent

De nombreux autres fragments peuvent également être attribués à cette période, cependant uniquement typologiquement, puisque leur situation stratigraphique n'est malheureusement pas pertinente. Quelques fragments de céramique ont été découverts dans des remplissages de fosses, fosses-silos et tombes. Certaines tombes ayant fourni du mobilier céramique ont fait l'objet d'analyses C14 permettant de confirmer la datation établie sur la base des seuls critères typologiques. Les fosses, ayant fourni du matériel, sont creusées en forme de poire; le bord surplombant le fond, il est possible d'admettre que du matériel se trouvant dans le terrain encaissant soit tombé au fond de la fosse lors de son abandon[468]. De même, le remplissage de la fosse a pu comporter du matériel bien plus ancien que celui contemporain de l'abandon.

Le volume important de fragments ayant pu être attribués à la fin du haut Moyen Âge par comparaison typologique avec les éléments datés de manière pertinente indique une activité villageoise conséquente dans les environs des bâtiments religieux à l'époque carolingienne. En effet, le matériel, exclusivement des tessons de pots à cuire, représente plus de 50 vases. Ce type de céramique, utilisé quotidiennement au sein des foyers pour la préparation des repas, témoigne de l'activité culinaire de l'habitation du desservant avec fond de cabane et grenier sur pierres, installés aux alentours.

Les éléments de comparaison

Les fouilles archéologiques menées à Genève ont surtout porté sur l'étude de bâtiments à caractère religieux qui n'ont livré que peu de mobilier en contexte pour cette période. Il est donc impossible, à l'heure actuelle, d'effectuer des comparaisons pertinentes avec le seul matériel genevois. De même, il semble que les fouilles effectuées en Suisse, dans un rayon proche de Genève et au bord du lac Léman, n'aient pas ou peu produit de matériel carolingien en contexte[469]. A l'avenir, le mobilier de Vuillonnex fournira un excellent cadre de références pour l'étude

463 Arlaud 2000: dans la région de Lyon, on parle de bandeau de 1[ère] et 2[e] générations, p. 116.

464 Colardelle 1996.

465 Renseignement donné par Alban Horry.

466 Joguin 1992, pl.30, n°1657c.

467 A Charavines, une dizaine de marques sont incisées, rappelant les marques trouvées sur les récipients en bois., Colardelle, 1996, p. 196, n[os]1 et 2.

468 Un collage a pu être effectué représentant bien ce cas: un fragment de col découvert dans le fond d'une fosse recolle avec une lèvre (cat.74) qui fut mise au jour dans le terrain encaissant.

469 Les publications font cruellement défaut pour cette période dans notre région.

des céramiques retrouvées sur d'autres sites, dont les contextes ne peuvent apporter d'indices de datation très sûrs. En revanche, il paraît concevable de faire quelques rapprochements avec des ensembles découverts dans la région lyonnaise, dans la vallée du Rhône, ainsi que dans le sud de la France. Bien qu'éloigné géographiquement de la région genevoise, le Languedoc a fait l'objet d'une étude de synthèse[470] sur la céramique du haut Moyen Âge du VII[e] au XI[e] siècle et fournit de précieux indices quant aux corrélations qui peuvent être établies avec le mobilier de Vuillonnex.

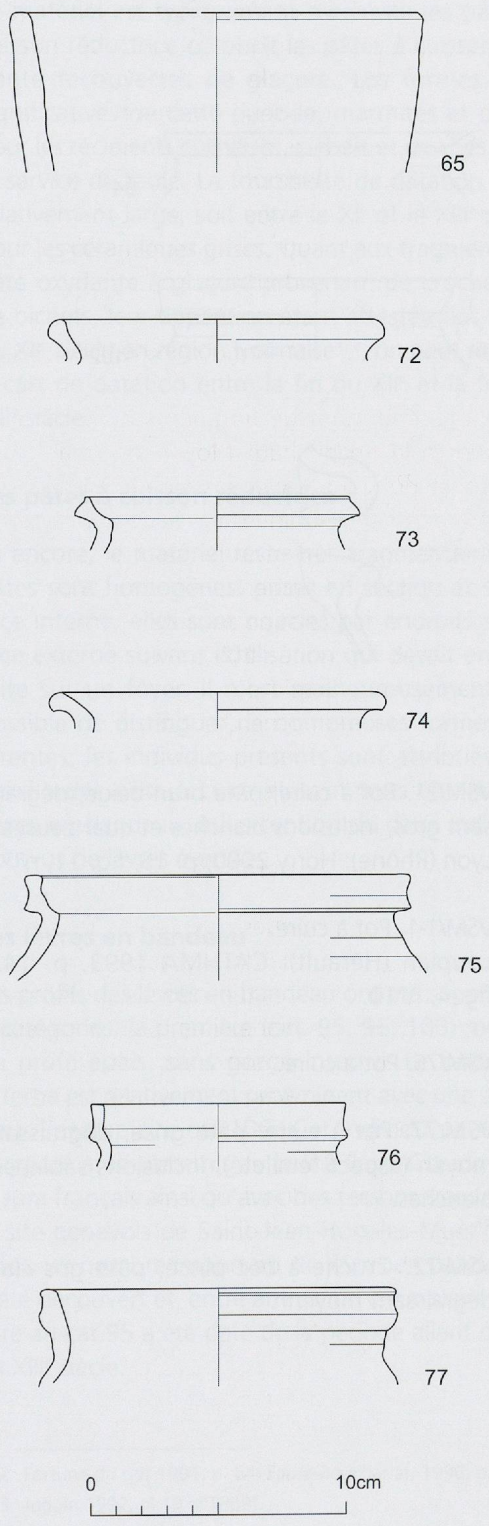

Catalogue

65 VSM/33-1. Pot à cuir en pierre ollaire.
Albigny (Haute-Savoie): Bizot, 1988, p. 44, fig. 32, n°1.

72 VSM/10. Pot à cuire, pâte grise, dégraissant moyen.
Corcelles-en-Beaujolais (Rhône): Faure-Boucharlat, 1996, p. 158, fig. 109, n°37; Albigny (Haute-Savoie): Bizot, 1988, p. 42, fig. 29, n°2.
Lyon (Rhône): Horry 2000, p. 16, fig. 12, n°3.[471]

73 VSM/20. Pot à cuire, pâte grise, dégraissant moyen, inclusions blanches. Charavines (Isère): Colardelle, 1993, p. 192, fig. 133, n°a3.
Arles (Bouche-du-Rhône) CATHMA,1993, p. 146, fig. 17, n°16.
Vallée du Rhône: Horry 2006a, fig. 178, n°24.

74 VSM/17-4. Pot à cuire, pâte grise, dégraissant fin à moyen, inclusions blanches.

75 VSM/17-3. Pot à cuire.
Charavines (Isère): Colardelle, 1993, p. 192, fig. 133, n°b2.
Lyon (Rhône): Horry 2000, p. 15, fig. 11, n°1.

76 VSM/17-2. Pot à cuire, pâte grise, dégraissant moyen à gros, nombreuses inclusions blanches.
Vallée du Rhône: Horry 2006a, fig. 175, n°1.

77 VSM/17-1. Pot à cuire, pâte gris noir à coeur gris foncé, surfaces beiges, nombreuses inclusions blanches.
Corcelles-en-Beaujolais (Rhône): Faure-Boucharlat, 1996, p. 158, fig. 109, n°20.
Apt (Vaucluse): Kauffmann/Pelletier/Rigoir, 1987, p. 81, fig. 15, n°73.

470 CATHMA, 1993 et 1997.

471 Les dessins de cette figure ne sont pas numérotés à l'intérieur des cadres. Les numéros indiqués ici sont donc fictifs et ont été distribués par cadre de gauche à droite et de haut en bas.

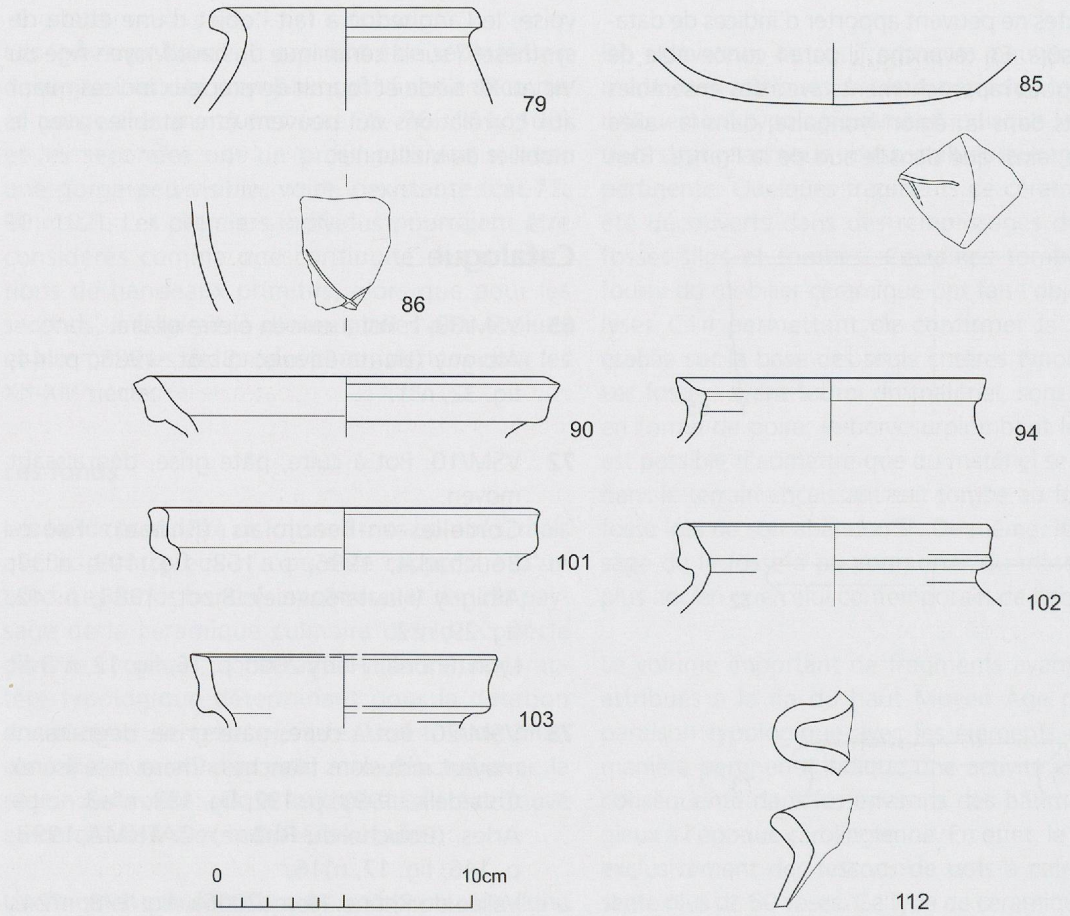

79 VSM/31. Pot à cuire, pâte grise, traces de suie sur la face externe, dégraissant moyen à gros, inclusions noires.
Apt (Vaucluse): Kauffmann, 1987, p. 81, fig. 15, n°70.
Aimargues (Gard): CATHMA 1993, p. 147, fig. 18, n°11.
Loupian (Hérault): CATHMA 1993, p. 173, fig. 48, n°4.
Vallée du Rhône: Horry 2006a, fig. 178, n°21.

85 VSM/71. Pot à cuire, pâte grise, noire sur face extérieure, dégraissant fin, inclusions fines noires.

86 VSM/81. Pot à cuire, pâte grise.

90 VSM/21. Pot à cuire, pâte brun-beige, dégraissant gros, inclusions blanches et quartzeuses.
Lyon (Rhône): Horry 2000, p. 15, fig. 11, n°7.

94 VSM/1-1. Pot à cuire.
Loupian (Hérault): CATHMA 1993, p. 142, fig. 4, n°10.

102 VSM/76. Pot à cuire.

103 VSM/77. Pot à cuire, pâte grise, dégraissant moyen (aspect feuilleté), inclusions sableuses blanches.

112 VSM/22. Cruche à bec pincé, pâte gris clair, dégraissant moyen.

La céramique du XIe au XIIIe siècle

Le contexte archéologique et la description de la céramique

Les tessons proviennent des remplissages des tombes, ainsi que de fosses creusées dès le XIe siècle et dont l'abandon se situe au début du XIVe siècle. Le matériel est typiquement médiéval: les pâtes à cuisson réductrice côtoient les pâtes à cuisson oxidante recouvertes de glaçure. Les formes sont significatives de cette période, marmites et oules, pour les récipients culinaires, pichets et cruches pour le service de table. La fourchette de datation reste relativement large, soit entre le XIe et le XIIIe siècle pour les céramiques grises. Quant aux fragments en pâte oxydante à glaçure provenant de cruches ou de pichets, leur apparition étant attestée dès la fin du XIIe siècle en région lyonnaise[472], on peut réduire l'écart de datation entre la fin du XIIe et la fin du XIIIe siècle.

Les pâtes à cuisson réductrice

Là encore, le matériel reste très fragmentaire. Les pâtes sont homogènes: grises en section et sur la face interne, elles sont noircies par endroits sur la face externe suivant l'utilisation qui devait en être faite sur un foyer. Il n'est malheureusement pas possible de distinguer de nombreuses formes différentes, les individus présents sont attribués à la famille des pots à cuire et sont tous équipés de lèvres en bandeau, à l'exception de deux individus pourvus de lèvres éversées.

Les lèvres en bandeau

Les profils des lèvres en bandeau ont été séparés en 3 catégories: la première (cat. 95, 96, 100) montre un profil épais, sans gorge interne. Le bourrelet externe est relativement proéminent avec une arrête pour l'exemplaire cat.100. Cet individu peut être comparé à un vase mis au jour à Saint-Claude dans le Jura français ainsi qu'avec des tessons trouvés sur le site genevois de Saint-Jean-Hors-les-Murs[473]. En effet, un nombre important de lèvres en bandeau y a été découvert et, entre autres, un exemplaire similaire au cat.95 a été daté de la période allant du XIe au XIIIe siècle.

La deuxième catégorie (cat. 99, 104, 105, 106) a un profil un peu plus fin que la précédente et présente une légère gorge interne. Le bourrelet externe est proéminent et de forme triangulaire. L'extrémité arrondie a une arrête concave sur la face externe. Enfin, la troisième (cat.108, 109) présente un profil particulier relativement fin avec une gorge interne bien marquée et une extrémité arrondie qui semble avoir été repliée sur la face externe.

La plupart des individus mis au jour à Saint-Mathieu peuvent être comparés avec quelques exemplaires découverts à Saint-Jean et datés de la même période, soit du XIe au XIIIe siècle. Peu d'autres comparaisons formelles ont pu être effectuées, si ce n'est le cat.99 qui trouve son pendant à Besançon (Doubs)[474] et à Lons-le-Saunier (Jura), dans l'ancien castrum daté du XIIe siècle[475], et le cat.98 dont un individu mis au jour à Saint-Claude (Jura) est, lui aussi, daté du XIIe siècle.

Les lèvres éversées

Quant aux lèvres éversées, leurs faces sont parallèles; l'une a une extrémité arrondie (cat.111), alors que l'autre a une extrémité plate (cat.110). Cette dernière appartient au seul individu à être pourvu d'au moins une anse qui englobait la lèvre et devait s'accrocher peu au-dessus du milieu de la panse, et auquel il a été possible d'associer un fond.

Un seul exemplaire montre un décor formé d'une bande d'argile appliquée verticalement depuis la face externe de la lèvre jusque sur l'épaulement du vase. Cet individu peut être comparé à un exemplaire découvert à Charavines,[476] daté de la première moitié du XIe siècle, et contemporain des fonds marqués.

472 Fortune du pot 1991, p. 64; Faure-Boucharlat, 1996, p. 303.

473 Joguin 1992, pl.19 n°1809f.

474 Besançon 1990, p. 36, pl.53, n°8 (XIIe siècle).

475 Ex-pots 1995, p. 52.

476 Colardelle 1996, fig. 134, n°7: oule à décor appliqué plus compliqué que l'individu de Vuillonnex, mais même idée générale.

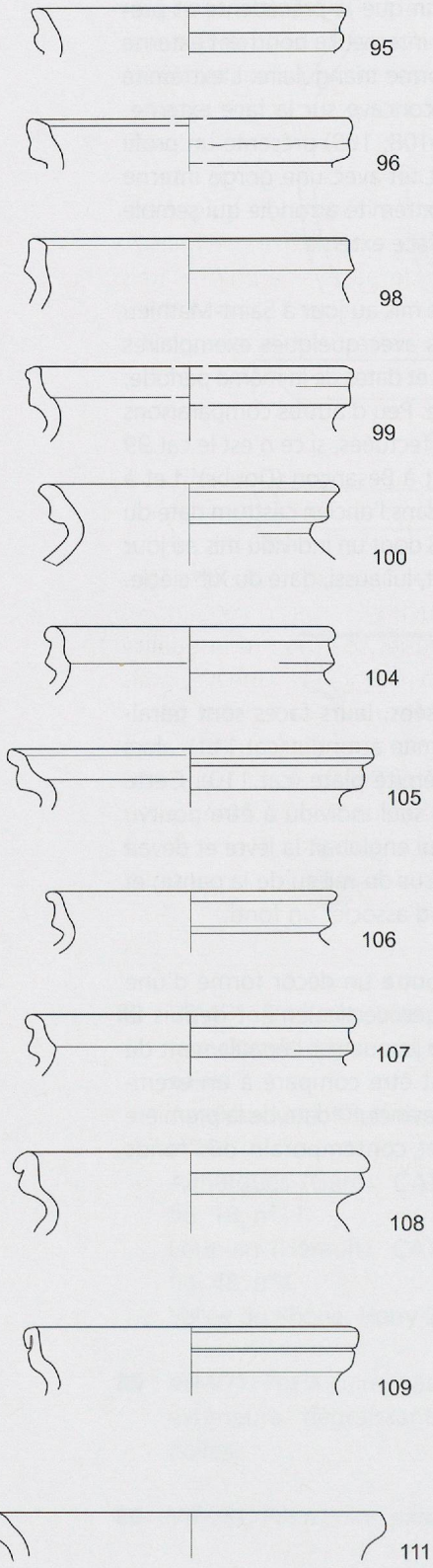

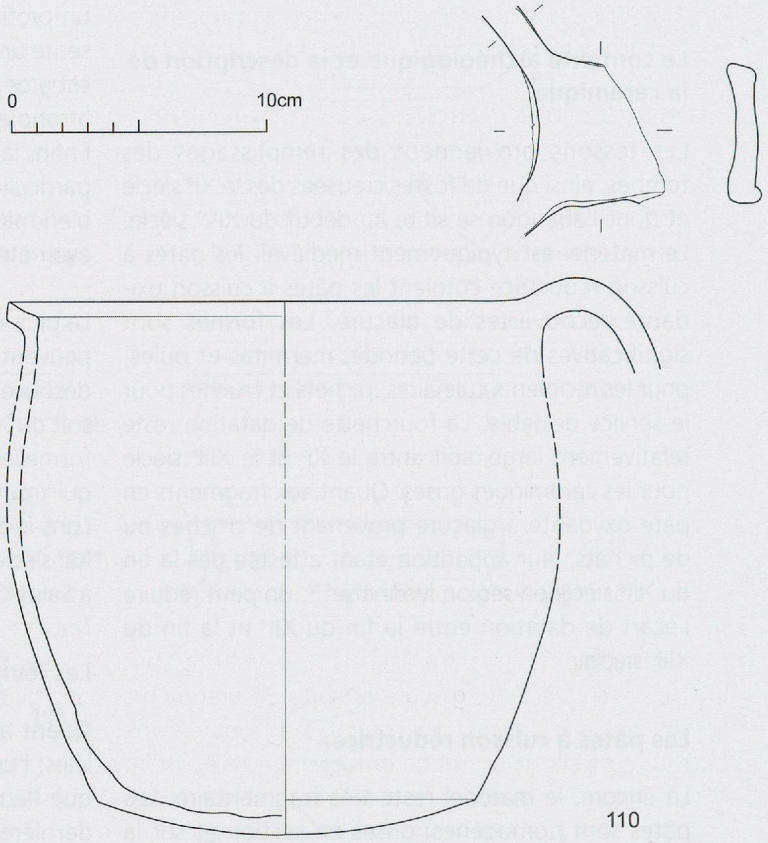

Catalogue

95-96 VSM/29. Pot à cuire, pâte gris noir, dégraissant moyen, inclusions blanches.

99 VSM/2-1-7-12-13. Pot à cuire, pâte grise à cœur brun, dégraissant fin.
Vallée du Rhône: Horry, 2006a, fig. 193, n°8.

100 VSM/35-36. Pot à cuire, pâte noire et grise, dégraissant moyen, inclusions blanches.
Guyot, Saint-Claude, p. 116, n°45.

104 VSM/34. Pot à cuire, pâte gris noir, dégraissant moyen, inclusions blanches.

105 VSM/38. Pot à cuire, pâte claire gris blanc, surfaces noires.
Lons-le-Saunier: Ex-pot, p. 53, n°9 (XII^{e} siècle).

106 VSM/23. Pot à cuire, pâte grise à cœur gris clair, dégraissant fin.

107 VSM/24. Pâte gris clair, dégraissant fin, inclusions blanches.

108 VSM/40. Pâte gris foncé sur face externe, claire sur face interne, dégraissant fin.

109 VSM/42. Pâte gris noir, dégraissant fin, face extérieure noircie par le feu.

110 VSM/26. Marmite (présence de l'anse) à fond bombé, pâte gris clair, dégraissant fin.
Lyon: Horry, 2006c, p. 183, pl.II, n°7.

111 VSM/35. Pâte beige à cœur gris, surfaces grises, dégraissant fin à moyen, inclusions blanches.

Les pâtes à cuisson oxydante, à glaçure

Les récipients en pâte à cuisson oxydante sont tous recouverts de glaçure et seuls 35 fragments ont été mis au jour. La couleur de la pâte varie d'orange clair à un rouge orangé et le revêtement de glaçure plombifère est soit transparent, soit moucheté jaune ou vert. Celle-ci n'est pas d'une excellente qualité et ne paraît pas avoir recouvert complètement les récipients. Ce sont 6 individus qui ont pu être distingués et les formes sont représentatives du vaisselier traditionnel retrouvé dans un contexte médiéval, à savoir le pichet décoré et la cruche, celle-ci se distinguant du précédent par son bec verseur et l'absence de pied.

Les lèvres sont droites, biseautées vers l'intérieur, avec une légère gorge sur la face interne. Quelques fonds, dont un seul a pu être rapproché d'une lèvre (cat.116), montrent seulement des traces ou des coulures de glaçure. La typologie de la forme et du décor de ces vases correspond en tous points aux individus retrouvés sur d'autres sites genevois[477], dans des structures datées de la même période. Le cat.117 peut ainsi être interprété comme un bord de cruche; un individu identique équipé d'un bec pincé a été mis au jour sur le site du prieuré de Saint-Jean. Quelques fragments de panse présentent des décors de bandes d'argile rapportées ou de pastilles à points, mais n'ont pu être rapprochés d'un bord ou d'un fond. Un seul fragment de panse est décoré au tampon (cat.119), le dessin en est très simple et a également été retrouvé maintes fois dans notre région.

Une fois de plus, la comparaison entre le matériel médiéval de Vuillonnex et celui de la région lyonnaise est incontournable. Les pichets mis au jour à Lyon, à Vienne et à Anse[478] montrent l'influence de cette production sur celle de Genève; les formes sont identiques, par contre la qualité des glaçures paraît moins bonne à Genève, mais peut-être faut-il rester prudent et le long séjour des fragments dans la terre a pu altérer cette dernière. En fait, un site fouillé en ville de Genève[479] a fourni un matériel médiéval d'une qualité exceptionnelle et met en doute cette théorie d'une moins bonne maîtrise de la technique de la glaçure dans notre canton.

477 Joguin Regelin 2011.

478 Pour ces trois lieux, de nombreux dessins et photos sont présentés dans les ouvrages suivants: Faure-Boucharlat 1996; Fortune du pot 1991; Vicard 1984.

479 Il s'agit du site du couvent des Cordeliers dans le quartier de Rive, fouillé en 1998 et 1999.

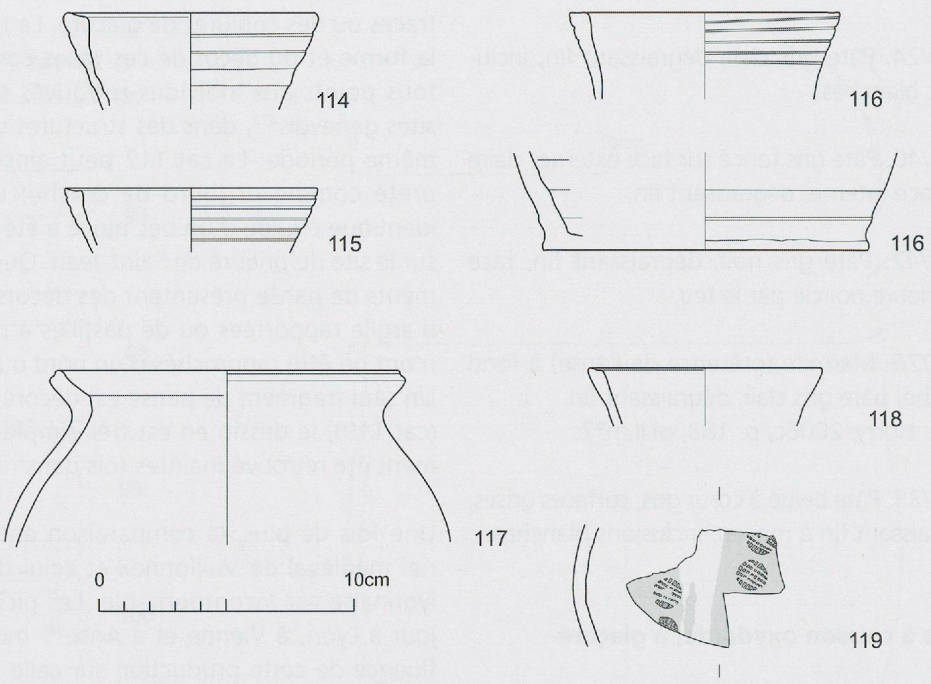

Catalogue

114 VSM/52. Pichet/Cruche.
Glaçure non couvrante, recuit ?
Pâte grisatre, glaçure cloquée.
Basse Auvergne: Guyot, 2003, p. 47, n°185.

115 VSM/18. Pichet.
Pâte orange fine à coeur gris, glaçure vert olive.

116 VSM/8. Pichet/Cruche.
Pâte fine orange à rouge à coeur gris, inclusions fines blanches, glaçure vert moucheté.

117 VSM/4. Pâte orange fine, glaçure vert moucheté.

118 VSM/6. Cruche (bec pincé), pâte orange foncé, dégraissant fin, inclusions blanches, glaçure transparente.

119 VSM/115. Pichet, pâte orange fine, décor estampé de cercles quadrillés, glaçure transparente.

La céramique moderne du XVI[e] au XX[e] siècle

Les lieux de découvertes (terre végétale, remplissage supérieur d'une cave, tombes) ne permettent pas de dater de manière très précise ce matériel et ne donnent aucune indication sur les complexes dans lesquels il a été retrouvé. La céramique moderne n'est pas représentée en grande quantité: 39 fragments pour 9 individus; malgré tout, il semble intéressant de signaler la présence de fragments de céramique à pâte blanchâtre recouverte d'une glaçure couvrante de couleur vert foncé. Ce type de production, communément appelé «service vert»[480], est courant pour les périodes récentes sur toutes les fouilles genevoises et a été identifié[481] comme une importation des ateliers de Meillonnas-Treffort dans l'Ain.

Conclusion

L'appauvrissement du vaisselier en formes ouvertes au haut Moyen Âge observé dans les régions lyonnaise[482] et languedocienne[483] se confirme également dans la région genevoise dès le VI[e] siècle jusqu'à

480 Rosen 2000; Faure-Boucharlat 1996.

481 Lors d'une visite amicale de Mme Elise Faure-Boucharlat et de M. Alban Horry, ces derniers ont clairement attribué nos fragments aux ateliers de Meillonnas-Treffort.

482 Faure-Boucharlat 1996, p. 159.

483 CATHMA 1997.

la fin du XV^e siècle où, dès lors, apparaissent les premières formes ouvertes avec les productions importées du «service vert» et les bols à «oreilles» fabriqués localement. L'hypothèse la plus plausible, notamment confirmée par les découvertes des fouilles de Charavines, consiste à dire qu'une bonne partie du vaisselier était façonnée en bois. Force est de constater qu'aucune forme d'assiette, écuelle ou même de couvercle en céramique n'a été retrouvée dans notre région à ce jour.

L'étude conjointe du site et du matériel retrouvé en fouille permet, pour la première fois à Genève, de définir un lot de tessons bien datés stratigraphiquement et typologiquement des IX^e-X^e siècles, contribuant ainsi à compléter le cadre de références défini pour notre région par nos collègues français. Une porte s'ouvre ainsi pour d'autres études à venir, en espérant pouvoir compléter le catalogue des formes. Le cas de figure présent à Vuillonnex Saint-Mathieu est assez proche de celui que l'on peut observer dans la région Rhône-Alpes. En effet, le phénomène de l'apparition des fonds bombés dans le courant du IX^e siècle, ainsi que l'évolution de la lèvre en bandeau, sont également observés sur le territoire genevois. Le matériel est relativement pauvre et ne permet pas de formuler des généralités, mais seulement quelques remarques: aucun fragment en pâte à cuisson oxydante n'a été retrouvé avec les fragments étudiés ici, ni de formes ouvertes. Ceci tend à prouver une datation proche de la fin du haut Moyen Âge avec ses traditions encore empreintes de l'Antiquité tardive et plus ancienne que le XII^e siècle qui commence à voir se profiler une tout autre sorte de vaisselle de table.

Le matériel médiéval, avec ses pichets et cruches recouverts de glaçure, présente des formes et décors bien connus dans le canton et correspond aux productions de Lyon et de Rhône-Alpes. Depuis longtemps, l'hypothèse de l'existence d'une forte influence des productions de la vallée du Rhône sur le mobilier genevois avait été évoquée et semble se confirmer une fois de plus avec les individus découverts sur le site de Vuillonnex. Les comparaisons entre les fragments genevois et le matériel provenant de Lyon révèlent les rapports étroits qui existaient entre nos régions.

Le matériel postérieur au Moyen Âge relève également cette particularité; étant donné que, sur de nombreux autres sites du canton, une quantité importante de fragments peut être attribuée aux productions en cours dès la fin du XV^e siècle, début du XVI^e siècle, à Meillonnas-Treffort[484]. En dehors d'une production locale assez riche, le fameux «service vert» a donc également contribué à colorer le quotidien culinaire genevois.

484 Rosen 2000.

VII. 4. Les objets

Isabelle Plan

Avec l'étude du petit mobilier, c'est la vie d'un lieu et surtout de sa population que l'on tente d'appréhender. Identifier les objets, leurs fonctions, leurs datations, pour tenter de débusquer l'homme, son mode de vie, son niveau social. Les objets retrouvés sur le site de l'ancienne église de Saint-Mathieu de Vuillonnex permettent de répondre à un certain nombre de ces questions. Dans la présente étude, tout le mobilier ne sera pas traité de la même manière puisque les objets en mauvais état de conservation n'apparaitront que par une citation, et tous les objets cités ne seront pas illustrés.

Accessoires et décors du vêtement

Les éléments du vêtement, accessoires ou décors, constituent une part importante du mobilier métallique retrouvé sur le site de l'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex parmi lequel on compte plusieurs ferrets d'aiguillettes, des appliques décoratives ainsi que des anneaux et des boucles de ceinture. Anneaux et boucles de ceinture sont les seuls éléments à avoir été souvent retrouvés en position primaire dans les sépultures, à leur place initiale.

Il faut considérer qu'au Moyen Âge, être inhumé habillé ne semble pas être une coutume, mais un privilège. Tout comme pour les vivants, le costume des défunts dépend de leur statut. En général, pour l'au-delà, seuls les gens d'église et les nobles disposent d'habits et d'accessoires vestimentaires ou liturgiques[485]. Les pèlerins font partie des rares laïcs ordinaires qui soient inhumés dans un costume marqué du signe de leur foi[486]. L'homme ordinaire repose nu dans son linceul car les vêtements sont bien trop coûteux pour qu'on les gaspillent ainsi. En pratique, le simple laïc emporte parfois quelque objet profane (dé à jouer, aumônière, boucle de ceinture...) sans que ces éléments ne signifient nécessairement que le défunt était vêtu. Nous savons que certaines coutumes consistaient à jeter dans la fosse ouverte pendant l'inhumation, bourse, clef ou ceinture, pour marquer le refus d'assumer l'héritage ou les dettes du défunt[487].

Les boucles de ceinture

La ceinture, qui resserre l'ampleur du tissu tout en permettant le mouvement, constitue un élément essentiel du costume médiéval. Etant donné l'absence de poches dans les vêtements, elle permet aussi d'accrocher nombre d'objets : aumônière, châtelaine, couteau, clef, bourse, ou d'y glisser le manche d'outils.

La majorité des boucles mises au jour sur le site de Vuillonnex sont en fer et nous sont parvenues en mauvais état de conservation. La corrosion a souvent fortement altéré leur aspect originel jusqu'à, parfois, ne laisser lisible que la silhouette.

C'est le cas de deux boucles avec plaques (fig. 1, 17 et 66). Dotées d'anneaux assez massifs de forme ovale, elles sont accompagnées de courtes plaques rectangulaires enserrant une courroie, respectivement de 25 et 35 mm de largeur. Les radiographies des pièces ont permis d'exclure la présence de décor, du moins damasquiné, sur les boucles comme sur les plaques. Fortement dégradées par la corrosion, la description que nous pouvons donner des pièces reste trop sommaire pour tenter d'insérer ces exemplaires dans une typologie. Leurs silhouettes ovales, massives, cintrées ne sont cependant pas sans apparentements avec celles des boucles mérovingiennes en fer utilisées durant la seconde moitié du V^e^ et au VI^e^ siècle[488], ou celles retrouvées dans les fosses-dépotoirs du château de Blois, datées entre la fin du VIII^e^ siècle et le X^e^ siècle[489]. Retrouvées en place dans des sépultures appartenant aux phases anciennes d'inhumations de Vuillonnex[490], ces boucles ne peuvent cependant remonter à l'époque mérovingienne, l'occupation du site démarrant plus tard. L'analyse par radio-carbone réalisée sur le squelette de la tombe T106 ayant livré la boucle 66, fournit une datation comprise entre la 2^ème^ moitié du IX^e^ siècle

485 Alexandre-Bidon/Treffort 1993, p. 195.

486 On pense tout de suite au pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle inhumé avec une coquille cousue sur la besace, le chapeau ou le manteau. Alexandre-Bidon, Treffort, 1993, p. 167 et 232. Concernant les insignes de pèlerinage trouvés dans les fouilles genevoises, voir Terrier/Plan 2011, pp. 46-52.

487 Alexandre-Bidon/Treffort 1993, p. 160.

488 Steiner/Menna 2000, pp. 133-136.

489 Collectif, 2000, pp. 114, 116, 154 -156.

490 Les deux boucles étaient disposées à la hauteur du bassin côté gauche de défunts masculins âgés entre 40 et 50 ans. L'objet 17 provient de la tombe T36, et le second (OBJ66) de la tombe T106.

et la 1ère moitié du XIe siècle, avec une forte probabilité pour la fin du Xe siècle. Ces deux boucles en fer et leurs plaques sont donc fort intéressantes puisqu'elles semblent découler stylistiquement des boucles mérovingiennes et pourraient en constituer la version carolingienne.

Quatre boucles se distinguent nettement de ce premier groupe (OBJ53-1,75,76,97). Toutes de formes semi-ovales avec une traverse porte-ardillon rectiligne légèrement amincie, elles possèdent cependant chacune des caractéristiques qui les différencient[491]. Dans tous les cas, les anneaux sont moins cintrés et d'aspect beaucoup moins massif que ceux du premier groupe. Les quatre boucles étaient en place, latéralement à la hauteur du bassin, dans des tombes appartenant aux phases tardives d'utilisation du site, datées entre le XIVe et le XVIe siècle.[492]

Quatre anneaux circulaires (OBJ53-2,55,56,108) (fig. 1,108) possèdent un diamètre presque identique compris entre 38 et 42 mm et constituent un troisième groupe. Il s'agit de matériel résiduel provenant du remplissage des fosses d'inhumations à l'exception de l'anneau (OBJ55) retrouvé en place près d'un défunt. Ce dernier se singularise de ses semblables puisqu'il possédait une ceinture dotée à la fois d'une boucle semi-ovale (OBJ53-1) retrouvée latéralement côté gauche, et d'un anneau circulaire dénué d'ardillon situé latéralement du côté opposé. Cet anneau pourrait remplir une autre fonction, éventuellement celle d'un anneau de suspension passé à la ceinture pour une aumônière ou tout autre objet personnel. Une boucle circulaire (OBJ53-2) était en outre présente dans la fosse de cette même tombe (T100) appartenant à la toute dernière phase d'inhumations sur le site. De forme commune, les boucles circulaires sont fréquentes dans les inventaires de matériel, tant en fer que dans leur variante de bronze. A Genève, plusieurs exemplaires de dimensions similaires proviennent de contextes funéraires datés entre le XIIIe et le XVe siècle.[493]

A cette dizaine de boucles ou d'anneaux en fer relativement simples dans leur forme (leur état de conservation ne nous permet pas de nous prononcer sur d'éventuels décors), il faut encore ajouter quatre éléments en bronze dont une bouclette circulaire (OBJ84-2) . D'un diamètre de 12 mm sa fonction exacte est difficile à déterminer précisément même si les pièces de ce type sont souvent interprétées comme des boucles de chaussures. A Rougiers (Var) elles sont présentes dans des niveaux du XIVe siècle[494] et ne sont pas sans similitude avec les exemplaires trouvés à Londres dans des contextes du début du XVe siècle[495]. Les fouilles de Londres ont d'ailleurs livré plusieurs exemplaires de boucles de chaussures datées du XIVe au XVIe siècle, avec une certaine variété de formes[496]. A Saint-Laurent de Grenoble, une pièce semblable est archéologiquement datée du XVIIIe siècle[497]. Cette forme - on ne peut plus simple - ne serait donc pas caractéristique d'une période déterminée.

Les trois autres boucles de ceinture en bronze se distinguent du reste du lot par leur conception plus élaborée et leur facture plus soignée. L'objet 196 (fig. 1) est doté d'un anneau ovale, d'une traverse porte-ardillon rectiligne et d'une chape articulée rectangulaire et étroite décorée de motifs zoomorphes (lions ?), dont les traits principaux sont incisés et les contours obtenus par retrait de métal. Au centre du décor, entre les représentations animales, une découpe du métal laissait, semble-t-il, apparaître la courroie comme ce n'est pas rare pour ce genre de chape[498]. Cette dernière se retourne autour de la traverse verticale de la boucle pour enserrer la courroie, tout en ménageant une cavité rectangulaire pour l'ardillon. La lanière est maintenue par quatre

491 Egalement fortement dégradées, ces boucles ne peuvent être décrites avec précision, mais l'observation de certains détails a cependant permis d'orienter la recherche.

492 Toutes retrouvées en position primaire, les boucles étaient respectivement: OBJ53-1 dans T100, OBJ75 dans T123, OBJ76 dans T135, OBJ97 dans T260. Sans que la pertinence soit confirmée, il faut remarquer dans le remplissage de cette dernière, la présence d'une monnaie datant de la fin du XIIIe ou du début du XIVe siècle et dans la tombe 123 d'un denier du Duché de Savoie frappé entre 1447 et 1464. Les individus inhumés sont tous des adultes.

493 A Genève, plusieurs exemplaires en fer et en bronze ont été mis au jour à Hermance. Bonnet 1973, pp. 90-92, fig. 70-71. En France, voir Démians d'Archimbaud 1980, p. 484, Halbout, Pilet, Vaudour, 1987, p. 158.

494 Démians d'Archimbaud 1980, p. 484.

495 Egan/Pritchard 1991, p. 66.

496 Des chaussures de formes diverses, dont plusieurs avec boucles de fermeture, sont illustrées dans l'excellente compilation de Grew/de Neegaard 1987, pp. 75-76.

497 Burille 1996, pp. 57, 115-116, n°707. Colardelle R. 2008, pp. 346-347, fig.VIII.36 (n°707)

498 Le traitement en léger creux d'une zone oblongue autour de la découpe pourrait cependant suggérer la présence d'un élément, aujourd'hui disparu. Aucune comparaison dans ce sens n'a toutefois pu être établie.

petits clous recourbés. Les chapes articulées, longues et étroites, sont courantes aux XIII^e^-XIV^e^ siècles[499]. Les fouilles de l'Unité d'Archéologie de Saint-Denis (Paris) ont livré, dans les alluvions du Croult, une boucle à chape au décor animalier très proche datée vraisemblablement du XIV^e^ siècle[500]. D'après le contexte archéologique de sa découverte, l'exemplaire de Vuillonnex ne serait pas postérieur au XIII^e^ siècle.

L'objet 12 est une élégante boucle de ceinture d'un style gothique plus tardif (fig. 1). De grandes dimensions, l'anneau est réniforme, de section plate disposée obliquement, avec un ardillon scutiforme court et échancré. Ce type de boucle, généralement accompagné d'une chape finement décorée, est bien connu et daté du milieu du XV^e^ siècle[501].

La boucle 43 (fig. 1) bien que plus modeste et de courbure moins prononcée, découle de ce même type. Quelques exemples comparables ont également été retrouvés sur d'autres chantiers genevois, parfois dotés d'un décor estampé de rosettes[502]. Ce détail décoratif permet d'avancer une date précise pour ces formes de boucles, car il figure sur deux tableaux de Rogier Van der Weyden, peints respectivement en 1450-1451 et 1455[503].

Pour compléter cet ensemble, il faut encore signaler l'existence de deux éléments rectangulaires, découpés dans une fine feuille de bronze, pouvant être raisonnablement identifiés comme de modestes chapes de ceinture ou de lanière[504]. Toutes deux possèdent du côté de la boucle, une découpe centrale destinée à faciliter l'insertion de l'ardillon, et montrent des percements correspondant à l'emplacement des clous ou rivets, nécessaires pour les fixer à la courroie.

La présence de boucle pourrait, dans certains cas, aussi être interprétée comme ayant servi à maintenir le linceul. Celui-ci pouvait, semble-t-il, être simplement enroulé, cousu, fixé par des épingles ou encore maintenu par une courroie. C'est peut-être la fonction que remplissaient les boucles simples (OBJ53-2,56,108), en fer, retrouvées dans les sépultures.

A l'issue de cet inventaire, il est intéressant de constater que les boucles modestes, en fer, ont toutes été retrouvées dans les sépultures. Deux d'entre elles (OBJ17 et 66) sont à mettre en relation avec la fin de l'époque carolingienne. Ces deux objets prennent alors, en dépit de leur piètre état de conservation, une importance toute particulière en raison de la rareté des exemplaires connus de cette époque, et de la certitude de leur datation établie grâce à une analyse C14[505]. Les autres boucles en fer sont à mettre en relation avec les phases tardives du cimetière établi autour de l'église orientale, probablement entre le XIII^e^ et le XVI^e^ siècle.

Les exemplaires en bronze de cet ensemble se différencient non seulement par l'emploi d'un matériau plus noble, mais également par des formes et des décors plus élaborés. Ces éléments n'ont, par ailleurs, pas été retrouvés en contexte funéraire, mais dispersés dans les niveaux tardifs de destruction[506].

Les appliques décoratives de vêtement et garnitures de ceinture ou de harnais

Au Moyen Âge, le vêtement pouvait être rehaussé d'un certain nombre de décors en métal d'une variété infinie : petites plaquettes, minuscules paillettes ou pendants mobiles cousus, accrochés à l'aide de fil métallique ou directement rivetés au tissu[507].
Les ceintures également, étaient souvent renforcées et ornées d'éléments de métal appelés « clous décoratifs », que l'on juxtaposaient parfois en très

499 Démians d'Archimbaud 1980, p. 501, fig. 468-5. Les décors sont alors essentiellement géométriques, avec ou sans découpe) ou figurés, mais aucune représentation animale n'est signalée. Fingerlin 1971, p. 101, fig. 144 ;Barrère 1990, pp. 214-216.

500 Meyer/Wyss 1985, p. 94, 21/342/81.

501 Fingerlin 1971, p. 433(395), p. 197, fig. 334 ;Barrère 1990. Un ardillon de forme proche a été retrouvé dans un horizon du XVI^e^ siècle lors des fouilles de Saint-Laurent de Grenoble, Burille 1996, p. 98, fig. 264 , Colardelle R. 2008, p. 137, Fig. IV.55 (n°264).

502 L'objet 7 mis au jour lors des fouilles de l'église de Confignon est également fragmentaire, mais la boucle trouvée à Hermance (OBJ49) est elle complète et décorée de rosettes. Bonnet 1973, p. 90, fig. 67-68.

503 Ces deux détails de costume féminin sont à chercher sur le retable de Beaune, plus précisément sur la femme du chancelier Rolin et sur un portrait féminin. Fingerlin 1998, p. 198.

504 Il s'agit des objets 1 et 123. L'un témoigne d'une lanière de 12 mm et l'autre de 23 mm. Le dernier est en outre plus soigné et doté d'un décor en lisière. Quelques exemplaires, également de dimensions et de qualité modestes, sont répertoriés dans l'ouvrage de Egan/Pritchard 1991, p. 113, fig. 517-522.

505 Voir *supra* Jean Terrier, p. 30, fig. 12

506 Niveaux de destruction scellant l'abandon de la cave construite au nord de l'église orientale.

507 A Rougiers (Var), trois attaches bien conservées ont permis de comprendre un nouveau système de fixation. Démians d'Archimbaud 1980, p. 510.

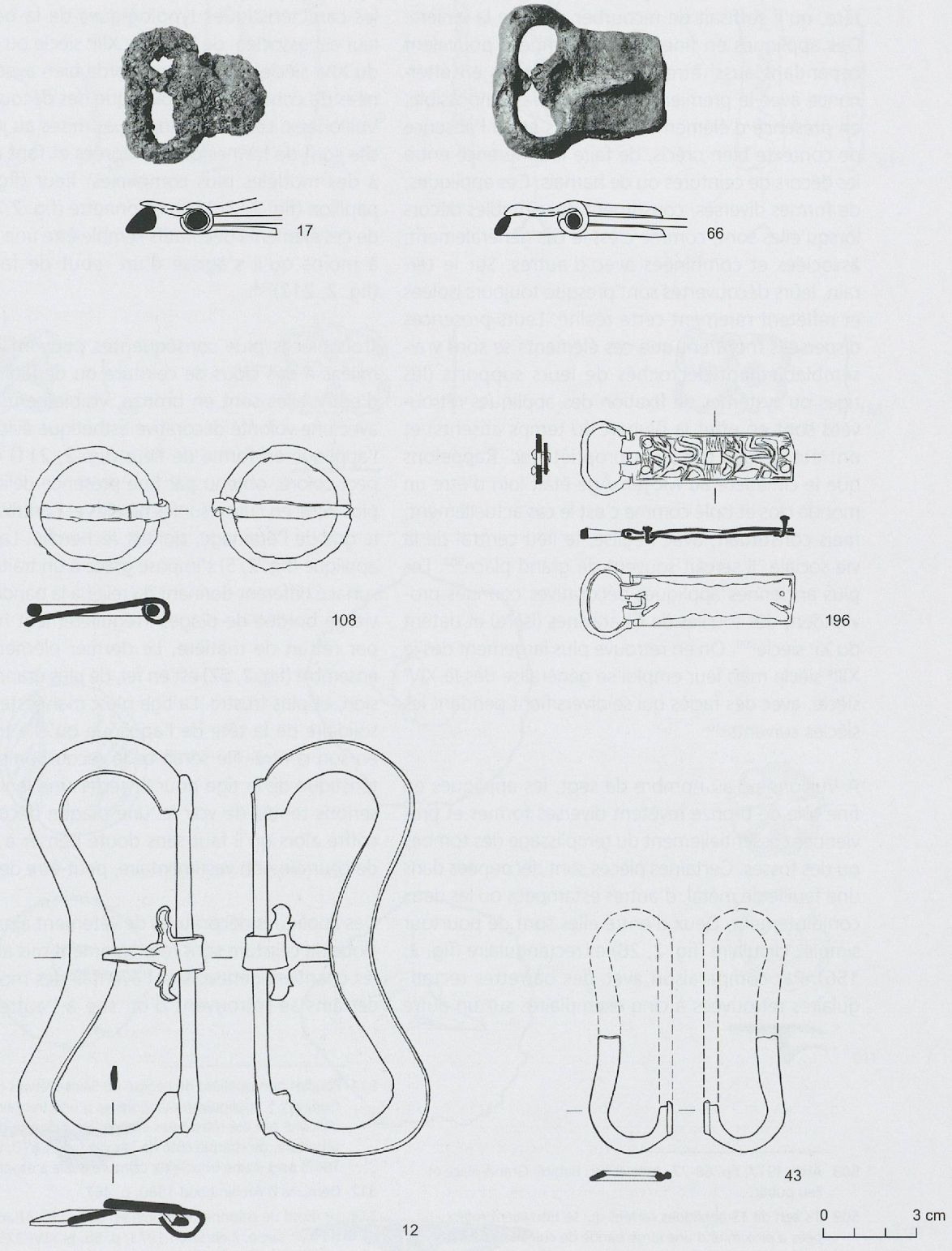

Fig. 1. Boucles de ceinture.

grand nombre. Ceux-ci, généralement moulés et plus conséquents que les appliques de vêtement, étaient dotés d'une tige centrale solidaire de la tête, qu'il suffisait de recourber derrière la lanière. Des appliques en fines tôles estampées pouvaient cependant aussi être présentes, parfois en alternance avec le premier type. Il est quasi impossible, en présence d'éléments incomplets et en l'absence de contexte bien précis, de faire la différence entre les décors de ceintures ou de harnais. Ces appliques, de formes diverses, constituent de véritables décors lorsqu'elles sont, comme c'est le cas généralement, associées et combinées avec d'autres. Sur le terrain, leurs découvertes sont presque toujours isolées et reflètent rarement cette réalité. Leurs présences dispersées montrent que ces éléments se sont vraisemblablement décrochés de leurs supports (les tiges ou systèmes de fixation des appliques retrouvées sont en effet la plupart du temps absents) et ont été perdus par leurs propriétaires. Rappelons que le cimetière au Moyen Âge était loin d'être un monde clos et isolé comme c'est le cas actuellement, mais constituait, avec l'église, le lieu central de la vie sociale. Il servait souvent de grand place[508]. Les plus anciennes appliques décoratives connues proviennent des fouilles de Charavines (Isère) et datent du XI[e] siècle[509]. On en retrouve plus largement dès le XIII[e] siècle mais leur emploi se généralise dès le XIV[e] siècle, avec des faciès qui se diversifient pendant les siècles suivants[510].

A Vuillonnex, au nombre de sept, les appliques en fine tôle de bronze revêtent diverses formes et proviennent essentiellement du remplissage des tombes ou des fosses. Certaines pièces sont découpées dans une feuille de métal, d'autres estampées ou les deux conjointement. Deux d'entre elles sont de pourtour simple: circulaire (fig. 2, 28) et rectangulaire (fig. 2, 156). Par comparaison avec des barrettes rectangulaires retrouvées à cinq exemplaires sur un autre chantier genevois[511] à proximité d'une boucle en place, nous pouvons affirmer qu'il s'agit bien de garnitures de ceinture. Ce décor peut être daté, d'après les caractéristiques typologiques de la boucle qui leur est associée, de la fin du XIII[e] siècle ou du début du XIV[e] siècle[512], ce qui concorde bien avec les données du contexte archéologique des découvertes de Vuillonnex. Les autres appliques mises au jour sur le site sont de formes plus élaborées et font référence à des modèles plus complexes: fleur (fig. 2, 89), papillon (fig. 2, 7, 188), colonnette (fig. 2,77)[513]. Un de ces éléments décoratifs semble être une ébauche, à moins qu'il s'agisse d'un rebut de fabrication (fig. 2, 217)[514].

Trois pièces plus conséquentes peuvent être assimilées à des clous de ceinture ou de lanière. Deux d'entre elles sont en bronze, visiblement moulées, avec une volonté décorative esthétique évidente. Sur l'applique en forme de fleur (fig. 2, 211) c'est l'aspect coloré, obtenu par une présence délibérément plus riche en cuivre sur les pétales et contrastant avec le gris de l'étamage, qui est recherché. La seconde applique (fig. 2, 5) s'impose grâce à un traitement de surface différent donnant du relief à la bande centrale vierge bordée de plages irrégulièrement hachurées par retrait de matière. Le dernier élément de cet ensemble (fig. 2, 62) est en fer, de plus grande dimension, et plus frustre. La tige n'est manifestement pas solidaire de la tête de l'applique qu'elle transperce en son centre. Ne serait-ce le recourbement caractéristique de la tige pour enserrer une lanière, nous serions tentés de voir ici une plaque décorative de coffre alors qu'il faut sans doute penser à un décor de courroie non vestimentaire, peut-être de harnais?

Des appliques décoratives de vêtement ainsi que des clous de ceinture sont régulièrement mis au jour sur les chantiers genevois et l'éventail des motifs, dont certains se retrouvent d'un site à l'autre, montre

508 Ariès 1977, pp. 68-77, Asile et lieu habité. Grand-place et lieu public.

509 Il s'agit de 13 appliques carrées qui se trouvaient regroupées à proximité d'une large bande de cuir pouvant avoir appartenu à un ceinturon ou à un harnais. Colardelle M./Verdel 1995, pp. 217-218, fig. 150 (27 à 43).

510 En Angleterre, à Londres, voir Egan/Pritchard, 1991, pp. 281-290; en France, à Rougiers, voir Démians d'Archimbaud 1980, pp. 510-513; ou à Grenoble, voir Burille 1996, pp. 108-109.

511 Fouilles non publiées de l'église de Saint-Gervais (ville de Genève): 5 appliques rectangulaires d'une trentaine de mm chacune ont été retrouvées en position primaire dans une sépulture, de chaque côté de la taille (objet 670, tombe T867) près d'une boucle de ceinture ovale à ergot saillant.

512 Démians d'Archimbaud 1980, p. 467.

513 Le motif de colonnette double est connu en Alsace et daté du XVI[e] siècle. Rieb/Salch 1973, p. 58, pl.XLVI-325. Est-ce aussi le motif de la colonnette (triple) qui est représenté sur l'applique OBJ2 de Vandoeuvres ? Ici, à Vuillonnex, la colonnette est torsadée.

514 La découpe rudimentaire de l'applique 217 semble toutefois évoquer le motif de la colonnette torsadée représenté sur la pièce 77.

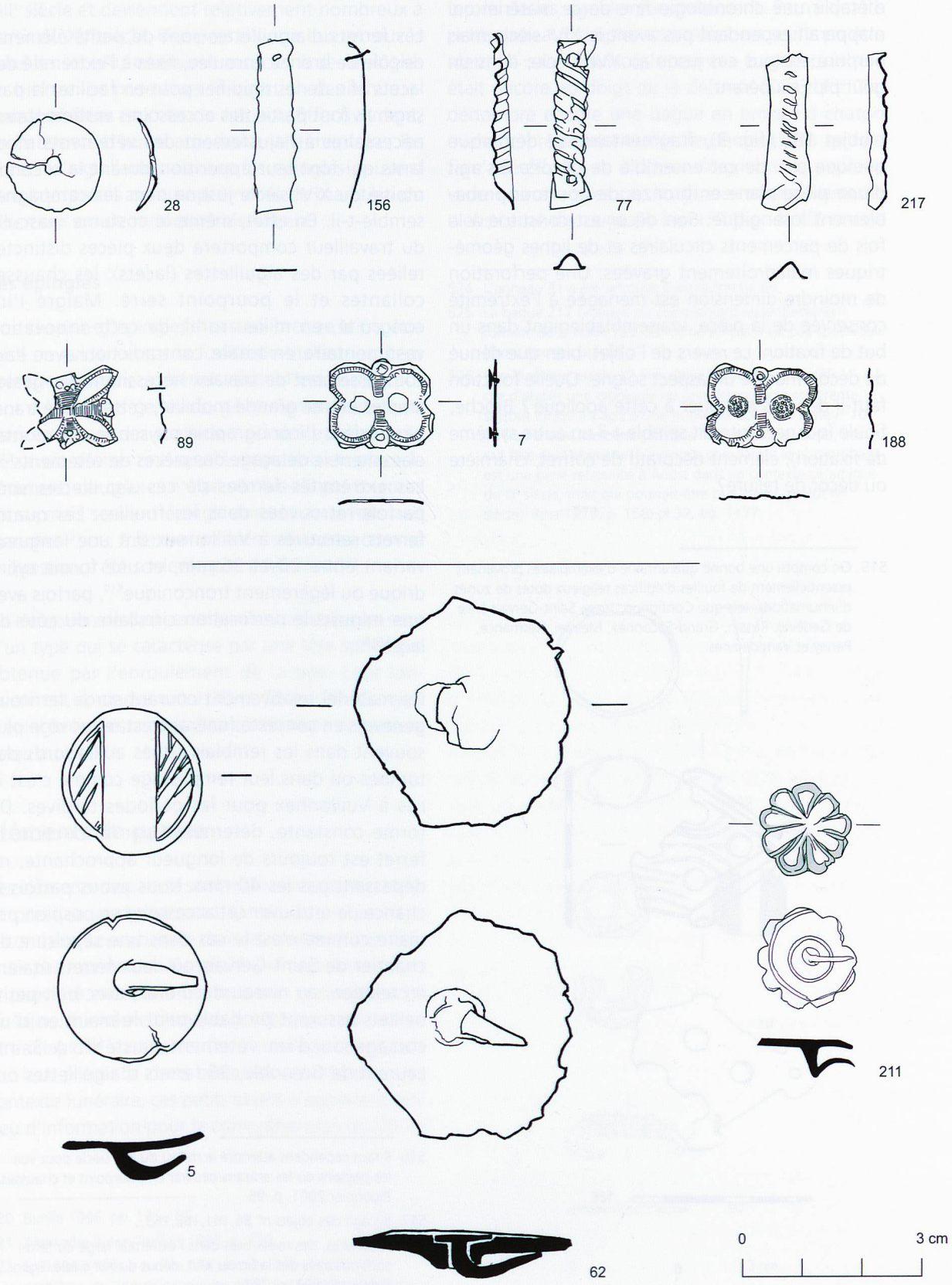

Fig. 2. Appliques décoratives de vêtement, ceinture ou harnais.

une diversité des plus intéressante[515]. Il est difficile d'établir une chronologie fine de ce matériel qui n'apparaît cependant pas avant le XIVe siècle mais perdure en tous cas jusqu'au XVIe siècle, dans un goût plus exubérant.

L'objet 185 (fig. 3), fragmentaire, se démarque quelque peu de cet ensemble de décors. Il s'agit d'une pièce plane en bronze, de pourtour probablement losangique. Son décor est constitué à la fois de percements circulaires et de lignes géométriques maladroitement gravées. Une perforation de moindre dimension est ménagée à l'extrémité conservée de la pièce, vraisemblablement dans un but de fixation. Le revers de l'objet, bien que dénué de décor, montre un aspect soigné. Quelle fonction faut-il dès lors attribuer à cette applique ? Broche, fibule (qui nécessiterait semble-t-il un autre système de fixation), élément décoratif de coffret, charnière ou décor de reliure?

515 On compte une bonne quarantaine d'exemplaires provenant essentiellement de fouilles d'édifices religieux dotés de zones d'inhumations, tels que Confignon, Jussy, Saint-Gervais (ville de Genève), Russin, Grand-Saconnex, Meinier, Hermance, Peney et Vandoeuvres.

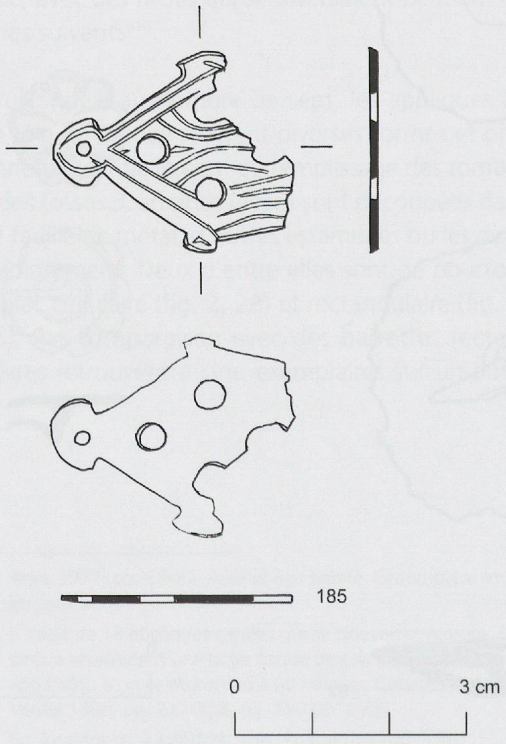

Fig. 3. Applique décorative losangique.

Les ferrets d'aiguillettes

Les ferrets d'aiguillettes sont de petits éléments de tôle de bronze enroulée, fixés à l'extrémité des lacets afin de les rigidifier pour en faciliter le passage. Ils font partie des accessoires vestimentaires nécessaires à l'ajustement des vêtements moulants qui font leur apparition durant la seconde moitié du XIVe siècle jusque dans les campagnes semble-t-il. En effet, même le costume masculin du travailleur comportera deux pièces distinctes reliées par des aiguillettes (lacets): les chausses collantes et le pourpoint serré. Malgré l'incongruité, en milieu rural, de cette innovation vestimentaire en totale contradiction avec l'accomplissement de travaux nécessitant des gestes amples et une grande mobilité, cette réalité transparaît dans l'iconographie paysanne qui montre clairement le délaçage des pièces de vêtements[516]. Les extrémités ferrées de ces aiguillettes sont parfois retrouvées dans les fouilles. Les quatre ferrets retrouvés à Vuillonnex ont une longueur variant entre 20 et 36 mm, et une forme cylindrique ou légèrement tronconique[517], parfois avec une minuscule perforation circulaire du côté du lacet[518].

Ce matériel relativement courant sur le territoire genevois en contexte funéraire est retrouvé le plus souvent dans les remblais situés aux abords des tombes ou dans leur remplissage comme c'est le cas à Vuillonnex pour les périodes tardives. De forme constante, déterminée par la fonction, le ferret est toujours de longueur approchante, ne dépassant pas les 40 mm. Nous avons parfois la chance de retrouver cet accessoire en position primaire comme c'est le cas dans une sépulture du chantier de Saint-Gervais où deux ferrets étaient en relation, au niveau du thorax, avec huit petits oeillets assurant probablement le maintien d'un corsage ou d'un vêtement ajusté[519]. A Saint-Laurent de Grenoble, 36 ferrets d'aiguillettes ont

516 Il faut cependant attendre le milieu du XVe siècle pour voir les paysans ou les artisans oeuvrer en pourpoint et chausses. Piponnier 2001, p. 95.

517 Il s'agit des objets n° 86,161,162,163.

518 A Londres, des rivets fixés dans l'extrémité large du ferret sont observés dès la fin du XIVe, début du XVe siècle. Egan/Pritchard 1991, p. 282.

519 Fouilles du temple de St-Gervais, objet n°780 comprenant 8 anneaux de 9 mm de diamètre ainsi qu'un crochet et deux ferrets retrouvés dans la tombe T.996, de chaque côté du sternum au niveau des côtes inférieures.

été retrouvés sur le site[520]. Ils apparaissent dès le XIII^e siècle et deviennent relativement nombreux à partir du XV^e siècle. Plusieurs d'entre eux retrouvés dans les sépultures étaient associés à des épingles en bronze. Se pose alors la question des inhumations habillées et celle du linceul. Effectivement, en l'absence d'autre accessoire vestimentaire, les ferrets d'aiguillettes comme les épingles peuvent être interprétés comme éléments de maintien du vêtement ou de fermeture de linceul.

Les épingles

Une dizaine d'épingles fines en bronze a pu être mise en évidence sur la fouille de Vuillonnex. Leur présence comme matériel résiduel est assez courant sur les sites genevois, généralement retrouvés dans les fosses des tombes. Il est de ce fait difficile de savoir si elles ont servi à maintenir en place le vêtement, car celui-ci n'était semble-t-il pas toujours cousu mais souvent épinglé surtout au niveau des manches[521] ou, à fermer un éventuel linceul comme la question a été soulevée précédemment[522].

A l'exception de deux exemplaires, ces épingles sont d'un type qui se caractérise par une tête sphérique obtenue par l'enroulement de la tige. Leur longueur est comprise entre 30 et 58 mm[523]. Ce type d'épingle fine est connu dès le XIII^e siècle et perdure jusqu'au XVIII^e.

Eléments de parure

Les éléments de parure sont malheureusement rares et presque exclusivement retrouvés en position secondaire. Leur absence dans les tombes n'est d'ailleurs pas étonnante. Au sein d'une population dont la pauvreté est reconnue, la valeur que représente un bijou, au même titre que le vêtement, ne saurait être dilapidée sous terre. On s'interroge cependant sur leur présence dans certaines sépultures. Hors contexte funéraire, ces petits objets n'apportent que peu d'information pour la compréhension du site et de ses occupants, c'est pourquoi nous nous contenterons de les signaler succinctement. Parmi quatre petits anneaux simples en bronze, un seul a pu être identifié sans équivoque comme bague puisqu'il était encore au doigt de la défunte (OBJ31)[524]. On dénombre encore une bague en bronze à chaton ovale ne présentant malheureusement plus qu'une face usée[525] (fig. 4, 212), un fragment de perle en verre noir avec des cercles jaunes et des filaments bleus cerné de rouge ou blanc[526] (fig. 4, 10) et une

520 Burille 1996, pp. 105-106.

521 Alexandre-Bidon/Treffort 1993, p. 239.

522 En 1996 à Paris a eu lieu une journée de travail sur le problème de l'identification des enveloppes textiles des inhumations individuelles. Une petite publication reflète l'esprit de cette rencontre. Collectif 1996.

523 Il s'agit des objets n° 30,38,87,100,114,140,146,157-2,187,189 et 215.

524 L'anneau 31 a été retrouvé dans la tombe 66.

525 La bague 212 provient du comblement (essentiellement romain) de la fosse 123. Sa forme simple n'est pas spécifique d'une époque précise.

526 Son diamètre est de 12 mm. Pour les perles, il est difficile d'établir une typologie ou une chronologie cohérente, surtout lorsqu'il s'agit d'une trouvaille isolée. La perle n°10 de Vuillonnex, bien que provenant d'un remblai tardif, pourrait être plus ancienne. L'exemple comparatif le plus probant est une perle retrouvée à Augst dans un contexte céramique du III^e siècle, mais qui pourrait-être plus tardif (plutôt IV^e siècle). Riha 1978, p. 158, pl.37, fig. 1177.

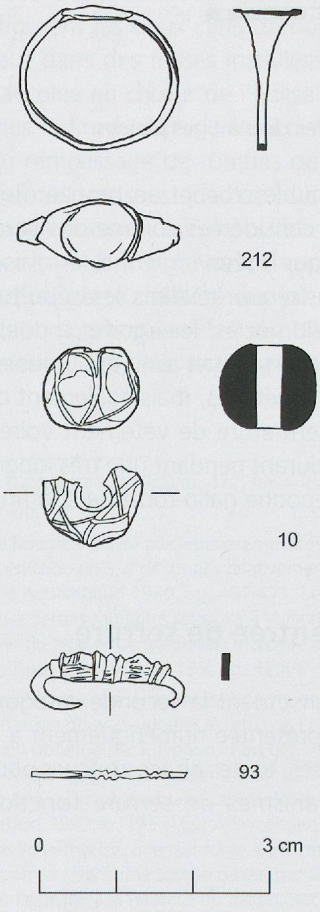

Fig. 4. Éléments de parure.

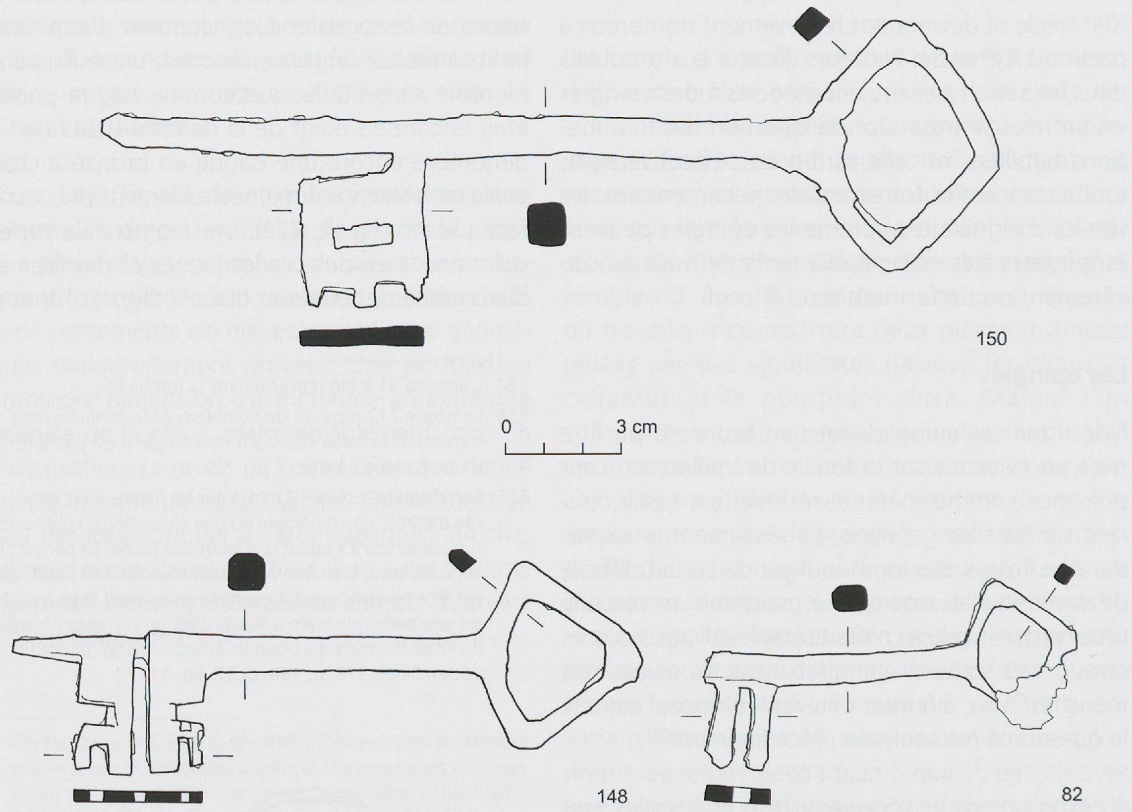

Fig. 5. Grandes clefs à tiges pleines.

agrafe à double crochet en bronze (fig. 4, 93)[527]. Longtemps considérées comme des agrafes de linceul d'époque mérovingienne, en raison de leur découverte fréquente dans les sépultures datées des VI^e^ et VII^e^ siècles, les agrafes à double crochet ne semblent pas en fait avoir été utilisées à des fins strictement funéraires, mais également comme éléments de fermeture de vêtement voire même de parure, perdurant pendant une très longue période, allant de l'époque gallo-romaine à la fin du Moyen Âge[528]

Clefs et entrée de serrure

Les clefs constituent la seconde catégorie d'objets la mieux représentée numériquement à Vuillonnex, avec 15 pièces, toutes en fer, conçues pour répondre à des mécanismes de serrure fonctionnant par rotation. En forte majorité dotées de tiges forées (à canons creux), ces clefs peuvent être réparties en deux groupes en fonction de leurs caractéristiques et de leurs dimensions : les plus grandes et les plus robustes ayant pu servir à ouvrir des portes et des coffres ; et celles, quantitativement plus nombreuses, de taille moyenne, probablement destinées au mobilier.

De dimensions supérieures à 150 mm, les grandes clefs, au nombre de deux, sont dotées d'anneaux losangiques et de tiges bénardes (pleines) prolongées en dard. L'une d'elles (fig. 5, 150) possède un panneton de type « étendard », de tradition encore romane, doté de trois dents au museau et d'une garniture centrale rectangulaire. De tels pertuis fermés impliquent des mécanismes à rotation limitée, la clef restant dans la serrure pendant l'ouverture. Un exemple de clef dotée d'un panneton identique, mais munie d'un anneau circulaire a été retrouvée dans le Tarn et datée du XIV^e^ siècle[529]. La seconde grande clef de Vuillonnex (fig. 5, 148) montre un panneton à pertuis symétriques verticaux

527 L'agrafe à double crochet 93 provient du comblement de la fosse 15.

528 Jigan/Marin 1984, pp. 243-246.

529 Barrère 1990, p. 152, fig. 134.

et transversaux. La symétrie des pertuis permettrait d'actionner la serrure de l'intérieur comme de l'extérieur de l'habitation[530]. C'est, semble-t-il, entre le XIII^e^ et le XIV^e^ siècle que la symétrie des pertuis va se développer et supplanter peu à peu l'ancien système. Il était en effet encore très fréquent à cette époque, d'employer une barre de fermeture en bois à l'intérieur des maisons, ou un simple verrou, pour maintenir les portes closes, et de recourir à l'usage d'une clef uniquement pour actionner le dispositif de l'extérieur.

Ces deux clefs faisaient partie du comblement de la fosse 44 aménagée dans l'annexe nord accolée au chœur de l'église ouest. Cette fosse, la plus récente du groupe; renfermait une monnaie, en mauvais état de conservation, du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle.

Bien que légèrement plus petite, une troisième clef (fig. 5, 82) s'apparente à ce groupe. Son anneau est losangique et sa tige, bénarde, dotée d'un panneton simple à un pertuis longitudinal. Ces trois clefs sont les seules à posséder ces caractéristiques.

Le deuxième groupe, quantitativement plus conséquent, comprend uniquement des clefs à tiges forées (fig. 6, 72, 84, 119, 122, 133, 186, 195, 197-1). Conçues pour des mécanismes fonctionnant par rotation, la tige est creuse de façon à recevoir la broche, axe de rotation. Les anneaux sont circulaires ou légèrement ovales formés par simple repli du fer[531] et les pannetons, à pertuis multiples transversaux et longitudinaux, ne montrent jamais une parfaite symétrie.

Une clef (fig. 6, 128) se distingue légèrement de ces deux catégories. De plus petite taille, avec une tige courte et creuse ainsi qu'un anneau ovale irrégulier, elle pourrait correspondre à une serrure de coffret.

Un objet ferreux, retrouvé dans une fosse s'apparente à une entrée de serrure (OBJ179) assez rudimentaire. Découpée dans une tôle de fer, sa partie centrale suit un tracé semi-circulaire qui, placée perpendiculairement au plan vertical de la porte, constitue une protection pour le trou de serrure lui-même. Les deux minces pattes de fixation sont, elles, plaquées à la porte et maintenues par un clou. A Rougiers, trois exemplaires semblables ont été mis au jour dans des niveaux de la première moitié du XIV^e^ siècle[532]. On peut cependant s'interroger sur l'absence de serrures retrouvées sur le site. Ont-elles été récupérées? Mais alors pourquoi en aurait-il été différemment pour les clefs? Il semblerait que les serrures pouvaient également être en bois, ne contenant que quelques éléments métalliques comme le pêne et le ressort, ce qui pourrait constituer un autre élément de réponse[533].

De manière générale, les détails morphologiques observés tant sur les anneaux que sur les pannetons mettent en évidence l'homogénéité de ce groupe de clefs appartenant à l'époque gothique. En effet, dès le XIII^e^ siècle, les pannetons à pertuis multiples dits en U ou en S selon leurs tracés, sont courants. Les anneaux losangiques et les pannetons symétriques apparaissent et s'affirmeront durant le siècle suivant[534].

Aucun élément de cette catégorie de mobilier n'a fait l'objet d'un dépôt intentionnel. Cinq clefs, parmi lesquelles figurent les deux clefs de porte, ont été mises au jour dans des fosses installées dans l'annexe nord accolée au chœur de l'église occidentale comblées dès la fin du XIII^e^ siècle. Trois autres proviennent du remplissage de tombes de la dernière phase d'inhumations, sans que l'on puisse parler de dépôt funéraire puisqu'il est impossible de savoir si leur présence ici est le fruit du hasard ou au contraire le résultat d'un geste délibéré qui prendrait alors une signification particulière[535]. Il semble plutôt que ces objets aient été perdus, jetés ou abandonnés.

530 Démians d'Archimbaud 1980, p. 467 et Collectif 2001, p. 81. Selon d'autres sources, seules les clefs bénardes étaient susceptibles d'actionner la serrure d'un ou des deux côtés, sans faire état des pertuis: Wodon 1989, p. 221; Collectif 2000, p. 101.

531 Voir le schéma de fabrication publié dans: Bänteli/Höneisen, Zubler 2000, p. 129, fig. 92. Les radiographies des clefs de Vuillonnex permettent également de faire ces observations.

532 Démians d'Archimbaud 1980, p. 472, fig. 448/5-7.

533 Collectif 2000, p. 99.

534 Le site de Rougiers a livré plusieurs exemplaires de clefs à pertuis en U ou en S, à découpes relativement simples. Démians d'Archimbaud 1980, pp. 467-471. Le type de panneton à pertuis multiples retrouvé à Vuillonnex est à rapprocher du type IV du Medieval catalogue of London Museum, Anonyme 1954, p. 135, fig. 42(IV).

535 Le fait de jeter une clef délibérément dans une fosse lors de l'inhumation pouvait signifier le refus de l'héritage. Information obtenue par F. Piponnier en dépouillant les Archives de Bourgogne qui recèlent, pour les XIV et XV^e^ siècle, un bon millier d'inventaires après décès. Alexandre-Bidon/Treffort 1993, p. 195 (160) A Berslingen dans le canton de Schaffhouse, une clef forée a été retrouvée en position primaire dans une tombe datée, par analyse C14, du XII^e^ siècle. Déposée à la hauteur du bassin, aucune donnée précise ne permet d'expliquer le pourquoi de cette présence: geste intentionnel ou hasard. Bänteli/Höneisen/Zubler 2000, p. 130, fig. 93.

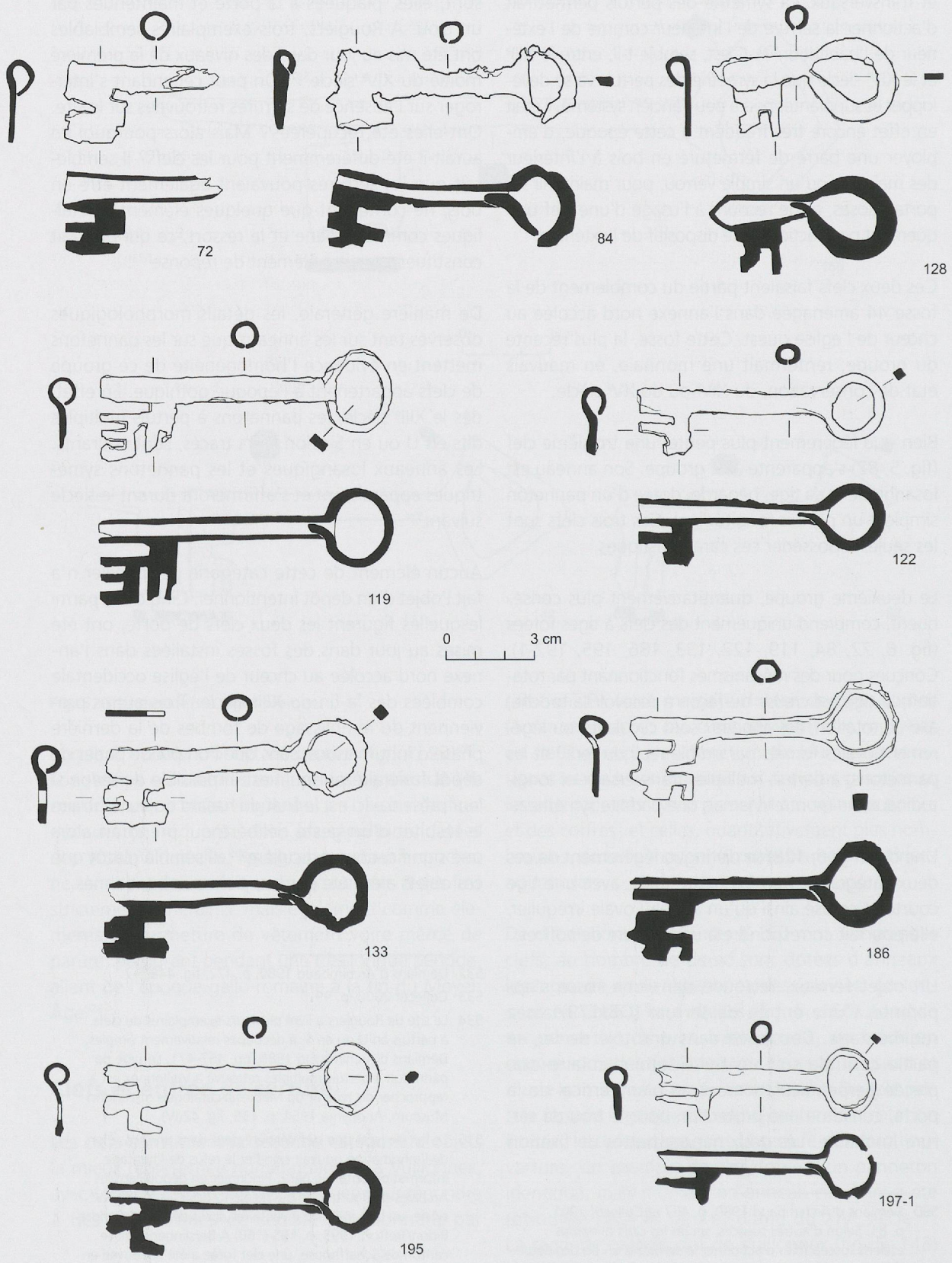

Fig. 6. Clefs à tiges creuses.

Comment interpréter une telle densité de clefs sur une zone si restreinte ? Ce matériel n'a en effet pas été retrouvé dispersé sur tout le périmètre fouillé du site, mais concentré à l'intérieur de l'annexe nord ou, à l'extérieur immédiat de celle-ci. Ce bâtiment trapu, accolé au nord de l'église occidentale, de par la présence de ses nombreuses fosses et l'absence d'inhumation, remplissait une fonction civile : habitation, grange ou les deux à la fois. Parmi les biens mis à l'abri ici, il y avait sans nul doute des grains ou autres produits de la terre répartis en sous-sol dans ces fosses, pour les conserver. Les sources d'archives mentionnant Vuillonnex évoquent parfois les revenus attachés à la fonction de doyen, parmi lesquels figurent dîmes et taxes diverses. Il arrive que soient cités plus précisément vin, blé, froment ou huile pour la lampe... On peut aussi imaginer que des denrées moins périssables pouvaient être stockées à l'étage, peut-être dans d'imposants coffres dotés de serrures, puisque le coffre est durant toute la période médiévale l'objet de rangement de base dans toutes les habitations. Les deux grandes clefs sont sans aucun doute des clefs de porte. Après les visites épiscopales, il est plusieurs fois consigné dans les textes la nécessité d'acquérir des clefs, pour fermer l'église (en 1481[536]), la porte du chœur ou l'armoire liturgique par exemple (en 1443[537]). Nombre de clefs retrouvées dans les fouilles ont dû être employées pour assurer la sécurité des denrées et des richesses du doyen. Elles furent sans doute jetées dans les fosses lors de la destruction de l'annexe, au plus tard au XIVe siècle puisqu'un nouveau niveau de sépultures vient les sceller.

Sur l'ensemble du canton de Genève, plus d'une centaine de clefs ont été exhumées en 30 ans de fouilles archéologiques. A l'exception de rares pièces en bronze, elles sont en fer. La grande majorité de ce matériel est médiéval (les plus anciens exemplaires sont vraisemblablement romans) et fonctionne par rotation. Parmi les clefs romaines qui restent très minoritaires, on rencontre deux types différents correspondant chacun à un mécanisme particulier de serrure: les clefs en forme de T qui répondent à un mécanisme fonctionnant par translation et les clefs à dents appelées aussi «laconiennes» fonctionnant par soulèvement (parmi lesquelles il faut compter les clef-bagues) [538].Ce mobilier provient de remblais, de remplissages de fosses ou de tombes, sans qu'aucune pièce ne semble avoir fait l'objet d'un dépôt intentionnel.

Les fers à cheval et les clous de ferrage

La zone fouillée de Vuillonnex a livré cinq fragments de fer à cheval (OBJ50-3, 149, 172 (fig. 7), 175, 208-1) caractérisés par des bords ondulés. Ces ondulations

536 voir *supra* Jean Terrier (p. 14).

537 voir *supra* Jean Terrier (p. 14).

538 Pour comprendre les différents mécanismes, voir Meystre 1998, mécanisme à translation : p. 5, fig. 5, ou à dents : p. 6, fig. 6.

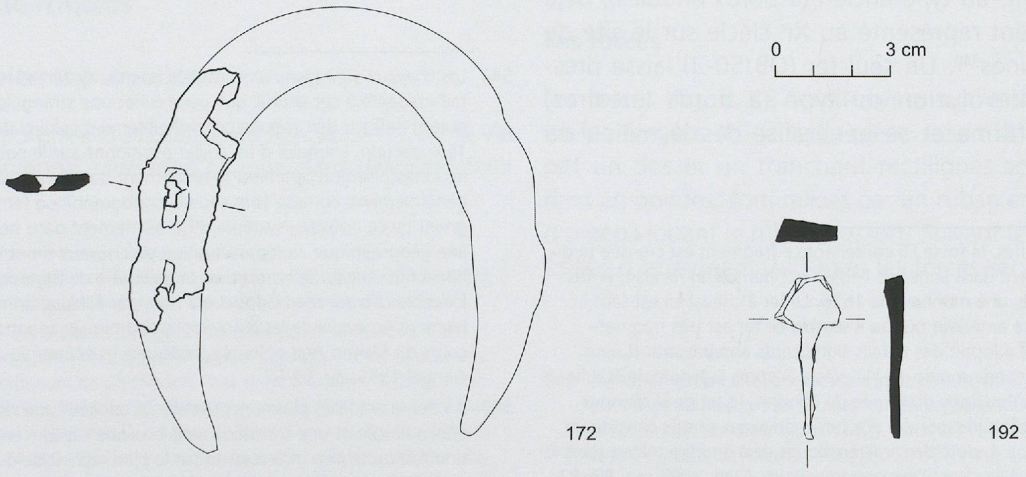

Fig. 7. Fer à rives ondulées et clou de ferrage à tête en bâtière.

qui touchent surtout les rives externes du fer ne sont pas l'expression d'une volonté esthétique, mais le résultat du travail de forge lors du percement des étampures placées souvent très près des bords. Les cavités de ces dernières, oblongues ou rectangulaires, correspondent étroitement aux clous alors utilisés, dits à tête en bâtière ou en clef de violon (fig. 7, 192). Les branches des fers possèdent généralement 4 à 6 étampures doublées de contre-perçures plus petites, rectangulaires, correspondant à la section de la tige du clou. Deux des cinq fers à cheval retrouvés possèdent en outre un talon épais jouant, le cas échéant, le rôle de crampon, très utile en terrain mou. Le fer 50-3, montre une largeur, près du talon, supérieure à celle des autres exemplaires et un percement doté de bords bien nets. Ces deux éléments laissent pressentir un changement de morphologie du fer à cheval et parleraient en faveur d'une datation un peu plus tardive pour cette pièce. Archéologiquement, il est intéressant de relever que cet objet provient d'un contexte effectivement un peu plus tardif que les autres[539]. De par sa petite taille, le fer 149 doté de quatre étampures uniquement, pourrait avoir appartenu à un mulet plutôt qu'à un cheval.

Retrouvés épars, quelques clous de ferrage de type ancien se définissent par des têtes oblongues s'insérant dans les larges étampures des fers à rives ondulées décrits plus haut. Aucun clou de forme moderne n'a été retrouvé.

Dans l'histoire du cheval, la période d'utilisation des fers à rives ondulées précède celle des fers à rives linéaires dont l'évolution semble s'opérer au cours du XIII[e] siècle. Toutes les trouvailles faites à Vuillonnex appartiennent, stylistiquement et archéologiquement, au type ancien (à bords ondulés), déjà largement représenté au XI[e] siècle sur le site de Charavines[540]. Un seul fer (OBJ50-3) laisse pressentir l'évolution du type (à bords linéaires) qui s'affirme et se généralise dès le milieu du XIV[e] siècle. Outre leurs bords rectilignes, ces fers de type «moderne» se différencient par des étampures carrées ou légèrement rectangulaires, avec des contre-perçures en forme d'entonnoir conçues pour recevoir les clous adéquats, à tête pyramidale.

En fonction de la place du cheval dans la société de l'époque, quel écho peut-on donner à ces découvertes?

L'animal de trait employé pour les travaux des champs, dans l'Antiquité comme au Moyen Âge, était le bœuf. Ce n'est que vers le XI[e] siècle, grâce à une série d'innovations techniques[541], que les hommes tirèrent parti de l'énergie hippique[542]. Toutes ces découvertes ne révolutionnèrent toutefois pas l'agriculture médiévale, car l'adoption du cheval ne fut pas pour autant immédiate ni généralisée. Elle allait en effet contre la coutume établie et exigeait une importante mise de fonds puisqu'il fallait apprendre à élever, à soigner et à nourrir ces animaux, ce qui impliquait un problème nouveau et pas si anodin: cultiver de l'avoine. Pour toutes ces raisons, les chevaux ne furent achetés, d'abord, que par des fermiers à la fois riches et entreprenants, dotés d'un esprit novateur.

Nous voyons donc par cette approche que l'emploi du cheval comme force motrice utilisée pour les travaux des champs était l'apanage de personnes ou de communautés riches, ce qui n'était manifestement pas le cas de la population rurale des environs de Vuillonnex. Le siège du décanat semble par contre avoir été fréquenté par des personnes plus aisées puisque ce lieu, où résidaient

539 En effet, la fosse F5 contenant ce fragment est creusée tardivement dans la nef de l'église occidentale et recelait, entre autre, une monnaie de 1626. Le fer à cheval lui est sans doute antérieur puisqu'il semble (le fer est très fragmentaire) adopter des détails significatifs apparaissant durant la seconde moitié du XIII[e] siècle D'après la typologie établie dans l'ouvrage du musée de Londres, le fer de Vuillonnex semble correspondre aux fers médiévaux tardifs constituant le type 4, doté de caractéristiques déjà embryonnaires dans le type 3 illustrant l'époque transitoire. Clark 1995, fig. 83 -87.

540 Colardelle M./Verdel 1995, p. 211, fig. 146.

541 Les chevaux sont jusqu'alors attelés au cou, système tout à fait inadapté à cet animal qui, pour éviter une strangulation durant l'effort, doit réduire considérablement celui-ci dès la 1ère traction. L'emploi d'un collier positionné sur le poitrail et les côtes permit d'optimiser le rendement du cheval. On cite généralement, comme 1ère source iconographique témoignant de ce nouveau système d'harnachement dans notre aire géographique, la représentation de chevaux tirant une herse figurant sur la bordure de la tapisserie de Bayeux. Exemple cité par Jean Gimpel qui met, par ailleurs, admirablement en évidence les innovations techniques apparues au cours du Moyen Âge et leurs conséquences économiques. Gimpel 1975, pp. 52-57.

542 A l'heure actuelle, plusieurs ouvrages proposent une vision plus nuancée et une transition sans brusque rupture entre une Antiquité plus intéressante sur le plan technique qu'on ne le soupçonnait et un Moyen Âge moins révolutionnaire qu'il n'y paraissait. Voir Raepsaert/Rommelaere 1995, p. 75.

quelques personnes en permanence[543], servait également de gîte pour les ecclésiastiques venant sur place pour des synodes ou des réunions du décanat.

Si le cheval tient également une place primordiale parmi la classe des seigneurs en leur permettant d'affirmer leur appartenance sociale et de remplir leur rôle et leur fonction de protecteur, c'est un aspect du problème difficile à appréhender par le biais archéologique. Le seul témoin concret de cette réalité sociale est peut-être la présence d'éperons dans leurs sépultures, lorsque ceux-ci sont inhumés avec les attributs de leur rang, comme c'était généralement la coutume[544]. Ce cas de figure n'est pas illustré à Vuillonnex.

En conclusion, la présence de fers à cheval et de clous semblent, ici, plutôt à mettre en relation avec la proximité d'une voie de circulation que devaient emprunter de nombreux convois tirés par des chevaux, mulets ou bœufs, puisque ceux-ci pouvaient également être ferrés. A Vuillonnex, une route antique a été dégagée au sud de l'église occidentale. Abandonnée vraisemblablement dès le X[e] siècle au bénéfice de l'extension du cimetière, elle fut déplacée au nord du site en bordure des bâtiments. Son tracé est encore le même de nos jours. Il est généralement acquis que, dès le XIII[e] siècle sur les routes, la plupart des gens moyennement aisés, riches ou puissants, se déplacent sur des animaux de selle. De par sa fonction de siège de décanat, Vuillonnex a sans doute accueilli un certain nombre de ces voyageurs.

Quelques outils et autres objets domestiques

Les pierres à aiguiser

Une poignée d'objets reliés aux activités de la vie quotidienne a été mise au jour, parmi lesquels deux

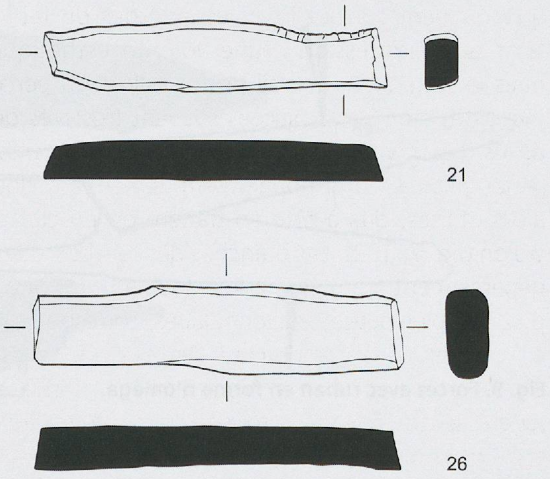

Fig. 8. Pierres à aiguiser.

pierres à aiguiser (fig. 8, 21, 26). De forme oblongue et de section ovoïde, elles sont façonnées dans une roche dure à grain fin et présentent des traces d'affûtage sur les quatre faces mais plus nettement sur les arêtes. Les aiguisoirs de petites tailles comme c'est le cas ici (bien que fragmentaires, ils ne dépassent pas les 10 cm), semblent spécialement appropriés aux couteaux ou au petit outillage domestique. Des exemplaires semblables mis au jour sur d'autres sites sont dotés d'un percement proximal destiné au passage d'un lien assurant sa fixation[545]. Malheureusement, dans les cas qui nous concernent ici, les extrémités sont cassées et ne permettent plus ce genre d'observation. Provenant de niveaux en relation avec l'abandon définitif du lieu au XVI[e] siècle, rien ne distinguent cependant typologiquement ces exemplaires d'éléments plus anciens ou plus modernes; la fonction induisant la forme.

Les forces

Les forces (fig. 9, 127) retrouvées sur le site sont en fer, forgées d'une seule pièce. Leurs lames, qui ont un dos et un tranchant rectilignes se terminant en pointes, sont reliées par un ruban en forme d'oméga jouant le rôle de ressort. Suivant leur taille (celles-ci atteignent 240 mm) les forces servaient à

543 Le doyen ne résidait pas sur place, mais plus probablement en ville. Un desservant assurait la présence sur le site.

544 C'est le cas à Confignon ou deux paires d'éperons (l'une du XIV[e] et l'autre du XV[e] siècle) proviennent du caveau des seigneurs de Confignon. Voir dans Crosnier 1918, p. 27 et Ganter 1976, p. 25. Deux éperons du XVII[e] siècle ont également été retrouvés à l'église Saint-Pierre de Thônex (objets 144 et 145) dans le caveau de la chapelle Notre-Dame abritant la sépulture du seigneur Charles-Amédée de Rossillon inhumé en 1691. Plan 1994, pp. 100-101.

545 Sur le territoire genevois deux exemplaire avec perforation ont été retrouvés lors de fouilles: à Satigny (objet 48) et à la cathédrale St-Pierre (objet 1632). Pour Charavines (Isère), voir. Colardelle M./Verdel 1995, pp. 281-283, fig. 216/1-6. A Blois plusieurs pierres à aiguiser ont été retrouvées dans des fosses-dépotoirs, voir Collectif 2002, pp. 153-154.

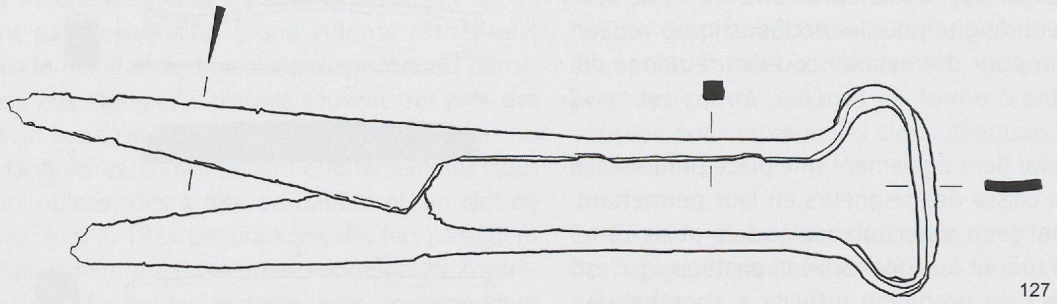

Fig. 9. Forces avec ruban en forme d'oméga.

la tonte des moutons ou à divers travaux aussi bien domestiques qu'agricoles ou artisanaux[546]. Ces instruments, connus dès l'époque gauloise, sont restés sans réelle modification typologique jusqu'à nos jours[547].

Les lames en fer

Une quinzaine de lames en fer forgé de modestes dimensions[548], dont plus de la moitié sont malheureusement trop fragmentaires pour être étudiées, ont été mises au jour à Vuillonnex. Parmi les sept exemplaires les mieux conservés dont la plupart possède encore le départ de la soie, cinq peuvent être considérés comme appartenant à des couteaux. Leurs formes, dans quatre cas, présentent un dos et un tranchant légèrement incurvés vers la pointe (fig. 10, 69, 126, 132, 154), le cinquième exemplaire est d'un tout autre type. Avec une lame plus étroite, un dos rectiligne et un tranchant parallèle remontant vers une pointe arrondie (fig. 10, 50), il adopte une silhouette qui fait déjà penser à un couteau de table. Yvan De Riaz considère que la plus grande modification subie par le couteau de table fut l'arrondissement de la lame. « Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, en l'absence de fourchette, on se servait de ses doigts et de son couteau pour porter les aliments à sa bouche. Le couteau devait être pointu pour permettre de piquer la viande. » [549] Cette lame provient du comblement d'une fosse ayant livré une monnaie datée des XVI-XVII^e siècles[550] ce qui semble confirmer ce sentiment. Une sixième lame (fig. 11, 135) suit un tracé curviligne et s'apparente plutôt à une faucille ou une serpette ayant pu servir au travail de la vigne, bien que ses dimensions soient vraiment modestes. La dernière lame (fig. 11, 118) est particulièrement intéressante car elle se distingue morphologiquement des autres pièces. Rectiligne avec un double tranchant étroit, une arrête médiane bien apparente et une pointe visiblement très effilée, elle se rattache plutôt à des formes de dague ou de poignard, destinés à percer plus qu'à couper, même si leurs dimensions sont généralement plus conséquentes[551]. Sa présence dans le remplissage d'une sépulture, à proximité des pieds du défunt, nous interpelle. Les indices sont insuffisants pour affirmer être en présence d'un dépôt funéraire puisque ce poignard n'a pas été retrouvé en position primaire, mais il reste possible que l'objet ait été jeté intentionnellement dans la fosse de la tombe lors de l'inhumation[552].

Un bel objet en bronze (fig. 11, 79), de facture soignée et de forme rectangulaire enserre une lame de fer. Il faut reconnaître là le manche d'un couteau. Ajouré et moulé d'un seul tenant, il est doté d'une incision longitudinale permettant d'insérer la soie (en fer) de la lame, ici manquante, cassée nette à l'extrémité du manche en bronze. Deux cavités jouent un rôle décoratif et étaient, du moins pour la première, destinées à recevoir un placage de bois, d'os ou d'un autre matériau. L'extrémité de l'objet est de moindre épaisseur et finement ouvragé, avec un décor qui permettait aisément une suspension de

546 Les dimensions des forces de Vuillonnex les placent dans le type 2 (tailles moyennes comprises entre 150 et 300 mm) établi par W.H. Manning, Catalogue of the romano-british Irontools, Fighting and weapons in the British Museum, London, 1985, cité par A. Duvauchelle dans son article: Duvauchelle 1992, p. 35.

547 Collectif 1988, p. 270; Halbout/Pilet/Vandors 1987, p. 167: Colardelle M./Verdel 1995, pp. 209-210, fig. 145.

548 Leurs longueurs sont inférieures à 200 mm, et leurs largeurs n'excèdent pas les 32 mm.

549 De Riaz 1978, p. 19.

550 Il s'agit de la fosse F5.

551 Démians d'Archimbaud 1980, pp. 438, 439, fig. 421/4

552 La lame a été retrouvée dans la fosse de la tombe T.368, une femme de 20-29 ans, à proximité des pieds.

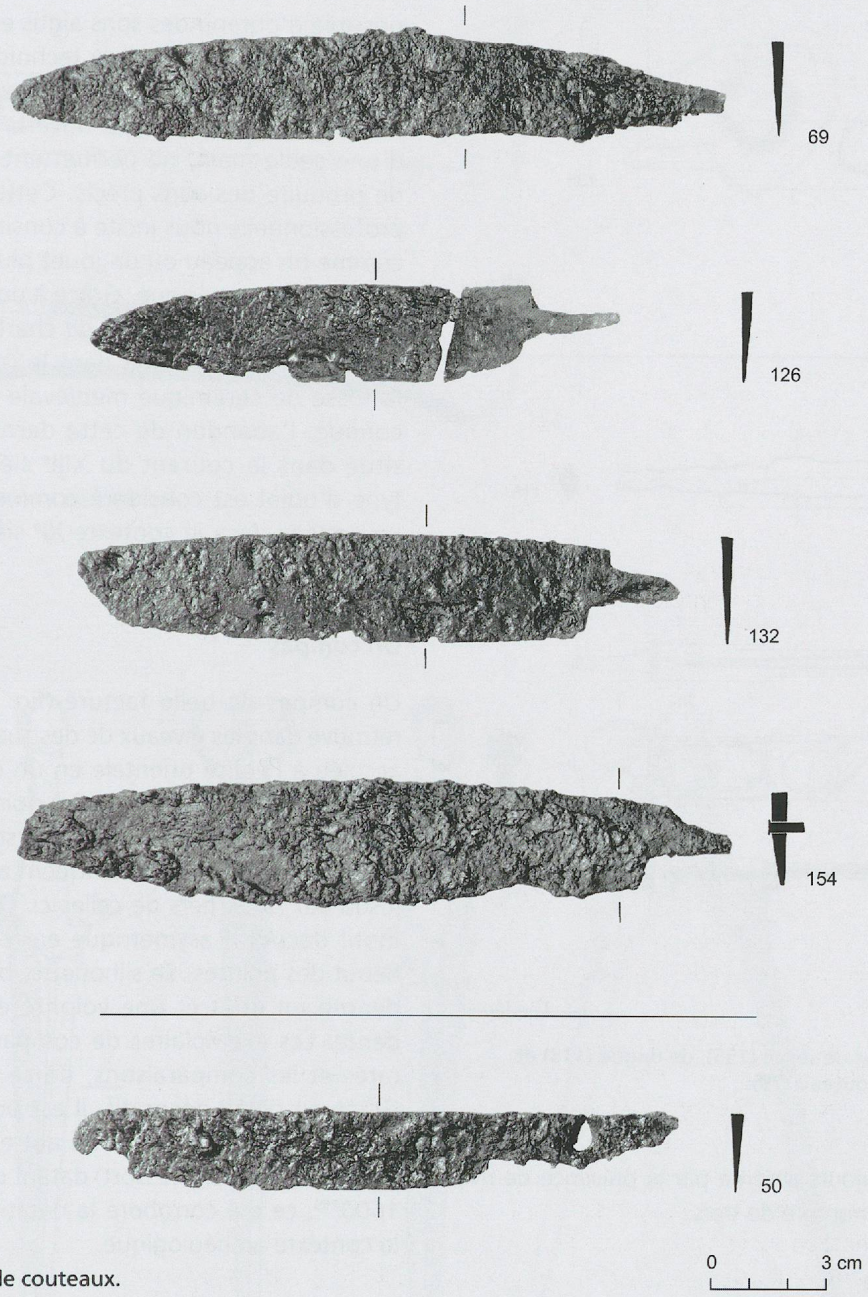

Fig. 10. Lames de couteaux.

la pièce. Les comparaisons sont à chercher parmi les couteaux de petites tailles, généralement considérés comme étant des rasoirs, (mais une étude récente propose de voir là plutôt un accessoire pour l'écriture[553]) de l'époque romaine[554]. Plusieurs exemplaires connus montrent en effet des manches en bronze terminés par un anneau de suspension[555]. Un manche de couteau de ce type a été retrouvé dans le comblement d'un puits romain situé sous la cathédrale St-Pierre actuelle[556]. Si le décor peut être différent, avec parfois des incrustations comme l'exemplaire de Vuillonnex, la forme générale est toujours la même avec une constante dans le détail esthétique qui marque le passage du manche à la lame. La cohésion de ces deux derniers éléments est

553 De tels objets ont parfois été retrouvés dans des sépultures, en relation avec une spatule destinée à remodeler la cire des tablettes d'écriture. Bozic 2001, p. 29; Bozic 2002, pp. 33-36.

554 L'exemplaire de Vuillonnex provient d'un contexte médiéval: la fosse de tombe (T144).

555 Garbsch 1975, pp. 68-73.

556 Cathédrale St-Pierre de Genève, objet n°853.

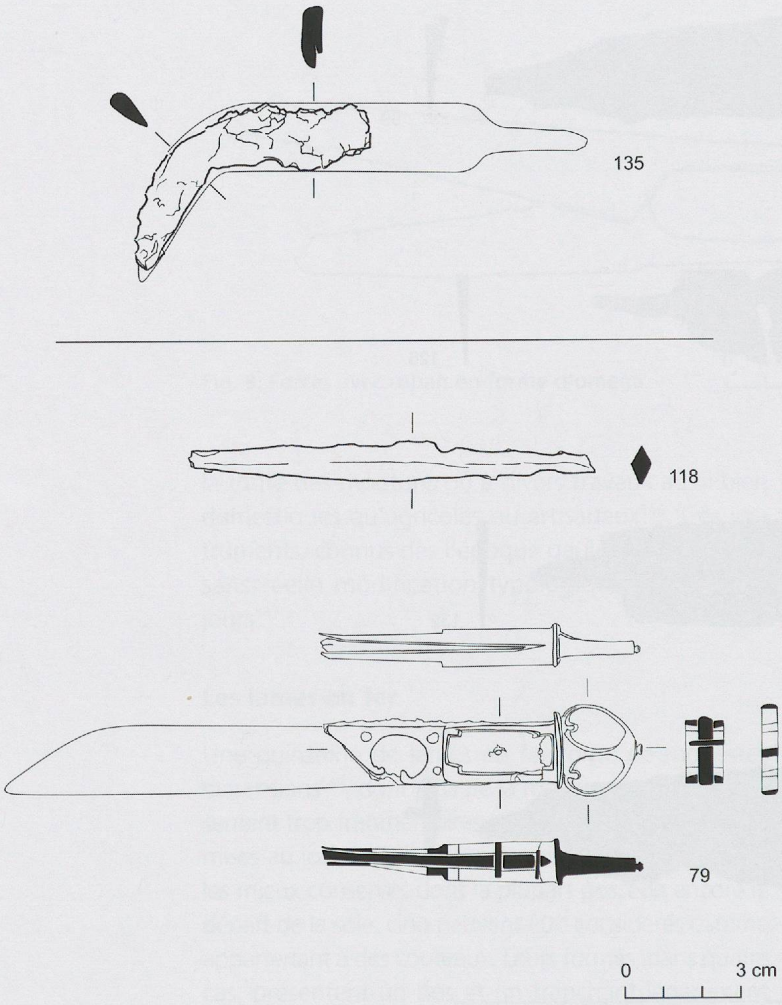

Fig. 11. Lames de serpe (135), de dague (118) et manche de couteau (79).

presque toujours assurée par la présence de rivets, souvent au nombre de trois.

Un appeau

La fosse F38 a livré un instrument sonore insolite (fig. 12, 143) manufacturé à partir de la diaphyse d'un tibia de capriné sectionné aux 2/3 de sa longueur. Sa face supérieure est percée de trois trous presque équidistants et ses deux extrémités sont chanfreinées. Selon l'avis de Raymond Meylan, musicien musicologue[557], il semble possible d'obtenir des sons aigus en soufflant du côté distal de l'os, selon la technique de la flûte oblique. Les percements, vraisemblablement destinés à être fermés ou ouverts par les doigts d'une seule main, ne permettent toutefois pas de produire des sons précis. Cette appréciation professionnelle nous incite à considérer cet objet comme un appeau ou un jouet plutôt qu'un réel instrument de musique. Grâce à une analyse C14 effectuée sur un morceau de charbon de bois et à la présence conjointe, dans le comblement de la fosse de céramique médiévale glaçurée bien connue, l'abandon de cette dernière peut être situé dans le courant du XIII[e] siècle. Le même type d'objet est considéré comme un sifflet ou un appeau dans le contexte XI[e] siècle du site de Charavines[558].

Un compas

Un compas de belle facture (fig. 13, 13) a été retrouvé dans les niveaux de destruction de la cave accolée à l'église orientale en un dernier temps. Ce petit instrument (83 mm) à pointes sèches est en bronze, avec un axe en fer. Lorsqu'il est fermé, le haut des branches s'imbriquent astucieusement jusqu'aux deux tiers de celles-ci. De ce point, un motif décoratif asymétrique en relief marque le début des pointes. Sa silhouette, bien que sobre, dénote un goût et une volonté esthétique évidente. Les exemplaires de compas anciens sont rares et les comparaisons, de ce fait, difficiles. Grâce au détail décoratif, il est possible de rapprocher cet exemplaire d'un autre compas (mais de type différent: à ressort) datant des environs de 1600[559], ce qui corrobore la datation fournie par le contexte archéologique.

Exception faite de la lame de poignard et du manche de couteau provenant du comblement des tombes, la plupart des lames ainsi que les forces ont été retrouvées, de même que les clefs, dans le comblement des fosses aménagées sous l'annexe nord appuyée contre l'édifice religieux occidental et dans celles creusées sous la dernière église. Elles font sans doute partie d'un matériel utilisé sur place et jeté dans les fosses au moment où les occupants ont démantelés les bâtiments ou quittés l'endroit, ne s'embarrassant

557 Nous remercions chaleureusement monsieur Meylan, musicien et musicologue à Bâle, pour son intérêt et ses précieuses observations sans lesquelles cette notice n'aurait pas été possible. Il est également l'auteur d'un ouvrage sur la flûte. Meylan, 1974. L'exemplaire de Vuillonnex est présenté à titre comparatif dans un article plus récent: Meylan 1998, p. 58, fig. 16.

558 Colardelle M./Verdel 1995, pp. 259-260.

559 Hambly 1946.

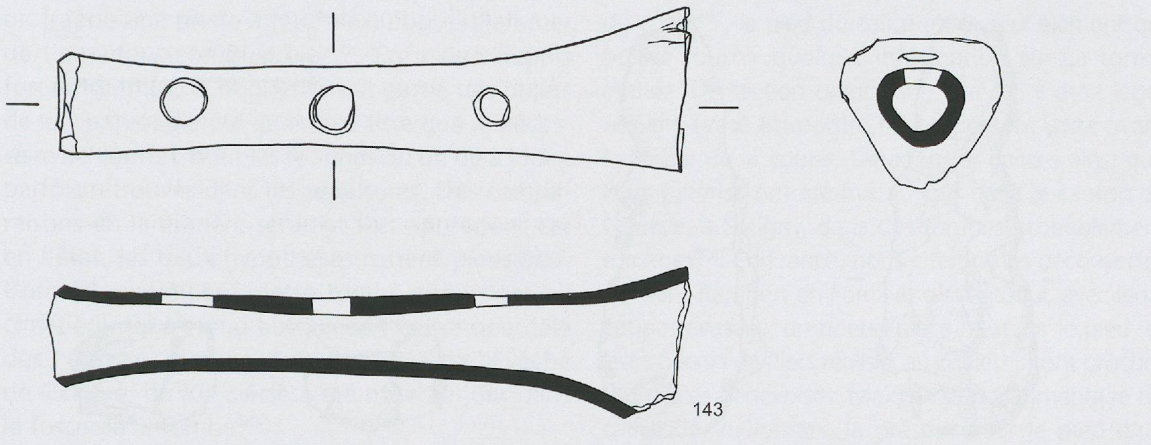

Fig. 12. Appeau en os de capriné.

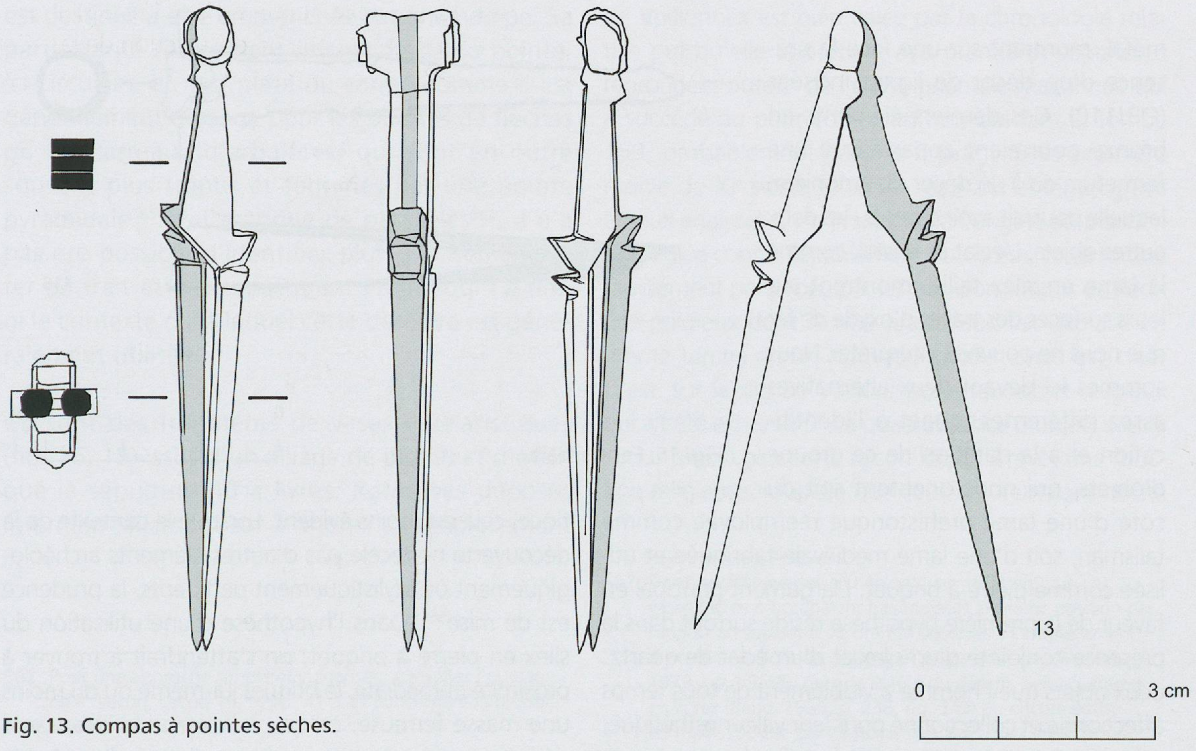

Fig. 13. Compas à pointes sèches.

pas d'objets devenus sans doute inutiles ou trop vieux. L'appeau a été mis au jour dans une autre fosse, extérieure au bâtiment mais vraisemblablement utilisée et abandonnée en même temps. Les pierres à aiguiser proviennent d'un contexte encore un peu plus tardif, à savoir dans les niveaux scellant la destruction du bâtiment excavé adossé à l'église orientale, de même que la belle boucle de ceinture gothique (OBJ12, fig. 1) et le compas.

Trois tombes particulières

Trois sépultures sont évoquées plus précisément en raison de l'intérêt de leur mobilier.

Dans la tombe 323, plusieurs objets ont été retrouvés regroupés entre les jambes du défunt, un homme de 40-50 ans. Il s'agit d'une lame de silex (fig. 14, 111), d'un éclat de cristal de roche (fig. 14, 112) et de plusieurs petits éléments découpés dans une fine tôle de

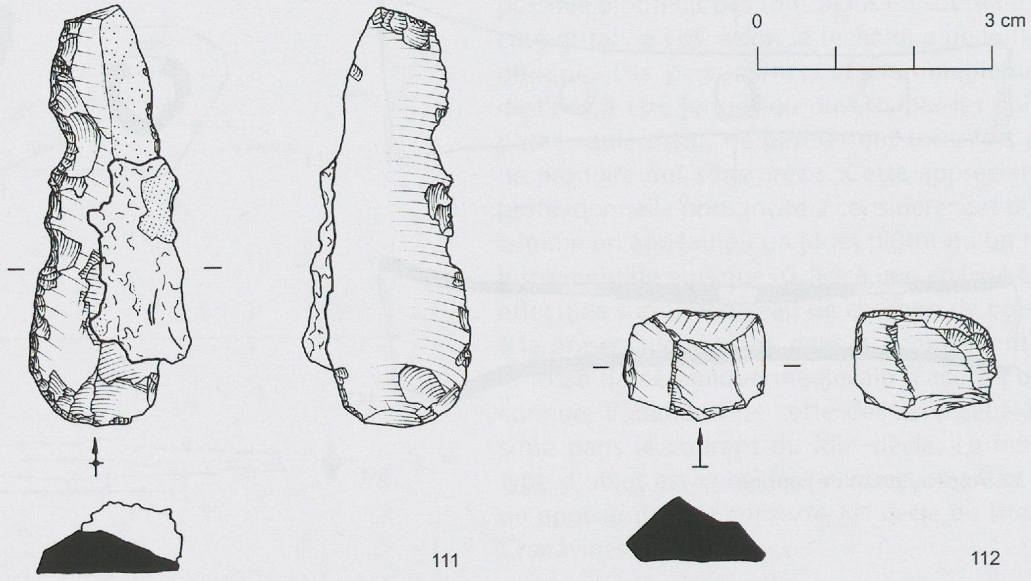

Fig. 14. Lame en silex et éclat de cristal de roche.

métal, montrant sur une face la présence d'un décor de lignes incisées (OBJ110). Ces derniers éléments en bronze pourraient appartenir à une fermeture ou à un décor d'aumônière, laquelle pourrait avoir contenu les deux autres objets. L'éclat de cristal, comme la lame en silex taillé, montrent sur leurs surfaces des traces d'oxyde de fer que nous ne pouvons interpréter. Nous sommes ici devant deux alternatives assez différentes, quant à l'identification et à la datation de ce groupe d'objets, qui nous orientent soit du côté d'une lame préhistorique réemployée comme talisman, soit d'une lame médiévale fabriquée et utilisée comme pierre à briquet. L'argument principal en faveur de la première hypothèse réside surtout dans la présence conjointe d'un silex et d'un éclat de quartz: deux objets que l'homme a visiblement de tous temps affectionné et collectionné pour leur valeur esthétique, voire magique ! La technique de taille du silex devrait permettre de discerner une pièce « moderne » d'une autre paléolithique ou néolithique[560], mais dans la pratique, cela est moins évident. Lorsque le contexte de la découverte ne recèle pas d'autres éléments archéologiquement ou stylistiquement pertinents, la prudence est de mise[561]. Dans l'hypothèse d'une utilisation du silex en pierre à briquet, on s'attendrait à trouver à proximité immédiate, le briquet lui-même ou du moins une masse ferreuse, ce qui, à l'exception des traces déjà évoquées, n'est pas ici le cas. Il est indispensable en effet, pour produire du feu par percussion de posséder à la fois une pièce de fer (briquet) avec laquelle

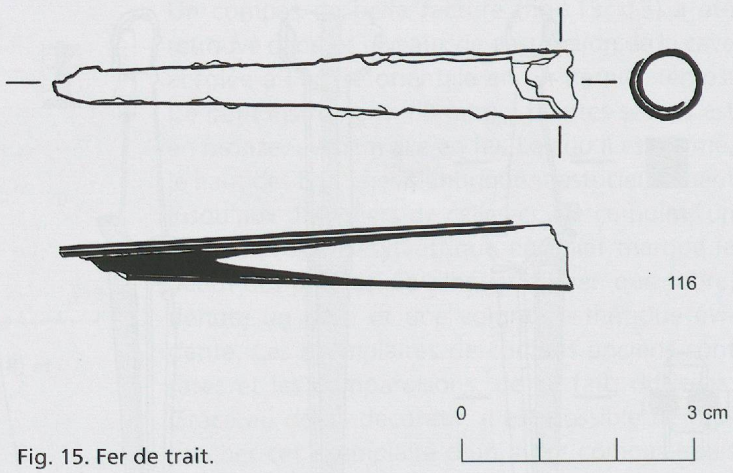

Fig. 15. Fer de trait.

560 Durant le XX[e] siècle, plusieurs auteurs se sont penchés sur l'exploitation et la taille des silex, encore existantes au début du siècle dans quelques régions françaises et plus précisément dans le Berry réputé pour la qualité de son silex blond. Ces productions étaient presque exclusivement destinées aux pierres à fusil. Emy 1978. Pour discerner les pierres modernes de celles des périodes préhistoriques, lire en page 292. Schleicher 1927, pp. 113 à 133.

561 De l'avis des préhistoriens consultés, les enlèvements observés sur le bord de la lame n°111 ne sont pas véritablement des retouches mais plutôt des traces laissées par la percussion d'un briquet en fer contre la lame en silex. Ces retouches irrégulières ne délimitant pas un bord régulier du pourtour de la pièce, souvent écailleuses, seraient relativement caractéristiques». Cette même difficulté à trancher a été relevée à Blois pour l'époque carolingienne. Collectif 2000, p. 98.

on frappe une pierre à feu (silex) pour enflammer de l'amadou (combustible)[562]. En usage depuis fort longtemps, le briquet faisait partie des objets de la vie quotidienne au même titre que le nécessaire de couture pour les femmes ou un dé à jouer, parfois retrouvés dans les sépultures. Des comparaisons en la matière seraient fort appréciées car en l'état, les deux hypothèses restent plausibles. Chronologiquement, cette tombe appartient au cimetière qui s'étend autour de l'église orientale dès l'époque romane. Une monnaie de l'Evêché de Genève, du XII[e] siècle a été mise au jour dans la fosse de la tombe[563].

Dans la tombe 347, c'est un fer de trait (fig. 15, 116) qui a été retrouvé fiché dans une vertèbre cervicale, causant sans doute le décès de l'individu. Cette pièce est simplement constituée d'une tôle de fer enroulée de manière à former un cône, dont l'extrémité opposée à la pointe[564], la douille, est destinée à être emmanchée sur une hampe. Sa particularité réside dans la section de sa pointe, ici circulaire et non plate ou carrée comme il est généralement d'usage pour les pointes de flèches ou les carreaux d'arbalètes, qui sont en outre souvent plus trapus et terminés par une pointe pyramidale[565]. Par manque de parallèles[566], il n'a pas été possible d'identifier plus précisément ce fer de trait et par conséquent l'arme qui l'a tiré, ni le contexte dans lequel cette dernière est généralement utilisée.

Ce sont des fragments de vases eucharistiques (fig. 16, 18) issus d'un alliage de plomb et d'étain que la sépulture 40 a livrés. Retrouvés déposés intentionnellement sur le thorax à l'emplacement du coeur[567], le pied du calice est le seul élément qui puisse fournir quelque information sur sa forme initiale. De section cylindrique, creuse, il était légèrement évasé et montre un renflement juste avant l'amorce de la coupe. Deux autres calices ainsi que leurs patènes ont été mis au jour dans le canton de Genève, à Satigny, dans des tombes probablement romanes[568]. En France, nous citerons les découvertes de Saint-Rambert en Forez et d'Alésia qui, avec leurs coupes évasées, un noeud placé haut sur le pied, et leurs décors de filets réalisés au ciselet[569] sont proches des pièces genevoises. Malgré l'état fragmentaire du calice de Vuillonnex, la présence sur le pied d'un noeud placé très haut contre la partie inférieure de la coupe nous incite à le rapprocher de ce groupe.

Le contexte archéologique de chacune de ces pièces les situe à l'époque romane voire un peu plus précoce pour Saint-Rambert (IX[e] -X[e] siècle) et Alésia (plutôt X[e] siècle d'après l'inscription de la patène). La tombe 40 de Vuillonnex est bien calée par la chronologie relative puisqu'elle appartient aux premières sépultures regroupées autour de l'église orientale maçonnée qui a succédé au petit édifice en bois abritant la tombe 159, probablement dans le courant de la première moitié du XI[e] siècle selon les résultats obtenus grâce à deux analyses C14. Implantée à l'origine en position privilégiée contre l'épaulement du chœur, cette tombe rapidement perturbée par les transformations de l'édifice religieux dont le mur latéral sud est déplacé en même temps qu'un nouveau chœur carré est créé. C'est, sur le site de Vuillonnex, le seul objet religieux qui ait été exhumé[570]. La quasi absence d'objets sacrés sur un site, à plus forte raison lorsqu'il revêt une fonction religieuse, rappelle que ceux-ci furent sans doute

562 Pour une approche simple et vulgarisée, consulter l'ouvrage de R. Lecoq, Lecoq 1979, pp. 41 à 47 concernant la production du feu.

563 Il s'agit de la monnaie M36

564 La radiographie permet d'affirmer que l'extrémité pointue est pleine, ce que le poids de l'objet nous faisait déjà envisager.

565 L'article de synthèse de Valérie Serdon (Serdon 1995, pp. 75-85)a été largement consulté sans toutefois apporter comparaison.

566 Les seuls exemples comparatifs, de dimensions proches et de section circulaire, proviennent l'un du site du Château à Tours, plus précisément des cuisines de la résidence; il est daté de la seconde moitié du XI[e] siècle et du début du XII[e] siècle on lui suppose une utilisation pour la chasse. (Motteau 1991, pp. 113,119, fig. 541) et l'autre du château de Blois, dans une fosse-dépotoir datée de la deuxième moitié du IX[e]-X[e] s.(Collectif 2000, pp. 160-161).

567 Diverses découvertes archéologiques montrent que ces vases sacrés n'occupaient pas toujours la même position par rapport au squelette. Ils ont été observés à l'emplacement du coeur: Vuillonnex, Satigny et Aoste en Italie. (Bonnet, 1979, pp. 39-48); près de la tête du défunt: Saint-Rambert en Forez (Baud, 1995, p. 258, fig. 549) ou encore entre les mains: à Alise Sainte-Reine en Côte d'Or (les informations concernant cette pièce ont été aimablement transmises par Patrice Wahlen qui a dirigé les fouilles de la basilique dite de « Sainte-Reine » au Mont Auxois en 1991. Voir également:Collectif 1992, pp. 433-434.et Collectif 1998, pp. 45-54.

568 Les datations proposées dans l'article de Ch. Bonnet (Bonnet, 1979) sont actuellement à prendre avec un peu de recul, à la lumière des résultats obtenus depuis lors.

569 Sur les fragments de Vuillonnex, aucun décor n'a été observé. Pour les décors des pièces de Satigny: voir Genequand 1979, pp. 49-53.

570 A l'exception d'un autre calice découvert lors des premières fouilles entreprises en 1840 et que nous n'avons pas vu. Voir *supra* Jean Terrier (p. 16).

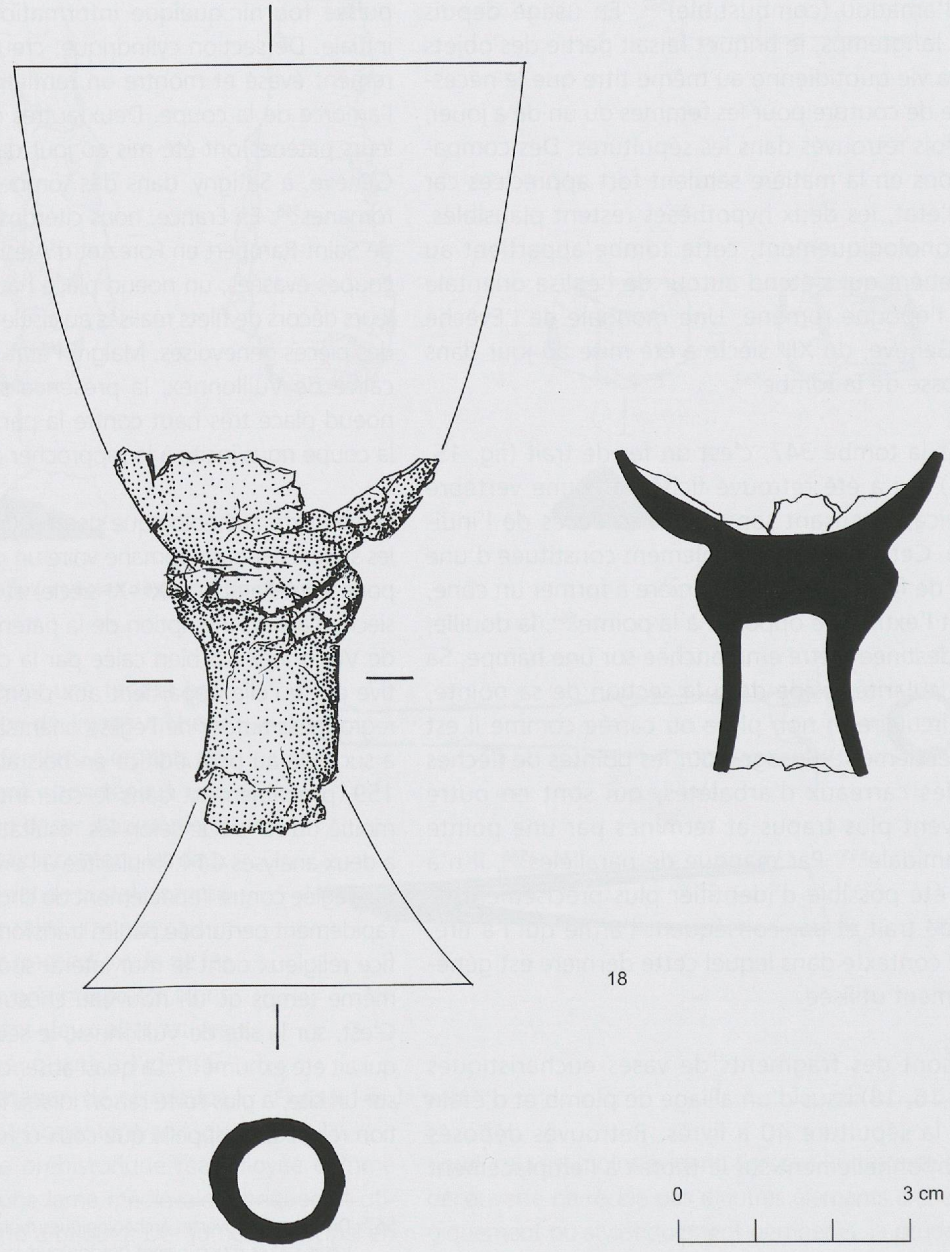

Fig. 16. Fragment de calice en étain.

les derniers à être perdus, et que, lorsque l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex fut délaissée au profit de celle de Bernex dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, ils furent certainement emportés précieusement[571].

Conclusion

Si l'inventaire des objets retrouvés sur le site de Vuillonnex est relativement modeste du point de vue numérique, c'est, concernant le Moyen Âge, une réalité sur le territoire genevois. Même à la cathédrale St-Pierre ou à l'église de St-Gervais où les sépultures sont beaucoup plus nombreuses, le matériel n'est, en proportion, ni plus abondant, ni plus fastueux. Le site de Vuillonnex, pour l'époque, a même fourni passablement d'éléments en relation avec les activités domestiques, en raison du périmètre fouillé englobant non seulement les bâtiments de culte mais également

571 Une observation semblable a été faite à Colletière, village paysan (1003-1035) au bord du lac de Paladru, qui a livré un matériel d'une abondance rare (Colardelle M./Verdel 1995) illustrant tous les domaines de la vie quotidienne, domestique et artisanale, à l'exclusion d'objets religieux sans doute sciemment emportés lors de la désertion du lieu, Colardelle M./Verdel 1993, p. 51.

civils. Les clefs par exemple, bien que courantes, sont ici en quantité bien supérieure à la normale et répondent sans doute à un besoin spécifique du lieu, celui de mettre en sécurité les biens dont un centre de décanat comme St-Mathieu peut bénéficier.

Les témoins matériels retrouvés sur place reflètent une économie vivrière. Aucune activité artisanale de plus grande envergure n'est attestée dans le périmètre exploité (absence de ratés de cuisson de céramique, de scories de métal...) ce qui n'exclut d'ailleurs pas totalement qu'elles aient existé puisque, générant d'incontestables nuisances, ce type d'activité est généralement sis à l'écart des habitations et des lieux consacrés.

La population inhumée à Vuillonnex appartient sans doute à un niveau social peu élevé, dont la précarité du quotidien est d'ailleurs connue puisque les sources d'archives consignent qu'en 1443 les paroissiens sont exempts de taxes en raison de leur insolvabilité . Les défunts ont été enterrés non vêtus ou alors modestement vêtus (les boucles de ceinture retrouvées en position primaire sont en fer, et de forme simple) et généralement sans parure ni bien, à l'exception des éléments d'aumônière de la tombe 323.

Hormis la sépulture 40 ayant livré des fragments de vase eucharistique qui mettent en évidence la présence d'un ecclésiastique, il semble que les hommes d'église n'aient pas choisi comme dernière demeure Vuillonnex ou, ne se sont pas distingués dans leur coutume funéraire. Il faut aussi rappeler que le doyen du décanat faisait partie du chapitre cathédral de St-Pierre et qu'il résidait dans la cité.

Du point de vue de la datation, il faut relever la bonne représentation de l'époque carolingienne grâce surtout au mobilier céramique et aux deux boucles de ceinture en fer n°17 et 66. L'ère romane et le début de l'ère gothique ont livré, numériquement, encore plus de matériel provenant essentiellement de deux contextes: les sépultures et les comblements de fosses creusées sous l'annexe nord au XI[e] siècle et désaffectées dès le XIII[e] siècle déjà. Les rares objets plus tardifs ont été jetés ou perdus dans les niveaux de destruction de l'église orientale et de sa cave, au XVI[e] siècle.

Catalogue

Remarque préliminaire

Ce catalogue présente une sélection des pièces découvertes, classées selon les catégories développées dans le texte.

N[os] en gras: objets illustrés

Boucles de ceinture et chapes (p. 229, fig. 1)

1 Chape, fragmentaire, qui se retournait autour de la traverse de la boucle, découpe pour l'ardillon, quatre percements pour sa fixation. Alliage cuivreux. L. 25 mm, l. 23 mm.

12 Boucle de grandes dimensions. Anneau réniforme de section plate et large, traverse porte-ardillon rectiligne de section semi-circulaire, ardillon scutiforme court et échancré. Alliage cuivreux. H. 103 mm, larg. 44 mm. Comblement de la cave. Phase 7.

17 Boucle ovale et chape quadrangulaire repliée sur elle-même pour enserrer la courroie maintenue par un rivet. Fer. H. boucle 45 mm, larg. 25 mm, L. chape 30 mm, larg. 25 mm. Tombe 36, sur le bassin gauche. Phase 4.

43 Boucle réniforme, fragmentaire. Alliage cuivreux. L. conservée 38 mm, larg. 26 mm.

53-1 Boucle semi-ovale avec traverse porte-ardillon rectiligne. Fer. H. 32 mm, larg. 25 mm. Tombe 100, sur bassin gauche. Phase 7.

53-2 Boucle circulaire. Fer. Diam. 42 mm. Tombe 100. Phase 7.

55 Boucle circulaire. Fer. Diam. 38 mm. Tombe 100, bassin, côté droit. Phase 7.

56 Boucle circulaire. Fer. Diam. 42 mm. Tombe 101. Phase 7

66 Boucle ovale et chape quadrangulaire repliée sur elle-même pour enserrer la courroie. Fer. H. boucle env. 53 mm, larg. env. 30 mm, L. chape 40 mm, larg. 35 mm. Tombe 106, bassin côté gauche. Phase 3.

75 Boucle semi-ovale avec ardillon simple et effilé. Fer. H. 40 mm, larg. 30 mm. Tombe 135, bassin côté droit. Phase 5.

76 Boucle semi-ovale avec ardillon simple et effilé. Fer. H. 38 mm, larg. 38 mm. Tombe 135, bassin côté droit. Phase 5.

84-2 Petite boucle circulaire avec ardillon. Boucle de chaussure? Alliage cuivreux. Diam. 12mm.

97 Boucle semi-ovale avec départ de l'ardillon. Fer. H. 45 mm, larg. 34 mm. Tombe 260, sur le bassin côté gauche. Phase 7.

108 Boucle circulaire avec ardillon effilé. Fer. Diam. 42 mm. Tombe 205. Phase 7.

1w23 Chape rectangulaire, fragmentaire, qui se retournait autour de la traverse de la boucle, découpe pour l'ardillon, motifs incisés le long de trois côtés, deux percements pour sa fixation. Alliage cuivreux. L. 32 mm, l. 12,5 mm, ép. 0,25 mm. Remplissage de la tombe T.414. Phase 7.

196 Boucle semi-ovale et chape rectangulaire à décor zoomorphe travaillé par incisions et retrait de métal. Une découpe quadrangulaire laissait apparaître la courroie retenue par 4 rivets. Alliage cuivreux. H. boucle 24 mm, larg. 17 mm, L. chape 55 mm, larg. 26 mm.

Appliques décoratives (p. 231, fig. 2 et p. 232, fig. 3)

5 Clou décoratif décoré d'une bande centrale en relief bordée de plages grossièrement hachurées. Alliage cuivreux. Diam. 24 mm, ép. 2 mm, L. tige 14 mm.

7 Applique décorative en forme de papillon, deux rivets de fixation. Alliage cuivreux. L. 17 mm, larg. 10 mm, ép. 0,25 mm. Zone de tombes.

28 Applique décorative circulaire percée en son centre pour sa fixation. Alliage cuivreux. Diam. 11 mm, ép. 0,25 mm. Comblement de la cave. Phase 7.

62 Clou décoratif circulaire. Sa tige courte n'est pas solidaire de la tête mais la transperce avant de se recourber sur elle-même. Fer. Diam. env.37 mm, ép. 1mm, L. tige 14 mm. Fosse de la Tombe 108. Phase 7.

77 Applique décorative en forme de colonnette torsadée, deux perforations pour rivets. Alliage cuivreux. L. 29 mm, larg.5 mm, ép. 0,25 mm. Fosse de la tombe 131. Phase 5.

89 Applique décorative à décor quadrifolié, deux rivets de fixation. Alliage cuivreux. L. reconstitué 18 mm, ép. 0,25 mm. Comblement de la fosse F15. Phase 7.

156 Applique décorative rectangulaire au pourtour irrégulier, un rivet de fixation. Alliage cuivreux. L. 19 mm, larg. 6 mm, ép. 0,5 mm. Tombe 117. Phase 7.

185 Applique décorative, fragmentaire, de forme losangique, avec une perforation pour fixation. Décor incisé et ajouré de 4 cercles. Alliage cuivreux. L. conservée 31mm, larg. 26mm, ép. 1,5 mm.

188 Applique décorative en forme de papillon, deux perforations pour rivets. Alliage cuivreux. L. 18 mm, larg. 13 mm, ép. 0,25 mm. Comblement de la fosse F56. Phase 4.

211 Applique décorative en forme de fleur à neuf pétales. L'intérieur des pétales, par une présence plus riche en cuivre contraste avec l'aspect gris de l'étamage. La tige est courte et recourbée derrière le support, de 3 mm d'épaisseur. Laiton étamé. Diam. 16 mm, L. tige 10 mm, ép. 1 mm. Comblement de la fosse F123.

217 Applique décorative en forme de colonnette torsadée. Raté ou ébauche d'applique? Alliage cuivreux. L. 25 mm, larg. 6-7 mm, ép. 0,25 mm. Comblement de la fosse F104. Phase 4.

Ferrets d'aiguillettes

86 Ferret d'aiguillette cylindrique avec une perforation à une extrémité. Alliage cuivreux. L. 14 mm, diam. 2 mm. Sur le sol de la cave. Phase 7.

161 Ferret d'aiguillette tronconique. Alliage cuivreux. L. 27 mm, diam. max. 2,5 mm.

162 Ferret d'aiguillette cylindrique avec une perforation à une extrémité. Alliage cuivreux. L. 20 mm, diam. 2 mm. Cave. Phase 7.

163 Ferret d'aiguillette légèrement tronconique. Alliage cuivreux. L. 36 mm, diam. max. 2mm. Zone de tombes.

Eléments de parure (p. 233, fig. 4)

10 Perle fragmentaire noire avec décor de cercles jaunes et filaments bleus, rouges et blancs. Verre. Diam. 12 mm.

31 Anneau de section circulaire. Alliage cuivreux. Diam. 20 mm. Tombe 66, main gauche. Phase 5.

93 Agrafe à double crochet. Corps plat à décor annelé. Alliage cuivreux. L. 20 mm, ép. 1,7 mm. Comblement de la fosse F15. Phase 7.

212 Bague dont le jonc s'élargit pour former un chaton ovale et plat. Alliage cuivreux. Diam. 21 mm.

Clefs et entrée de serrure (p. 234, fig. 5 et p. 236, fig. 6)

72 Clef forée, fragmentaire, avec panneton à multiples pertuis longitudinaux. Fer. L. conservée 51 mm.

82 Clef bénarde avec anneau losangique et panneton en bannière découpé d'un pertuis transversal. Fer. L. 96 mm. Fosse de la tombe 183. Phase 7.

84 Clef forée avec anneau ovale et panneton à pertuis multiples. Fer. L. 96 mm. Fosse de la tombe 183. Phase 7.

119 Clef forée avec anneau ovale et panneton percé de trois pertuis longitudinaux et deux transversaux. Fer. L. 100 mm.

122 Clef forée avec anneau ovale et panneton à deux pertuis longitudinaux. Fer. L. 85 mm. Fosse de la tombe 421. Phase 7.

128 Clef forée très courte avec anneau ovale irrégulier et panneton fragmentaire. Fer. L. 64 mm. Comblement de la fosse F30. Phases 5-6.

133 Clef forée avec anneau circulaire et panneton à trois pertuis longitudinaux. Fer. L. 90 mm. Comblement de la fosse F22. Phases 5-6.

148 Grande clef bénarde dont la tige se prolonge en pointe émoussée au-delà du panneton. Anneau losangique et panneton symétrique portant quatre dents au museau, divisé par un pertuis transversal. Fer. L. 165 mm. Comblement de la fosse F43. Phases 4-5.

150 Grande clef bénarde dont la tige se prolonge en pointe émoussée au-delà du panneton. Anneau losangique et panneton en bannière ajourée, séparé de la tige par un pertuis longitudinal. Trois dents découpent le museau. Fer. L. 235 mm. Comblement de la fosse F44. Phases 5-6.

179 Entrée de serrure, fragmentaire, constituée d'une bouterolle d'encadrement que complètent deux minces pattes de fixation percées pour leur accrochage. Fer. L. env.58 mm, larg. 12 mm, ép. 1 mm. Comblement de la fosse F34. Phases 4-5-6.

186 Clef forée avec anneau circulaire et panneton à pertuis multiples. Fer. L. 92 mm.
Clef forée avec anneau ovale et panneton à pertuis multiples. Fer. L. 94 mm.

197-1 Clef forée, fragmentaire, avec anneau ovale et panneton à pertuis multiples. Fer. L. 76 mm. Dans radier de la nef de l'église occidentale. Phase 5.

Fers à cheval et clous de ferrage (p. 237, fig. 7)

32 Deux clous de ferrage à tiges courtes et têtes en clef de violon. Fer. L. de 24 à 33 mm. Zone de tombes. Phase 5.

50-3 Fer à cheval, fragmentaire, à talon recourbé. Fer. L. conservée 48 mm, larg. max. 25 mm, ép. 4 mm, ép. crampon 8 mm. Comblement de la fosse F5. Phase 7.

149 Fer à cheval (mulet ?), fragmentaire, à rive externe ondulée et étampures oblongues. Fer. L. conservée 75 mm, larg. 17 mm, ép. 3 mm. Comblement de la fosse F44. Phases 5-6.

172 Fer à cheval, fragmentaire, à rive externe ondulée et étampures oblongues. Fer. L. conservée 70 mm, larg. 21 mm, ép. 4 mm. Comblement de la fosse F44. Phases 5-6.

175 Fer à cheval, fragmentaire. Fer. L. conservée 57 mm, larg. max 15 mm.

191 Clou de ferrage à tête en clef de violon. Fer. L. 37 mm. Comblement de la fosse F67. Phase 4.

192 Clou de ferrage à tête en clef de violon. Fer. L. 43 mm.

208-1 Fer à cheval, fragmentaire, à rive externe ondulée, étampure oblongue et crampon épais. Fer. L. conservée 60 mm, larg. max. 19 mm, ép. 4 mm, ép. talon 10 mm. Comblement de la fosse F46. Phases 3-4.

Outils et objets domestiques (pp. 239-246, fig. 8-16)

13 Compas à pointes sèches. Alliage cuivreux, axe en Fer. L. 83 mm. Comblement de la cave. Phase 7.

21 Pierre à aiguiser, cassée aux deux extrémités. Roche dure. L. conservée 89 mm, larg. 9 mm, ép. 10 mm. Comblement de la cave. Phase 7.

26 Pierre à aiguiser, cassée aux deux extrémités. Roche dure. L. conservée 96 mm, larg. 23 mm, ép. 11 mm. Comblement de la cave. Phase 7.

50 Lame de couteau à pointe arrondie. Fer. L. 167 mm (avec soie), larg. 20 mm. Comblement de la fosse F5. Phase 7.

69 Lame de couteau. Fer. L. 87 mm (avec soie), larg. 27 mm. Comblement de la fosse F6. Phases 4-5-6.

79 Manche de couteau ajouré et moulé d'un seul tenant, doté d'une incision longitudinale permettant d'insérer la soie de la lame (ici cassée nette à l'extrémité du manche). Le manche était sans doute agrémenté d'un placage de bois, os ou autre matériau. L'extrémité de l'objet est finement ouvragé d'un élément décoratif ajouré qui permettait aisément la suspension. Alliage cuivreux et Fer (soie). L. 83 mm, larg. 24 mm, ép. 8 mm. Fosse de la tombe 144. Phase 6.

118 Lame, fragmentaire, courte et pointue, de section losangique, à double tranchant. Lame de dague ou de poignard? Fer. L. conservée 105 mm (avec soie). Tombe 368. Phase 6.

126 Lame de couteau. Fer. L. 155 mm (avec soie), larg. 25 mm. Comblement de la fosse F27. Phases 5-6.

127 Forces, fragmentaires. Fer. L. 240 mm, larg. lame 22 mm. Comblement de la fosse F27. Phases 5-6.

132 Lame de couteau. Fer. L. 155 mm, larg. 29 mm. Comblement de la fosse F30. Phases 5-6.

135 Lame curviligne, fragmentaire. Lame de serpette? Fer. L. conservée 70 mm, larg. 15 mm. Comblement de la fosse F22. Phases 5-6.

143 Appeau, ou jouet, taillé dans la diaphyse d'un tibia gauche de capriné et percé sur la face supérieure de trois trous presque équidistants. Les deux extrémités de l'objet sont chanfreinées. L. 85 mm, larg. 22 mm. Comblement de la fosse F38. Phases 4-5-6.

154 Lame de couteau. Fer. L. 185 mm (avec soie), larg. 32 mm. Comblement de la fosse F47. Phases 5-6.

Objets de trois tombes particulières

18 Calice, fragmentaire. Pied creux de section cylindrique, légèrement évasé et doté d'un renflement juste avant l'amorce de la coupe. Alliage plomb-étain. Haut. conservée 50 mm, diam. du pied 18 mm. Tombe 40, sur la poitrine. Phase 4.

110 Décor d'aumônière, fragmentaire. Alliage cuivreux. Tombe 323, entre les jambes. Phase 6.

111 Lame. Silex taillé. Quelques traces d'oxyde de fer pourraient suggérer que le silex était monté en pendeloque. L. 54 mm, larg .max. 18 mm, ép. 5 mm. Tombe 323, entre les jambes. Phase 6.

112 Eclat de cristal de roche ou de quartz. Des traces d'oxyde de fer sont visibles. 18 mm x 15 mm. Tombe 323, entre les jambes. Phase 6.

116 Fer de trait de section circulaire. Fer. L. 68 mm, diam. 10 mm. Tombe 347, fiché dans une vertèbre cervicale. Phase 7.

VII. 5. Analyse paléoanthropologique (phases 1 à 3)

Suzanne Eades et Christian Simon (†)

Introduction

L'étude que nous présentons ici concerne les squelettes de la phase ancienne de l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex (phases 1 à 3, IX^{e} – X^{e} siècle). Cette phase est particulièrement intéressante, pour deux raisons: premièrement, elle représente l'époque carolingienne, une période charnière très peu connue actuellement, ensuite, la totalité du cimetière a été fouillée, une situation malheureusement très rare.

Disposant de cet ensemble unique de squelettes carolingiens, nous avons voulu répondre, entre autres, aux questions suivantes:

- Comment a évolué la population inhumée à Vuillonnex d'une phase à l'autre? La population était-elle homogène ou y a-t-il eu contact avec une population extérieure d'une phase à l'autre? Le cimetière comportait-il des aires d'inhumation de personnes liées par la parenté ou socialement favorisées? Pour répondre à ces questions, nous avons étudié les caractères non-métriques dentaires et crâniens (des variantes anatomiques qui sont transmises au sein d'une même famille) ainsi que la biométrie crânienne et postcrânienne.
- Comment s'est déroulée l'implantation de ce groupe à Vuillonnex au IX^{e} siècle? Nous avons voulu déterminer le niveau d'intégration de ces sujets dans un contexte régional diachronique afin de juger s'ils représentaient un apport humain externe ou alors si la population s'inscrivait dans une continuité de peuplement du haut Moyen Âge aux époques plus récentes. Les structures démographiques (répartition par sexes et par âges) ainsi que l'étude comparative de la morphologie crânienne et de la stature ont permis de formuler différentes hypothèses de peuplement.

VII.5.1. Conservation

Quelques considérations sur la conservation des squelettes s'imposent (fig. 1). L'ensemble étudié comprenait au total 106 sujets, dont 14 pour la première phase, 32 pour la deuxième et 60 pour la troisième. Le post-crânien était nettement mieux conservé que le crânien; nous avons constaté un nombre étonnamment élevé d'individus ne comportant ni crâne ni mandibule. De plus, la forte fragmentation a eu pour conséquence une diminution de l'effectif au cours des analyses métriques. La perte ante- et post-mortem des dents, ainsi que l'usure souvent forte, ont limité l'observation des traits de la couronne dentaire.

Malgré ces obstacles, notre étude a apporté des résultats essentiels pour la compréhension de cette époque encore mal connue en Suisse romande.

VII.5.2. Paléodemographie

Les études paléodémographiques apportent des indications précieuses sur l'identité des inhumés, l'état de santé de la population. En outre, elles peuvent éclairer certains aspects de la société inhumante. Elles basent leurs comparaisons sur des tables de mortalité de populations vivantes dites « archaïques », c'est-à-dire qui ont connu des conditions de vie similaires entraînant des structures de mortalité comparables à celles rencontrées au haut Moyen Âge, soit une forte mortalité infantile liée tant à l'absence de vaccinations qu'à des conditions d'hygiène médiocres et impliquant une espérance de vie à la naissance faible (comprise entre 20 et 35 ans). Les paramètres les plus importants de ces populations sont les suivants: elles comportent autant d'hommes que de femmes, 40% des sujets sont immatures et la mortalité des jeunes enfants (<5ans) est forte. Nous observons également qu'il y a deux fois plus de sujets décédés entre 5 et 9 ans qu'entre 10 et 14 ans[572], et enfin cinq fois plus de sujets décédés à l'âge adulte qu'entre 5 et 14 ans[573].

L'objectif de l'étude de la paléodémographie des sujets de Saint-Mathieu était donc de savoir si les structures démographiques de cette population (répartition par âges et par sexes) pouvaient représenter celles d'une population vivante, si elles reflétaient des structures démographiques particulières d'un sous-groupe de la population, ou s'il y avait eu sélection des inhumés. En plus de ces comparaisons, nous avons cherché à savoir si l'âge et / ou le sexe de l'inhumé jouaient un rôle dans l'emplacement ou le type de tombe qu'on lui accordait.

572 $D_{5\text{-}9}/D_{10\text{-}14}=2$

573 $D_{5\text{-}14}/D_{20\text{-}\omega}=0.200$

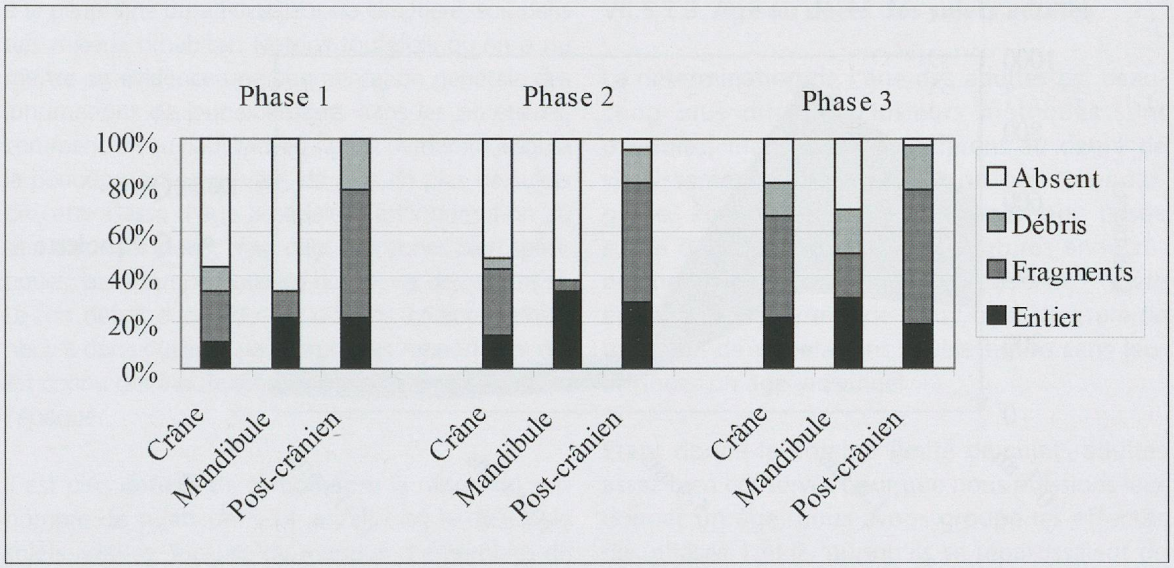

Fig. 1. Conservation des ossements à Saint-Mathieu, au cours des trois phases de la période ancienne.

VII.5.2.1. Détermination du sexe

La détermination du sexe des adultes a été effectuée selon des méthodes scopiques sur le bassin et le crâne.[574] Alors que la phase 1, de faible effectif, comporte une nette majorité d'hommes, les phases suivantes (2 et 3) montrent un relatif équilibre au niveau des sexes (tableau 1).

574 Bruzek 1991, Acsádi et Nemeskéri 1970.

Tableau 1. Détermination de l'âge des non adultes et du sexe des adultes: effectifs pour chaque classe d'âge (N) et pourcentage.

VII.5.2.2. Âge au décès des sujets immatures

L'âge des non-adultes est déterminé de manière assez précise puisque les méthodes sont basées sur des phénomènes de croissance osseux et dentaires[575]. L'étude a fourni deux résultats fort intéressants.

Premièrement, nous constatons clairement un important déficit des jeunes enfants (0-4 ans) d'après le calcul des quotients de mortalité théoriques[576] et réels pour une espérance de vie à la naissance de 20 ans (fig. 2).

Deuxièmement, nous trouvons des valeurs étonnantes pour les indicateurs démographiques (tableau 2). Mis à part la phase 1, à l'effectif très faible, les inhumés de Saint-Mathieu s'éloignent des modèles démographiques soit par un excès de

575 Brothwell 1981, McKern et Stewart 1957, Ubelaker 1978.
576 Sellier 1995, Ledermann 1969.

Phase		0-1 an	1-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	Total adultes	Hommes	Femmes	Sex-ratio
1	N	0	0	1	0	3	10	7	3	2.33
	%	0.00	0.00	7.14	0.00	21.43	71.43	70	30	
2	N	0	4	5	1	0	21	7	8	0.88
	%	0.00	12.90	16.13	3.23	0.00	67.74	46.7	53.3	
3	N	3	9	9	4	1	34	17	16	1.06
	%	5.00	15.00	15.00	6.67	1.67	56.67	51.5	48.5	
1-3	N	3	13	15	5	4	65	31	27	0.87
	%	2.86	12.38	14.29	4.76	3.81	61.80	53.5	46.5	

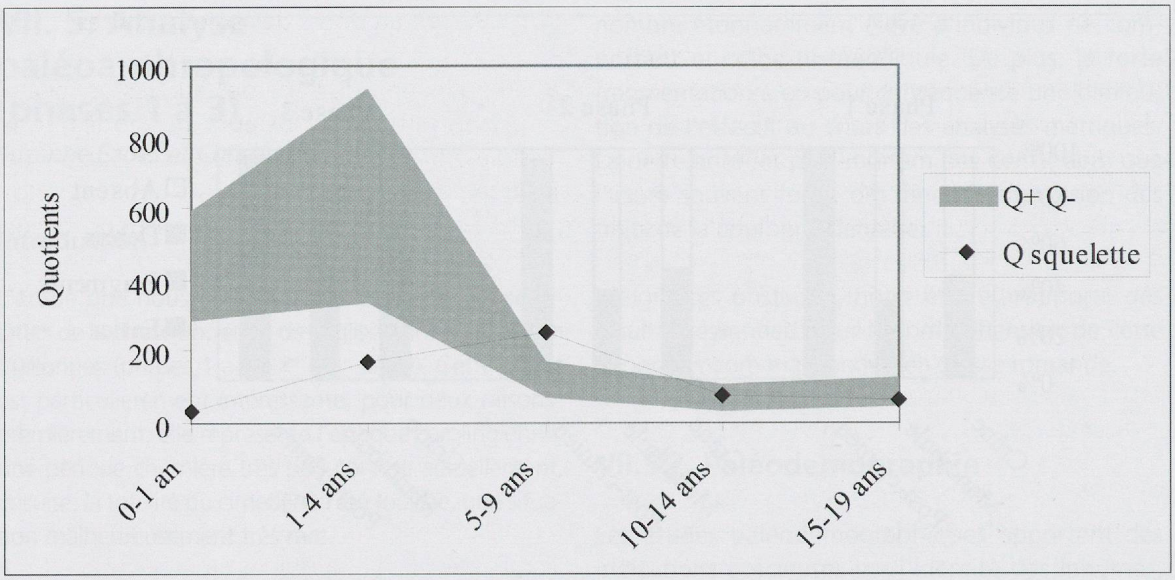

Fig. 2. Répartition des quotients de mortalité des squelettes (Q squelette) à Saint-Mathieu (toutes phases confondues) dans différentes classes d'âge des sujets immatures. Ces données sont comparées à celles des tables types de mortalité (E°o = 20 ans) qui indiquent la dispersion des quotients dans un intervalle de confiance de 95% (Q+ et Q-). Pour correspondre aux paramètres démographiques, les quotients observés devraient se situer dans la plage grisée entre quotient maximum (Q+) et minimum (Q-).

sujets de 5-14 ans, soit par un nombre insuffisant d'adultes. En effet, les valeurs ne nous permettent pas de décider entre ces deux possibilités, mais le graphique des quotients de mortalité (fig. 2) nous fait plutôt penser à une insuffisance dans le nombre des adultes, puisque la courbe réelle des quotients s'éloigne peu des valeurs attendues. Nous voyons donc se dessiner l'image d'une population à l'espérance de vie à la naissance très basse, où relativement peu de personnes atteignaient l'âge adulte. Si cette image de la mortalité reflétait celle des vivants, la population inhumante se serait éteinte après quelques générations seulement. Or, nous savons qu'il y a une continuité de peuplement dans cette région et que, de plus, le lieu a été utilisé comme cimetière jusqu'au XVI[e] siècle ; ces structures démographiques « catastrophiques » en sont d'autant plus surprenantes.

Comment alors expliquer ces deux « aberrations démographiques » ? Le cimetière de Saint-Mathieu a été fouillé dans sa totalité, nous pouvons donc être certains que les « sujets manquants » ne se trouvent pas dans une zone non-fouillée à l'intérieur de la nécropole (hypothèse souvent invoquée par les paléodémographes pour expliquer des structures inattendues).

Le manque de sujets de moins de 5 ans se retrouve dans la quasi-totalité des ensembles squelettiques, dans le monde entier et depuis le Paléolithique. Les chercheurs pensent actuellement que l'on refusait de s'attacher aux très jeunes enfants : jusqu'à ce qu'ils atteignent un certain âge, ils n'avaient pas une place dans la société, et n'avaient donc pas le droit de se faire inhumer au sein de la « société des morts ». Ils pouvaient être inhumés soit dans des zones réservées

Tableau 2. Calcul des indicateurs démographiques : proportion des décédés de différentes classes d'âge (D), calcul du nombre attendu d'enfants entre 5 et 14 ans et des adultes par rapport au nombre de squelettes retrouvés.

	D_{5-9} / D_{10-14}	$D_{5-14} / D_{20-\infty}$	Nb. 5-14 ans		Nb. adultes	
			Trouvés	Attendus	Trouvés	Attendus
Phase 1	0.00	0.100	1	2	10	5
Phase 2	5.00	0.290	6	4	21	30
Phase 3	2.25	0.380	13	7	34	65
Phase 1-3	3.00	0.308	20	13	65	100

à la périphérie ou à l'extérieur du cimetière, soit dans des milieux d'habitat. Notons toutefois qu'on a pu mettre en évidence une augmentation générale des inhumations de jeunes enfants dans les cimetières, commençant au haut Moyen Âge et perdurant jusqu'à la période post-médiévale, de plus en plus de sujets de cette classe d'âge accédaient à l'inhumation au sein des nécropoles, mais dans des zones bien spécifiques, par exemple sous les gouttières des églises[577]. Le fort déficit d'individus de 0-5 ans à Saint-Mathieu nous a donc quelque peu surpris par rapport à ce qui est connu des inhumations des très jeunes enfants de l'époque.

Il est plus difficile de comprendre la raison du surnombre de sujets de 5-14 ans et / ou le déficit de sujets adultes, à cause du manque d'ensembles de comparaison contemporains. Notons toutefois que G. Perréard (1993) a pu mettre en évidence deux types de populations du haut Moyen Âge romand, celles qui inhumaient les 5-9 ans avec leurs parents et celles qui s'en abstenaient. Elle ne trouve pas un « excès » de 5-14 ans, mais plutôt un déficit ou bien un nombre « normal » d'enfants appartenant à cette classe d'âge[578]. Cet auteur se demande si « la société offrait une sépulture dans le cimetière à un enfant entre 5 et 9 ans et pas à un autre... en fonction de l'appartenance sociale » (p. 192); quelques siècles plus tard nous nous trouvons face à la situation inverse, qui peut tout aussi bien s'expliquer par des différences sociales. Cette situation se retrouvait-elle au sein d'autres cimetières à l'époque ? Nous ne disposons que de deux sites pour esquisser une réponse à cette question : Grand-Saconnex[579] et Satigny (phase carolingienne)[580]. Pour ces deux sites, nous retrouvons, encore une fois, un sous-nombre d'enfants contrebalancé par un excès d'adultes, ce qui confirme encore une fois le caractère inhabituel du profil présent à Saint-Mathieu. La lecture de quelques ouvrages de synthèse sur l'état de la question en France et en Suisse alémanique n'a révélé aucune mention de ce genre de situation démographique. Il est possible qu'il existe des cas particuliers où des chercheurs ont décelé le même type de structures; malheureusement, dans les délais qui nous étaient impartis, nous n'avons pas pu entamer ce genre de recherches bibliographiques à large échelle.

577 Ulrich 1997, Alduc-le-Bagousse 1997.

578 Perréard Lopreno *et al.* 1993.

579 Simon 1990.

580 Simon et Leemans 1991.

VII.5.2.3. Âge au décès des sujets adultes

La détermination de l'âge des adultes est beaucoup plus difficile. Plusieurs méthodes sont possibles, mais toutes se réfèrent au degré de vieillissement biologique et non pas chronologique. Pour cette étude, une méthode basée sur le degré de synostose des sutures endocrâniennes selon des vecteurs de probabilité[581] a été employée. Elle permet de restituer la structure de mortalité de populations squelettiques sans leur attribuer un âge individuel.

Etant donné le nombre limité de sujets adultes assez bien conservés pour que nous puissions leur donner un âge, nous avons groupé les effectifs des phases 1 et 2, puisqu'ils se répartissaient de manière très similaire dans les classes d'âge adulte (tableau 1).

Nous avons été frappés par le pic des jeunes adultes (18-29 ans), surtout évident lors des phases 1-2. Cette différence peut s'expliquer par une variation des conditions de vie ou de la composition de la population inhumante d'une phase à l'autre, ou à une sélection des inhumés entre les deux époques. Le pic est plus marqué chez les hommes que chez les femmes (fig. 3). Ainsi, non seulement cette nécropole comporte-t-elle peu d'adultes par rapport à nos attentes, mais ils sont aussi, en majorité, morts jeunes par rapport à une population démographiquement viable. Cette situation nous semble assez particulière; l'ampleur de ces différences est frappante quand nous comparons ces structures avec les ensembles les plus proches dont nous disposons, soit deux cimetières de campagne genevois, Satigny[582] (qui comporte deux phases du VIII^{e} – IX^{e} s) et Sézegnin[583] (phase 1 du V^{e} – VI^{e} siècle et phase 2 du VI^{e} - VII^{e} siècle) (fig. 4). Le calcul de l'âge moyen au décès[584] va dans le même sens : il est de 45.2 ans pour les hommes et 41.6 ans pour les femmes, une valeur de 15 à 25 ans inférieure à celle obtenue pour des sites du haut Moyen Âge romand, et reflétant à nouveau le caractère très particulier de cet ensemble.

Comme pour l'interprétation des sujets immatures, cette « anormalité » spécifique au cimetière de

581 Masset 2002.

582 Simon et Leemans 1991.

583 Simon 1983.

584 Nous remercions ici G. Perréard, qui a calculé ces données dans le cadre d'un autre travail et qui a bien voulu nous transmettre ses résultats.

Saint-Mathieu peut être vue soit comme une sélection des inhumés, ici en faveur des jeunes adultes, soit comme une situation démographique transitionnelle qui reflète effectivement la réalité présente au sein de cette communauté, situation qui se serait améliorée par la suite. En effet, chez une population vivante, de telles structures auraient bien vite conduit à son extinction.

VII.5.2.4. Recrutement funéraire et répartition spatiale

Nous avons tenté de déterminer si le sexe et l'âge des inhumés ont pu influencer le choix de la localisation et du type de tombe (tableau 3).

Généralement, dans les périodes plus tardives, les squelettes masculins sont toujours concentrés autour des églises. A Saint-Mathieu au IX^{e}-X^{e} s, d'une façon générale, il n'y a pas de zone réservée aux sujets d'un sexe ou l'autre excepté pour la phase 2, caractérisée par une concentration féminine entre les deux édifices funéraires. La présence d'édifices religieux a très peu influé sur la répartition des sexes. Concernant la répartition par âge, les seuls regroupements que nous avons trouvés concernent la présence, au cours des phases 2 et 3, de plus de 50% de non-adultes au sud de l'église.

Quant au lien entre le type de tombe, l'âge et le sexe, les résultats sont peu concluants puisque le type de

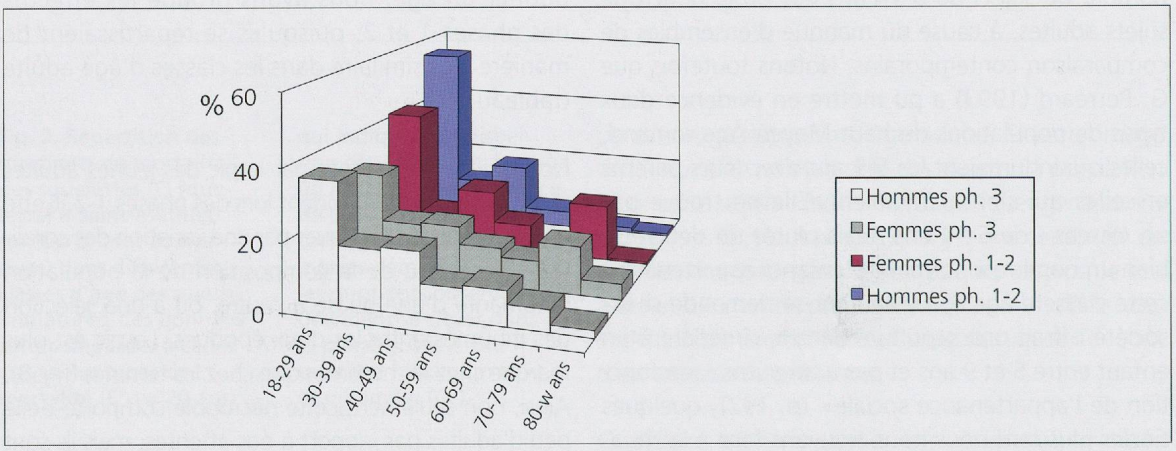

Figure 3. Structure de mortalité par phases et sexes à Saint-Mathieu, basée sur le calcul de vecteurs de probabilité.

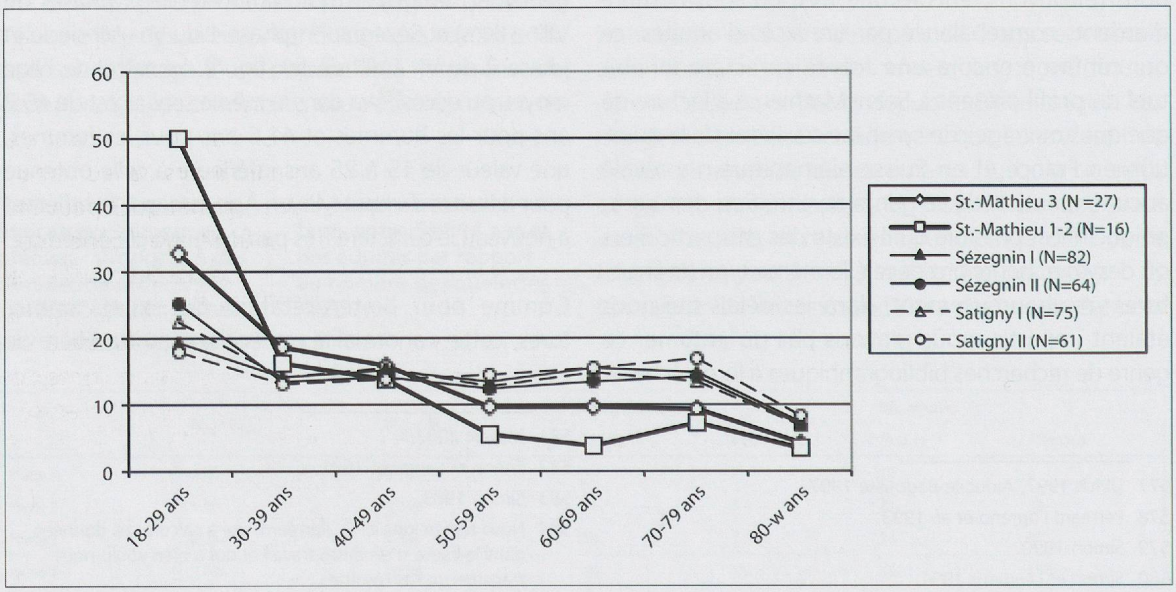

Figure 4. Comparaison des structures de mortalité des adultes entre Saint-Mathieu, Satigny et Sézegnin, basée sur le calcul des vecteurs de probabilité (sexes réunis).

A. Rôle du sexe

Sexe	Coffre de bois	Pleine terre	Prob. Linceul	Test de t	N	
Hommes	13	5	3	0.652	34	
Femmes	6	4	3			

B. Rôle de l'âge au décès

Classes d'âge	Coffre de bois	Pleine terre	Prob. Linceul	Test de t	N
15-19 ans	3	0	1	0.793	33
20-39 ans	7	2	3		
40-59 ans	7	4	2		
60-w ans	3	1	0		

Tableau 3. Relation entre le sexe, l'âge et le type de sépulture, et test de la significativité de cette relation.

sépulture des sujets immatures est toujours indéterminé. Sinon, ni l'âge des adultes ni leur sexe ne joue un rôle dans le choix du type de tombe.

VII.5.2.5. Synthèse

Cette étude paléodémographique a permis de restituer une image du comportement funéraire des inhumés de Saint-Mathieu pour une période très peu connue. Les résultats peuvent être interprétés de deux manières. Les structures de mortalité rencontrées pourraient ne pas représenter l'ensemble des habitants du village de ce cimetière de campagne, mais plutôt, dès la phase 2, l'accès à l'inhumation aurait pu être facilitée aux sujets de 5-14 ans et aux jeunes adultes, en particulier les jeunes hommes, au détriment des jeunes enfants (<5 ans) et des adultes plus âgés. Mais il est aussi possible d'envisager que ces structures reflètent la réalité démographique du moment, la mortalité diminuant au cours des phases suivantes. De toute manière, il s'agit d'une situation unique dans la région, et qui va à l'encontre de ce que nous savons pour des ensembles du haut Moyen Âge. Nous ne savons pas si les enfants de 5-14 ans étaient inhumés dans un type particulier de tombe, mais nous avons noté une légère tendance à les inhumer au sud de l'église. Notons encore que la phase 1 présente la situation la plus particulière, puisqu'en plus des déséquilibres des structures de mortalité, elle comporte aussi un nombre exceptionnellement élevé de sujets masculins.

VII.5.3. Analyse métrique

L'analyse des données biométriques crâniennes et post-crâniennes s'est déroulée en deux étapes. Dans un premier temps, les mesures post-crâniennes ont permis de calculer la taille des individus de ce site et leur situation par rapport à quelques ensembles de comparaison, en arrivant à des interprétations d'ordre social. Puis, des analyses multivariées sur les données crâniennes ont fourni des indications sur la variabilité interne et la position de ce site parmi d'autres ensembles funéraires provenant de la même région mais de différentes périodes historiques, afin d'en saisir les affinités au niveau de la morphologie crânienne.

VII.5.3.1. Stature

Les mesures post-crâniennes permettent de calculer la stature des individus en se basant sur les longueurs maximales des os longs des membres supérieurs et inférieurs[585]. Les différences de taille ont souvent été mises en parallèle avec des inégalités sociales, les sujets les plus élevés socialement étant plus à l'abri lors des disettes et étant de manière générale mieux nourris lors de leur croissance. Toutefois, des facteurs génétiques peuvent aussi jouer un rôle. Notre analyse avait donc pour but principal de déceler la présence éventuelle de sous-groupes de personnes de différentes tailles au sein de la population de Saint-Mathieu, et ensuite de situer cet ensemble dans un contexte plus large, toujours dans une optique d'interprétation « sociale ».

585 Méthode de Pearson 1899.

VII.5.3.1.1. Sujets de Saint-Mathieu

En premier lieu, nous avons comparé les moyennes des tailles des trois phases, pour chaque sexe (tableau 4). Aucune différence de taille significative[586] entre les phases prises deux par deux n'existe. Par la suite, nous avons regardé la répartition de ces tailles individuelles sur le plan du site au cours des trois phases, pour aboutir à la conclusion suivante : il n'y a pas d'association nette entre la taille et le type de tombe ou la situation topographique des sujets[587]. Au cours de la phase 3, différentes aires d'inhumation se dessinent au sein de la nécropole. Bien que les statures au sein de ces aires varient,[588] nous ne trouvons pas de prédominance nette de sujets de grande ou de petite taille.

En admettant l'hypothèse que les sujets de grande taille se trouvaient en haut de la hiérarchie sociale, ces résultats peuvent être interprétés de deux manières :

- Les sujets socialement privilégiés ne recevaient pas de traitement particulier lié à leur position, du moins pendant leur croissance,
- L'inhumation dans les différents types de tombes et, lors de la phase 3, au sein des diverses aires funéraires, n'était pas liée à des inégalités sociales.

VII.5.3.1.2. Analyse comparative

La comparaison des tailles moyennes des individus présents à Saint-Mathieu avec celles de sujets provenant de 15 sites du haut Moyen Âge romand (tableau 5) a montré que Saint-Mathieu regroupe des sujets (masculins ou féminins) en moyenne de taille petite par rapport aux autres sites de comparaison (fig. 5). Pour ce qui concerne les hommes, G. Perréard (1993) a mis en évidence une augmentation de la stature au cours du haut Moyen Âge romand. Cette augmentation ne semble pas se poursuivre au-delà du VIII[e] siècle dans nos régions, d'après les résultats de notre étude. Les petites tailles présentes à Saint-Mathieu sont-elles dues à des conditions économiques défavorables

586 au seuil de 5%.

587 Par exemple, le sujet le plus grand de la phase 1 se trouve dans le petit édifice funéraire est (tombe 159), mais il ne mesure qu'un petit centimètre de plus qu'un homme inhumé à l'extérieur de ces édifices (tombe 550). Qui plus est, le sujet 551 (au sein du bâtiment ouest, similaire à l'édifice est) est de petite taille.

588 L'aire comprenant le plus de variabilité se trouve entre les bâtiments, avec une prédominance de sujets de grande taille, les sujets au nord des bâtiments montrent une variabilité un peu moins forte, et ceux inhumés au sud du bâtiment ouest sont de taille très similaire.

Tableau 4. Tailles moyennes au cours des trois phases de la période ancienne de Saint-Mathieu.

		Hommes	Femmes
Phase 1	Nombre	4	2
	Moyenne	167.2	149.5
	Ecart-type	3.3	3.8
	Minimum	163	147
	Maximum	170	152
Phase 2	Nombre	7	7
	Moyenne	163.6	155
	Ecart-type	5.3	6.6
	Minimum	157	143
	Maximum	172	162
Phase 3	Nombre	14	15
	Moyenne	166.7	155.2
	Ecart-type	3.7	4.6
	Minimum	160	149
	Maximum	172	166

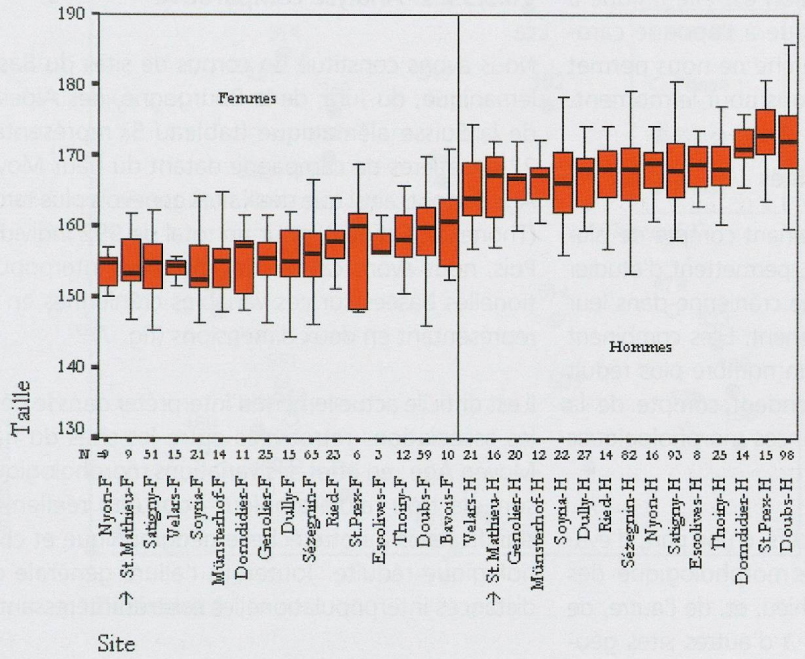

Fig. 5. Taille des individus de 16 sites du haut Moyen Âge. Les sujets masculins sont à droite, les sujets féminins à gauche. Les barres en T indiquent la dispersion maximale des données, tandis que les plages sombres regroupent l'interquartile de 75%. Les bandes horizontales noires situent la moyenne. Les effectifs sont donnés en abscisse.

Tableau 5. Liste des sites de référence par région géographique utilisés au cours de cette étude, avec référence bibliographique, datation et effectif total utilisé au cours des différentes analyses. Les sites sont classés chronologiquement par région.

Région	Sites	Auteur(s)	Date	Effectif
Bassin du Léman	Thônex	Simon 1994	XVIII^{e} s.	27
	Satigny Tardifs, Genève	Simon et Leemans 1991	XV^{e} – XVIII^{e}s.	37
	Satigny Romans, Genève	Simon et Leemans 1991	XI^{e} – XII^{e}s.	37
	Saint-Mathieu En Vuillonnex	Terrier 1997	IX^{e} – X^{e} s.	30
	Satigny Mérovingiens et Carolingiens, Genève	Simon et Leemans 1991	VIII^{e} – IX^{e} s.	105
	Sion Sous-le-Scex ph.BC, Valais	Eades 2002	VI^{e} – VIII^{e} s.	60
	Bavois (Le Bernard), Vaud	Simon 1983	VII^{e} – VIII^{e} s.	19
	Sézegnin (sur le Moulin), Genève	Simon 1983	V^{e} – VIII^{e} s.	105
	St. Prex (Vieux-Moulin), Vaud	Simon 1983	VI^{e} – VII^{e} s.	38
	Thoiry (Les Terrettes), Gex	Simon 1983	V^{e} – VII^{e} s.	44
	Nyon (Clémenty), Vaud	Perréard Lopreno *et al.*, 1993	V^{e} – VII^{e} s.	27
	Genolier (Bas-des-Côtes), Vaud	Perréard Lopreno *et al.*, 1993	V^{e} – VII^{e} s.	31
	Yverdon (Pré-de-la-Cure), Vaud	Perréard Lopreno *et al.*, 1993	V^{e} – VII^{e} s.	84
	Dully (Le Martelet et Au Tauny), Vaud	Perréard Lopreno *et al.*, 1993	V^{e} – VII^{e} s.	31
	Sion Sous-le-Scex ph.A, Valais	Eades 2002	IV^{e} – VI^{e} s.	57
Alpes, Bourgogne, Jura	Soyria, Clairvaux-les-Lacs	Pétrequin A.-M. et P. 1980	VII^{e} – VIII^{e} s.	21
	Escolives-Ste. Camille, Yonne,	Chabeuf 1977	VII^{e} – VIII^{e} s.	37
	La Grande Oye, Doubs	Simon 1998	VI^{e} – VII^{e} s.	36
	Blussangeaux (Au Fénil), Montbéliard, Doubs	Méry 1968	VI^{e} – VII^{e} s.	25
	Roissard	Buchet inédit	V^{e} – VII^{e} s.	20
	Velars-sur-Ouche (la Verrerie), Côte-d'Or	Chabeuf 1977	V^{e} – VII^{e} s.	40
Suisse alémanique	Oerlingen, Zürich	Hauser 1938	VI^{e} – VII^{e} s.	19
	Ried/Mühlehölzli, Fribourg	Kaufmann, Schoch 1983	V^{e} – VI^{e} s.	32
	Domdidier (Chapelle Notre Dame de la Compassion), Fribourg	Kaufmann, Schoch 1992	VI^{e} – VII^{e} s.	24
	Münsterhof, Zürich	Etter *et al.* 1982	IX^{e} – X^{e} s.	13

à cette époque ? Cette situation est-elle unique à Vuillonnex ou est-elle répandue à l'époque carolingienne ? L'état de la recherche ne nous permet pas de répondre à ces questions pour le moment.

VII.5.3.2. Analyses multivariées

Les analyses multivariées, en tenant compte de plusieurs données simultanément, permettent d'étudier les éléments de la morphologie crânienne dans leur complexité et non plus séparément. Elles combinent des données primitives[589] en un nombre plus réduit de nouvelles variables, qui rendent compte de la plus grande partie des différences morphologiques observées.[590]

Ces analyses avaient pour objectifs, d'une part, d'évaluer le degré d'homogénéité morphologique des individus inhumés à Saint-Mathieu, et, de l'autre, de placer ce dernier par rapport à d'autres sites géographiquement proches, pour accéder à l'histoire du peuplement et déterminer s'il s'intègre de manière cohérente aux ensembles connus. Comme la taille, en effet, la morphologie du squelette est le reflet de deux facteurs, l'un génétique, l'autre environnemental. Une différence relevée dans la morphologie, soit au sein d'un même site, soit entre sites de comparaison, sera due à la conjonction de ces deux facteurs, et pourra être attribuée, selon le cas, à des changements du patrimoine génétique (par exemple, une arrivée de nouvelles populations ou une exogamie par échanges matrimoniaux), et / ou à des variations du milieu (par exemple, populations de plaine ou de montagne).

VII.5.3.2.1. Sujets de Saint-Mathieu

Le calcul des distances interindividuelles[591] au sein de l'ensemble de Saint-Mathieu a révélé une grande homogénéité de la population quelle que soit la phase (fig. 6). La morphologie crânienne globale ne change pas d'une phase à l'autre. Nous retrouvons ici les mêmes résultats que lors de l'analyse intrapopulationelle de la stature.

589 Ici, les mesures biométriques crâniennes définies par Martin (1966). Les comparaisons multivariées faisant intervenir les dimensions du squelette post-crânien ne se font pas, parce que certains sites de référence n'en comportent pas.

590 Dans ce cas-ci, les analyses les plus adaptées aux squelettes sont l'analyse discriminante, qui permet de séparer au mieux les populations, et l'analyse des proximités, qui donne une représentation bidimensionnelle de la distance entre les individus ou les populations.

591 Basée sur l'analyse de proximités de 12 variables crâniennes et 30 individus les mieux conservés.

VII.5.3.2.2. Analyse comparative

Nous avons constitué un corpus de sites du Bassin lémanique, du Jura, de la Bourgogne, des Alpes et de la Suisse alémanique (tableau 5) représentant 22 cimetières de campagne datant du haut Moyen Âge surtout, ainsi que deux sites genevois plus tardifs (Thônex et Satigny), pour un total de 992 individus. Puis, nous avons calculé des distances interpopulationelles basées sur ces variables crâniennes en les représentant en deux dimensions (fig. 7)[592].

Il est difficile actuellement d'interpréter dans le détail les associations retrouvées entre les sites du haut Moyen Âge ; en effet, les variations morphologiques sont de trop faible ampleur pour être réellement significatives à notre échelle géographique et chronologique réduite. Toutefois, l'allure générale des distances interpopulationelles est très intéressante.

Nous constatons d'une part une morphologie assez différente entre des sites du Jura français (Soyria, Velars et Escolives) par rapport à ceux du Plateau suisse. Les sujets de Satigny (à toutes les époques) et de Thônex (le site le plus récent) semblent aussi assez dissimilaires. Mais l'élément le plus important pour nous est que les individus de Saint-Mathieu ne semblent se rattacher à aucun ensemble, nous donnant l'image d'une population à la morphologie crânienne assez particulière.[593]

Alors que les différences de l'ensemble de Satigny ont déjà été remarquées et discutées ailleurs (Simon et Leemans 1991), la morphologie singulière de Saint-Mathieu est un élément nouveau. Cet échantillon de population nous avait déjà frappé par ses structures démographiques inhabituelles et la petite taille de ses inhumés, et voilà qu'il est aussi particulier sur le plan de la morphologie crânienne. Il est difficile d'expliquer ces particularismes. Nous ne les attribuons pas à des facteurs environnementaux, puisque l'étendue chronologique et géographique des sites étudiés est

592 Les deux axes de cette représentation sont les deux nouvelles variables les plus importantes obtenues par une analyse discriminante des 12 variables crâniennes également utilisées lors de l'analyse interne.

593 L'axe 1 (l'axe vertical) représente surtout les variables M1 (longueur du crâne), M8 (largeur du crâne) et M10 (diamètre du frontal). Les brachycéphales au front large se trouvent en bas du graphique, les individus aux caractéristiques inverses en haut. L'axe 2 (horizontal) exprime surtout la variation de la mesure M52 (hauteur orbitaire) : les sujets aux orbites basses et aux crânes de petit volume se trouvent à gauche et les sujets aux caractéristiques inverses à droite.

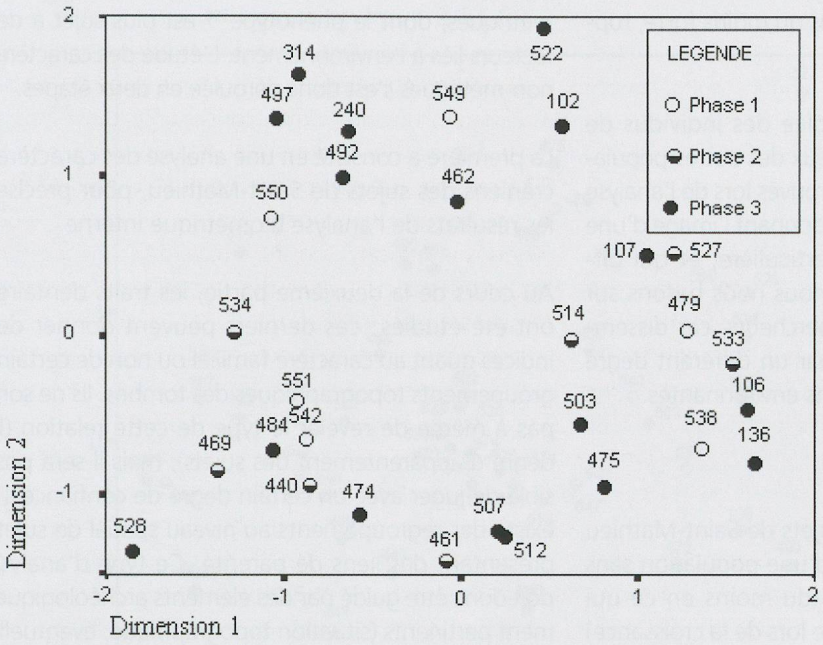

Fig. 6. Données biométriques crâniennes des sujets masculins et féminins de Saint-Mathieu (30 individus en tout). Représentation bidimensionelle d'après les résultats de l'analyse des proximités.

Fig. 7. Nuage de points qui représente la position relative des 22 sites de référence du haut Moyen Âge. Chaque point représente un centroïde placé selon les deux nouveaux axes obtenus par analyse discriminante des 12 variables crâniennes de départ. L'analyse se base sur 992 individus au total.

trop faible, ce genre d'influence se manifestant à l'échelle du millénaire ou à celle d'un continent.[594] Nous mettons plutôt ces changements de morphologie sur le compte des modifications du génotype collectif liées à des particularismes des populations locales et de leurs relations avec les populations environnantes. Nous allons ainsi dans le même sens que Bocquet-Appel[595] sur des populations portugaises du XIX[e] s, et Chamla et Gloor[596] sur des Français et des Vaudois du XVIII-XIX[e] siècle Ces différents auteurs, lors de recherches similaires dans ce domaine, sont arrivés à la même conclusion : les changements de la morphologie crânienne sont dus avant tout aux fluctuations dans le degré d'échanges avec les populations

594 cf. Beals *et al.* 1982 et Guglielmino-Matossi, Gluckman et Cavalli-Sforza 1979.

595 1984, Bocquet-Appel et Xavier de Morais 1987.

596 Chamla et Gloor 1986.

environnantes (endogamie plus ou moins forte, rupture d'isolats).

En conclusion, la position isolée des individus de Saint-Mathieu par rapport à ceux des autres populations confirme les éléments retrouvés lors de l'analyse paléodémographique en nous donnant l'image d'une population inhumée assez particulière, et qui diffère des schémas connus. Si nous nous basons sur des hypothèses de certains chercheurs, ces dissemblances peuvent s'expliquer par un différent degré d'échanges avec les populations environnantes.

VII.5.3.3. Synthèse

L'étude de la biométrie des sujets de Saint-Mathieu a permis de restituer l'image d'une population sans grandes différences sociales (du moins en ce qui concerne l'accès à la nourriture lors de la croissance) mais aux sujets petits par rapport aux moyennes des populations du haut Moyen Âge environnantes. Il est tentant de mettre en parallèle cette image d'une population qui semble légèrement plus défavorisée avec celle donnée par la paléodémographie, qui avait montré une forte mortalité des jeunes adultes et une espérance de vie à la naissance basse.

Les analyses multivariées des mesures crâniennes ont montré que la morphologie a peu varié d'une phase à l'autre et qu'elle est différente de celle des sujets des autres sites étudiés, une particularité mise en relation avec un degré d'échanges génétiques différent au sein de cette population.

VII.5.4. Caractères non-métriques

Les analyses biométriques ont révélé qu'une grande homogénéité morphologique caractérisait les sujets des trois phases. Toutefois, la compréhension de la situation interne à ce site est encore incomplète. Il est nécessaire de mieux saisir la situation des individus les uns par rapport aux autres et déceler l'existence éventuelle de groupes de tombes à caractère familial. Les caractères non-métriques sont particulièrement bien adaptés à ce type d'analyse. En effet, ces caractères, qui consistent en de très petites variations anatomiques du squelette et de la dentition, semblent refléter plus fidèlement le génotype[597], comparé aux variables biométriques, dont le phénotype[598] est plus sujet à des facteurs liés à l'environnement. L'étude des caractères non-métriques s'est donc déroulée en deux étapes.

La première a consisté en une analyse des caractères crâniens des sujets de Saint-Mathieu, pour préciser les résultats de l'analyse biométrique interne.

Au cours de la deuxième partie, les traits dentaires ont été étudiés; ces derniers peuvent donner des indices quant au caractère familial ou non de certains groupements topographiques des tombes. Ils ne sont pas à même de révéler le type de cette relation (le degré d'apparentement des sujets), mais il sera possible de juger avec un certain degré de confiance s'il existe des regroupements au niveau spatial de sujets présentant des liens de parenté. Ce type d'analyse doit donc être guidé par des éléments archéologiquement pertinents (situation topographique, éventuelle contemporanéité ou datation des tombes etc.).

VII.5.4.1. Caractères discrets crâniens

Au total, 50 traits ont été observés sur le crâne et 8 traits sur la mandibule[599]. Ces observations pouvant aussi se faire sur des crânes fragmentaires, l'effectif était beaucoup plus élevé par rapport aux analyses biométriques. Les traits corrélés à l'âge, au sexe, ou entre eux, ont été éliminés de l'analyse qui porte finalement sur 38 traits et 50 individus. L'analyse des proximités que nous avons menée a abouti à une représentation des distances entre individus sous la forme d'un nuage de points (fig. 8).

Nous constatons immédiatement qu'il n'y a pas de séparation des sujets selon leur appartenance aux différentes phases. Toutefois, l'hétérogénéité augmente au fil du temps, entre les phases 1 et 3. En effet, les sujets de la phase 1 se concentrent surtout au centre du nuage, les sujets masculins étant un peu plus périphériques. Ceux de la phase 2 peuvent prendre des positions plus éloignées et il n'y a pas de différence dans la répartition selon le sexe. Les sujets de la phase 3 ont une répartition qui englobe les deux phases précédentes avec des sujets des deux sexes. Nous pouvons donc envisager une dilution progressive du pool génétique initial (des sujets de la phase 1), en aboutissant à la phase 3 qui est

597 Ou patrimoine génétique d'un individu, dépendant des gènes hérités de ses parents.

598 Ou expression visible du génotype sur le vivant.

599 Traits définis par Berry et Berry (1967), Hauser et de Stefano (1989), Müller (1978) et Wiltschke-Schrotta (1988).

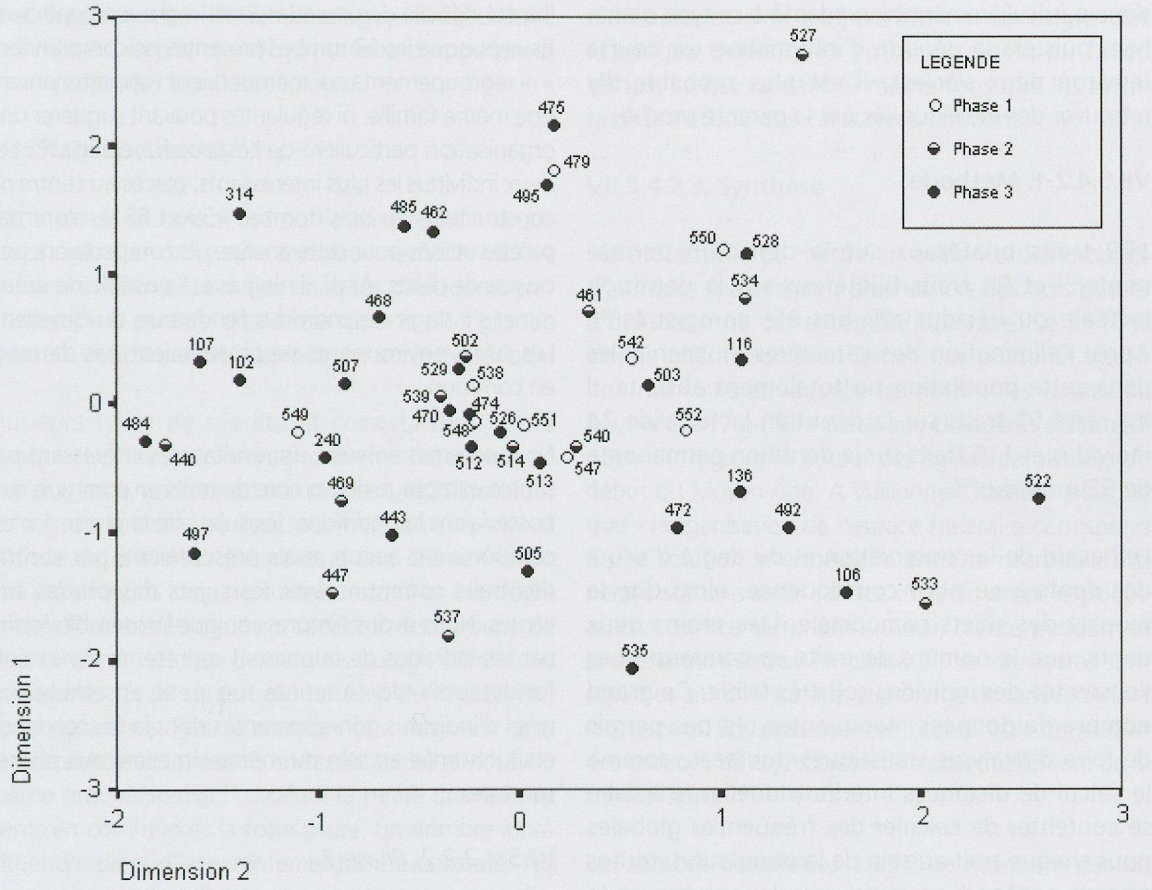

Fig. 8. Caractères discrets crâniens: Représentation bidimensionelle des sujets de chaque phase d'après l'analyse des proximités.

la plus hétérogène. La petite différence sexuelle s'estompe aussi au fil du temps, indiquant toujours cette dilution. Nous voyons se dessiner l'image exceptionnellement claire et très rare d'une population stable, mais qui s'ouvre au fil du temps à des « nouveaux arrivants » qui sont probablement venus se joindre au « noyau originel » formé par les sujets de la phase 1, sans doute par mariage.

Les caractères discrets crâniens nous ont ainsi permis de nuancer l'image de l'homogénéité morphologique décelée lors des analyses biométriques intrapopulationnelles. Bien que la population de Saint-Mathieu n'ait pas connu l'arrivée en masse de sujets aux formes crâniennes très différentes, elle a tout de même pu accueillir quelques nouveaux venus en son milieu, ces derniers présentant des différences morphologiques de petite ampleur.

VII.5.4.2. Caractères dentaires

Les études récentes sur la transmission et l'héritabilité des caractères dentaires[600] ont mis en évidence la forte composante génétique de ces traits. Toutefois, il ne faut pas prendre ces variations phénotypiques pour le reflet fidèle du génotype; en effet, des influences environnementales introduisent un élément très perturbateur dans leur expression.

Malgré cette difficulté, l'étude des variations de la morphologie dentaire peut nous donner des informations très précieuses sur l'existence ou non de liens de parenté entre sujets inhumés, à condition de subordonner nos hypothèses interprétatives aux données archéologiques, c'est-à-dire en recherchant ces liens sur la base des indices retrouvés sur le terrain, par exemple l'existence de tombes multiples, de groupes de tombes particulières, etc. De plus, la technique fonctionne le mieux sur des apparentés de premier ou de deuxième degré (parents-enfants,

600 Nichol 1989, Strachan et Read 1996.

frères et sœurs...) L'ensemble de Saint-Mathieu est donc particulièrement bien adapté à ce type d'analyse, puisque la période d'inhumation est courte (environ deux siècles); il est plus probable d'y retrouver des individus liés par la parenté proche.

VII.5.4.2.1. Méthode

179 traits bilatéraux sur la dentition permanente[601] et 94 traits bilatéraux sur la dentition lactéale ou déciduale[602] ont été enregistrés[603]. Après l'élimination des caractères inobservables dans cette population ou totalement absents, il est resté 51 traits sur la dentition lactéale de 24 individus et 116 traits sur la dentition permanente de 53 individus[604].

Le hasard de la conservation et du degré d'usure des dents a eu pour conséquence, alors que la plupart des sujets comportaient au moins deux dents, que le nombre de traits en commun pour l'ensemble des individus soit très faible. Ce grand nombre de données manquantes n'a pas permis de faire d'analyses statistiques poussées, comme le calcul de distances interindividuelles. Il a fallu se contenter de calculer des fréquences globales pour chaque trait au sein de la population, toutes phases confondues, ainsi que le nombre et le pourcentage de traits en commun pour chaque individu. Ensuite, des groupes d'individus ont été formés, basés sur leur proximité topographique. La présence de traits rares, et donc indicatifs de similarités phéno-génotypiques a été recherchée, en se basant sur les postulats émis plus haut. La probabilité plus ou moins forte d'un apparentement quelconque entre paires de sujets a été estimée.

VII.5.4.2.2. Résultats

Les groupements se font pour chaque phase séparément.

601 98 traits maxillaires, 81 traits mandibulaires.

602 53 traits maxillaires et 41 traits mandibulaires.

603 Les traits sont ceux de Alt (1997), Hanihara (1963), Jorgensen (1956), Kraus et Furr (1953), Ludwig (1957), Moskona *et al.* (1997) et Turner (1991).

604 Signalons que la croissance dentaire rend parfois possible l'observation de traits de la dentition permanente et déciduale sur un même individu. Il est généralement admis que ces traits sont indépendants du sexe et ils ont été sélectionnés pour leur absence de corrélation entre eux.

VII.5.4.2.2.1. Phase 1

Il a été difficile de procéder à des regroupements spatiaux puisque les 13 tombes présentes ne comprennent « ni regroupements qui marqueraient l'appartenance à une même famille, ni régularités pouvant suggérer une organisation particulière de l'espace funéraire »[605]. Les deux individus les plus intéressants, placés au centre de constructions en bois (tombes 159 et 551), n'ont pas pu être utilisés pour cette analyse; ils comportaient peu ou pas de dents. Ainsi, il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agit des individus fondateurs du cimetière. Les sujets environnants ne présentaient pas de traits en commun.

Nous sommes arrivés à un résultat très intéressant par simple comptage du nombre de traits en commun que possédaient les individus: les sujets de la phase 1 n'en comportaient aucun, mais présentaient, par contre, des traits communs avec les sujets des phases suivantes. Nous avons l'impression que l'ensemble formé par les individus de la phase 1 représente les « sujets fondateurs » du cimetière, un petit ensemble originel d'individus non-apparentés dont la descendance était inhumée au sein du même cimetière aux phases suivantes.

VII.5.4.2.2.2. Phase 2

Les tombes de cette phase se regroupent à l'est et au sud d'une petite église nouvellement construite; la petite chapelle est ne subit aucune modification[606]. Une fois encore, il est difficile d'établir des regroupements sur la base de la topographie et la disposition relative de ces tombes, étant donné leur répartition homogène sur le plan spatial.

L'étude concerne surtout les sujets groupés au sud de la construction, ceux à l'est étant très mal conservés et peu nombreux[607]. Comme pour la phase 1, la comparaison des tombes proches n'a pas montré de traits héritables en commun, suggérant à nouveau une absence de groupes de tombes comportant des sujets de même famille. La présence de traits héritables en commun (selon un comptage global) entre sujets de cette phase, et avec des sujets des phases 1 et 3, a montré qu'il existait des liens de sang entre les individus, mais ces traits phénotypiques n'ont pas la puissance des caractères génotypiques et

605 Voir *supra* Jean Terrier (p. 36).

606 Voir *supra* Jean Terrier (p. 46).

607 12 dentitions ont pu être étudiées en tout.

ne nous permettent pas d'avancer des hypothèses spécifiques sur les filiations biologiques de chaque individu en l'absence d'hypothèses d'apparentement proposées par l'archéologie.

VII.5.4.2.2.3. Phase 3

Cette phase se caractérise par la construction d'une vaste église en bois sur l'emplacement de l'église ouest précédente. Lors des analyses paléodémographiques, il a pu être démontré qu'une plus grande quantité de sujets a été inhumée durant cette période.

Plusieurs types de sépultures coexistaient à cette époque. Les inhumations se sont effectuées sur une aire plus large, par rapport aux phases 1 et 2. Toutefois, les regroupements ne sont pas fréquents et « il est difficile de dire si les membres d'une même famille ont été enterrés sur une surface restreinte bien délimitée »[608]. L'archéologue y a décelé un seul groupe de cinq tombes[609] et il se demande s'il s'agit d'individus apparentés. Ils se situent au nord-est de l'ensemble, isolés des autres. Pour la première fois, des traits rares et héritables sont présents chez plusieurs individus du même groupe spatial[610]. Malgré la petite quantité de dents en commun et la forte usure, un nombre inhabituel d'indices d'apparentement a été constaté. Au niveau des modes d'inhumation, cet ensemble se distingue parce qu'il regroupe des sujets en coffre ou entourés d'un linceul et un seul individu en fosse ; c'est l'ensemble le plus important d'inhumations de ce type, les autres groupes de tombes comportant un nombre plus important de sujets inhumés en pleine terre ou dans une fosse.

Nous avons nous-mêmes cherché à constituer d'autres groupes, sur la base de la proximité topographique des tombes uniquement, mais nous n'avons pas trouvé d'autres cas de liens de parenté.

Cet ensemble de 29 dentitions étudiées a révélé le plus grand nombre de traits en commun, que ce soit entre les sujets de la phase 3 ou avec des sujets des phases 1 et 2. Nous retrouvons l'image d'une filiation biologique entre les sujets de ce cimetière et une augmentation du degré des échanges génétiques entre les sujets au fil du temps, ce qui va dans le même sens que les résultats de l'étude des caractères crâniens.

VII.5.4.2.3. Synthèse

Il a été difficile de mettre en évidence des groupes d'individus spatialement proches lors des trois phases d'utilisation de cet ensemble funéraire. Le 9e-10es. est, en effet, selon Jean Terrier, une phase de transition, au cours de laquelle les nécropoles rurales du haut Moyen Âge font place aux cimetières systématiquement regroupés autour des églises paroissiales du début du Moyen Âge. A Vuillonnex, l'auteur explique que « l'organisation de l'espace funéraire correspond à une solution intermédiaire entre la nécropole dispersée sur une large surface et le cimetière regroupé autour du lieu de prière ». Ainsi, même pendant la phase la plus tardive (la phase 3), les sépultures sont réparties sur une surface assez large et sont rarement regroupées. En conséquence, il est difficile de repérer des groupes de sujets provenant potentiellement de la même famille.

Les tombes des phases 1 et 2 ne montrent pas de regroupements spatiaux et un examen de traits des sujets inhumés à proximité les uns des autres n'a donné aucun cas possible de relations familiales. La phase 3, en revanche, a révélé un ensemble de tombes représentant probablement des sujets liés par la parenté. Jean Terrier avait déjà évoqué la possibilité de liens de parenté entre les sujets de ce groupe ; le nombre de traits rares et héritables présents ici chez différentes paires d'individus rend cette hypothèse très vraisemblable. Pour le restant des groupes formés sur la base des proximités topographiques, l'existence de liens de sang entre ces sujets est très improbable. Toutefois, ce n'est pas le cas pour la population prise globalement, puisque les sujets de la phase 1 pourraient représenter le « noyau fondateur », les ancêtres des individus des phases 2 et 3, de plus, le nombre d'indices d'apparentement augmente d'une phase à l'autre, pour atteindre un maximum lors de la phase 3.

VII.5.5. Conclusion

Chaque partie de notre étude des squelettes de la phase ancienne de Saint-Mathieu a révélé le caractère singulier de cet ensemble. Les résultats suivants ont été obtenus (tableau 6) :

608 Voir *supra* Jean Terrier (p. 66).

609 Il s'agit des tombes 106 (un homme de 40-50 ans), 136 (une femme de 60-70 ans), 102 (une femme de 40-50 ans), 103 (un enfant de 5-9 ans) et 107 (une femme de 55-65 ans).

610 Il s'agit des canines inférieures à double racine (3 sujets sur 30 au total présentent ce trait), de la racine de Tomes sur la première prémolaire inférieure (9/30) et de premières prémolaires inférieures avec une cuspide linguale unique (3/30).

Phase	Répartition sexuelle	Age enfants	Age adultes	Répartition spatiale	Stature	Biométrie	Traits crâniens	Traits dentaires
1	M > F	Un seul sujet de moins de 15 ans	Mortalité forte des 18-29 ans surtout chez les hommes	Pas de regroupements selon le sexe ou l'âge	-	-	Les sujets de la phase 1 seraient les fondateurs de la nécropole, par la suite il y aurait eu dilution progressive du pool génétique initial par apport progressif de nouveaux sujets d'origine locale	Pas de groupes de tombes à caractère familial
2	M = F	Excès des 5-14 ans Manque <5ans	Insuffisance des adultes Mortalité forte des 18-29 ans	Concentration féminine entre les deux bâtiments de l'église Plus de 50% de non-adultes au sud église	-	-		Pas de groupes de tombes à caractère familial
3	M = F	Excès des 5-14 ans Manque <5ans	Insuffisance des adultes Mortalité légèrement moins forte des 18-29 ans	Plus de 50% de non-adultes au sud église	La taille varie au sein des différentes aires d'inhumation	-		Un groupe de tombes caractère familial
1 à 3	M » F	Excès des 5-14 ans Manque <5ans	Insuffisance des adultes Mortalité forte des 18-29 ans, surtout chez les hommes	-	Pas de différences de stature entre les 3 phases Sujets petits par rapport à ceux du haut Moyen Âge romand et ceux postérieurs	Homogénéité interne durant les 3 phases Population différente de celles du haut Moyen Âge romand	-	Le nombre d'indices d'apparentement augmente d'une phase à l'autre pour atteindre un maximum lors de la phase 3

Tableau 6. Synthèse des résultats de l'analyse.

Pour ce qui concerne l'évolution de la population inhumée à Vuillonnex, nous avons pu montrer que la population était morphologiquement stable lors des trois phases; il n'y a pas eu de grands changements dans la composition « ethnique » des utilisateurs du cimetière (selon les études de la biométrie et des traits non-métriques). De plus, l'étude des traits non-métriques crâniens et dentaires a montré que la phase 1 représente très probablement un ensemble de sujets « fondateurs » de la communauté, les sujets des phases subséquentes étant leurs descendants et présentant de plus en plus d'indices généraux d'apparentement au fil du temps. L'examen de la stature n'a pas révélé l'existence de groupes de sujets particulièrement favorisés ou défavorisés socialement. Enfin, un seul groupe de tombes à caractère « familial » a été mis en évidence (lors de la phase 3). Ce cas mis à part, les sujets liés par la parenté n'étaient apparemment pas inhumés à proximité les uns des autres.

Quant à l'implantation de ce groupe à Vuillonnex au IX^{e} siècle, nos conclusions se basent sur les résultats des structures démographiques et des données métriques de ce site. Rappelons que les structures démographiques de ce cimetière étaient très particulières. En effet, lors de la phase 1, un seul sujet était âgé de moins de 15 ans, la mortalité des jeunes adultes étant forte, en particulier chez les hommes, d'ailleurs plus nombreux que les femmes lors de cette phase. Pour ce qui concerne les deux périodes suivantes, nous avons relevé une représentation normale des jeunes enfants et des adolescents (5-19 ans), et une insuffisance dans le nombre des adultes, ceux présents étant, comme lors de la phase 1, surtout morts jeunes (entre 20 et 29 ans). De plus, nous manquons d'ensembles de comparaison contemporains, mais nous avons remarqué que les sujets de Saint-Mathieu aux IX^{e} – X^{e} siècle étaient de plus petite taille et de morphologie crânienne différente par rapport aux ensembles antérieurs (haut Moyen Âge) et postérieurs de la région. Ces résultats peuvent être interprétés de trois manières.

1. Cette population, qui se trouvait en situation précaire à cette époque, dérive d'un groupe régional déjà implanté sur le sol genevois. Les différences morphologiques et paléodémographiques constatées avec les ensembles antérieurs et postérieurs seraient dues à des conditions de vie particulièrement défavorables à Saint-Mathieu. Le fait que des inhumations aient été pratiquées sans discontinuité dans la nécropole jusqu'au XIV^{e} s indiquerait que la situation s'est redressée par la suite. L'étude des phases suivantes de ce site, de la paléopathologie de ces individus, ainsi que la fouille de nécropoles du IX^{e} – X^{e} s dans la région permettraient de vérifier cette hypothèse,
2. Cet ensemble représente une partie de la population totale, déjà implantée sur le sol genevois. Les morphologies que nous avons décrites ici seraient typiques de l'époque carolingienne

dans nos régions, très peu connue actuellement. La société carolingienne aurait également comporté des règles très particulières d'inhumation au sein du cimetière, qui privilégiaient des jeunes enfants (dès la phase 2) et des jeunes adultes; le cimetière n'accueillait donc pas tous les membres de la communauté vivante, mais une partie de la population. La fouille d'autres nécropoles proches géographiquement et chronologiquement permettrait de vérifier cette hypothèse,

3. Cette population correspond à une arrivée d'immigrants dans la région. Les structures démographiques et la morphologie rencontrées sont celles de la population vivante. Lors de la première phase, les premiers immigrants, comprenant surtout des jeunes hommes, et presque aucun jeune enfant, se seraient implantés dans la région. Les phases suivantes représenteraient l'arrivée de nouveaux immigrants masculins accompagnés dès lors plus fréquemment de leurs femmes et enfants, de tous âges, les inhumations se disposant autour des nouveaux bâtiments des églises. Ces immigrants se sont peu à peu intégrés à la population locale (d'après l'étude des caractères crâniens). Les difficultés liées à une première implantation en terres nouvelles auraient produit une mortalité défavorable et des adultes de petite taille. La population se serait peu à peu mise en place sur ces bases, mais la morphologie différente (d'après la stature et la biométrie crânienne) rappellerait l'origine exogène de ce groupe. La fouille et l'étude d'autres nécropoles proches et contemporaines permettraient de vérifier cette hypothèse, et peut-être de déterminer le lieu d'origine de cette population immigrante.[611]

De nouveaux travaux sont donc nécessaires afin de pouvoir déterminer lequel de ces modèles se rapproche le plus de la réalité; pour l'instant, nous préférons laisser la question ouverte.

611 Cette hypothèse découle de conversations que nous avons eues avec Michel Oris, démographe, et Christiane Kramar, paléopathologue et paléoanthropologue.

VII.6. Les restes de la table : étude de la faune

Claude Olive[612]

Les ossements d'animaux étudiés proviennent de structures situées chronologiquement entre le Ier et le XVIe siècle.

VUILLONNEX «Saint-Mathieu» (GE)	Antiquité	IXe / XIe s.	XIe - XIVe s.	XIVe - XVIe s.
DOMESTIQUES	N.R	N.R	N.R	N.R
BŒUF (*Bos taurus*)	18	426	141	8
CAPRINES (*Ovis aries / Capra hircus*)	4	20	22	
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	4	818	39	6
CHEVAL (*Equus caballus*)	7	30	27	1
POULE (*Gallus gallus*)		5		2
OIE (*Anser sp.*)			3	
CHAT (*Felis domesticus*)			1	
CHIEN (*Canis familiaris*)		1		
TOTAL domestiques	**33**	**1300**	**233**	**17**
SAUVAGES				
LIEVRE (*Lepus europaeus*)		2		
BLAIREAU (*Meles meles*)		1		
TOTAL sauvages		**3**		
GASTEROPODES (*Helix pomatia*)		1	1	3
TOTAL déterminés	**33**	**1304**	**234**	**20**
Indéterminés	8	126	55	1
Fragmentsts côtes		17	9	
Fragments vertèbres		8	4	
TOTAL indéterminés	**8**	**151**	**68**	**1**
TOTAL	**41**	**1455**	**302**	**21**
HOMME		8	9	1

Fig. 1. Répartition globale des restes oseux d'animaux sur le site.

Le matériel bien conservé sur l'ensemble du site a permis un bon taux d'identification (fig. 2).

Ier s.	Phase 1 IXe/XIe	Phase 2 XIe - XIIIe	Phase 3 XVe - XVIe
83 %	90 %	77 %	94 %

Fig. 2. Proportions des restes identifiés.

Excepté dans la phase IXe-XIe siècle où apparaissent deux espèces sauvages, l'activité cynégétique est inexistante.

Le gastéropode identifié est l'escargot des vignes – dit escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*). Cette espèce aurait été introduite dans nos régions lors de la colonisation romaine. Cet animal a pu évidemment être consommé ou employé dans la pharmacopée. Durant l'Antiquité grecque et romaine les médecins conseillent son utilisation sous différentes formes soit comme cicatrisant, soit comme émollient, mais aussi pour améliorer la digestion ou encore pour faciliter l'accouchement... ; la consommation des gastéropodes est avérée depuis la préhistoire (Cadart 1955). On en retrouve parfois déposés dans des coupes de certaines tombes à incinération (Olive 2002). Mais leur faible représentation sur le site suggère aussi une présence accidentelle liée à l'environnement.

Les quelques restes humains identifiés proviennent probablement du remaniement des tombes creusées alentour.

VII.6.1. Le Ier siècle

Trois complexes datés du Ier siècle ont fourni chacun un très modeste lot d'ossements (fig. 3).

La totalité des vestiges identifiés appartient aux espèces du cheptel. Les bovins qui comptabilisent 63 % des restes sont représentés par des parties riches en viande comme la scapula, l'humérus et le radio-ulnaire qui correspondent à l'épaule et au jarret pour les parties antérieures, le fémur et le tibia qui forment la cuisse et le jarret pour les parties postérieures. On note également la présence de restes dentaires et de quelques éléments d'un bas de patte antérieure.

612 Archéozoologue – Le Léman - 1 C, Avenue du Léman. F – 74 200 THONON-Les- BAINS

Vuillonnex «Saint-Mathieu» (GE) - Antiquité	F.97	F.123	C 15 Str.IV
DOMESTIQUES	**N.R**	**N.R**	**N.R**
BŒUF (*Bos taurus*)			18
CAPRINES (*Ovis aries/ Capra hircus*)	2		2
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	1	1	2
CHEVAL (*Equus caballus*)	1		6
TOTAL domestiques	**4**	**1**	**28**
Indéterminés		1	7
Fragments de vertèbres			
TOTAL indéterminés		**1**	**7**
TOTAL	**4**	**2**	**35**

Fig. 3. Distribution des restes osseux pour la période antique.

Ier s.	NI	Ages approximatifs	Localisations
BŒUF	3	1 - de 2 ans 1 ~ 2 ans 1 + de 3 ans 1/2	C15 – St. IV
CAPRINES	2	+ 1 an	F 97
PORC	2	~ 20 mois	F97, F123
CHEVAL	2	+ de 5 ans	F97, C15-St. IV

Fig. 4. Distribution des âges d'abattage de quelques animaux domestiques durant la période antique (NI : nombre d'individus).

Parmi les restes de caprinés – deux molaires supérieures et un fragment de tibia – aucun d'entre eux n'a permis de reconnaître le mouton ou la chèvre. Le porc a été identifié par un fragment de mandibule, une canine supérieure appartenant à un mâle, la palette d'une scapula portant des traces de découpe et un fragment d'ulna rappelant le jarret avant.

Les données obtenues par l'analyse des vestiges osseux issus de la couche du Ier siècle de six localisations fouillées à Genève (Olive 1991 et Rapport scientifique FNS non publié, 1995) permettent de constater une certaine analogie avec ces résultats : les bœufs se placent en tête sur cinq sites.

Les restes de chevaux, issus de la structure C15 – St IV, et de la fosse 97 correspondent à des restes crâniens et dentaires, un fragment d'humérus, un fragment de fémur ainsi que les restes d'une patte postérieure. Aucun de ces éléments ne porte de trace indiquant un dépeçage ou un prélèvement de la chair mais seulement des traces de morsures laissées par les chiens.

VII.6.1.1. Exploitation des animaux

VII.6.1.1.1. Les âges

Parmi les animaux dénombrés dans chaque catégorie, il a été possible d'attribuer un âge approximatif à certains d'entre eux.

Ces âges ont été déterminés soit par l'éruption dentaire soit par le degré des soudures épiphysaires (fig. 4).

Certains bovins sont consommés relativement jeunes. L'âge des bovins retrouvés sur l'ensemble des sites de la ville de Genève montre des différences d'une localisation à l'autre.

Les deux caprinés représentés par des éléments dentaires similaires (2 M 1 supérieures gauches) ont été abattus peu de temps après un an.

Les porcs sont essentiellement mis à mort avant leur deuxième année. Ceci correspond probablement à un abattage pratiqué au moment optimal de leur engraissement. C'est un âge que l'on retrouve communément sur les sites des régions alpines pour les périodes antiques (Olive 1989, 1992, 2003).

Le cheval a probablement été abattu après sa mise à la réforme.

VII.6.1.2. La découpe et la consommation

La grande majorité de ces restes sont des rejets de l'alimentation et on relève de nombreuses traces de boucherie et de préparation culinaire sur la plupart de ces ossements (fig. 5).

Le déficit important de certaines parties des carcasses comme les éléments crâniens, les éléments thoraciques et les bas de pattes laisse supposer que les animaux n'ont vraisemblablement pas été

Fig. 5. Humérus de bovin à droite avec les découpes de boucherie.

abattus sur place, seuls quelques quartiers ont été apportés sur les lieux de consommation.

Parmi les restes osseux de bœuf des fragments crâniens et mandibulaires attestent la consommation de la joue et du palais.

Les restes de porcs concernent la tête et l'avant-train (épaule, et jarret).

VII.6.1.3. Le format des animaux

Une hauteur au garrot de 101 cm a été restituée pour une vache. Les données sur l'ensemble des sites de la ville de Genève pour le Ier siècle donnent un gabarit autour de 122 cm pour les femelles. Cette taille au garrot attribuée à une vache sur le site de Vuillonnex correspond à celles reconnues pour les bovinés femelles au dernier âge du Fer à Genève, entre 105 cm et 109 cm.

Une hauteur au garrot de 133 cm a été évaluée pour le cheval dont les restes se trouvent dans la structure C15 – Str. IV. Les quelques données sur la ville de Genève présentent une fourchette comprise entre 123 et 143 cm. Ce qui correspond aux normes des équidés de la période gallo-romaine (Arbogast 2002).

VII.6.2. Phase 1: IXe-XIe siècle

Cette période est représentée par vingt-trois structures. Vingt et une d'entre elles ont fourni des restes osseux provenant de rejets alimentaires. Deux autres structures (sous T.524 et Sud T.524) représentent des dépôts particuliers, ne correspondant pas à des déchets de boucherie ou des rejets culinaires et seront traitées à part (fig. 6).

Dans la première de ces structures, «sous T.524», on ne retrouve que les squelettes de quatre porcelets, tous âgés d'environ 2 à 4 semaines, appartenant probablement à la même portée. Aucune trace n'a été relevée sur ces vestiges osseux. Si ces animaux n'ont pas été abattus par l'homme, il est possible qu'ils aient succombé à la suite d'une quelconque maladie ou bien encore à un refroidissement, les jeunes porcs y sont, dit-on, très sensibles.

La seconde structure, «Sud de T.524» contient le squelette, très fragmenté, d'un bovin. Se posait pour l'archéologue, la question suivante: y- avait-il une relation entre ces restes de bovins et ceux contenus dans la structure C 5 Str. VI.

La première observation faite sur le contenu de ces deux structures se rapporte aux traces de découpe et de morsures. Dans la structure contenant le bovin inhumé, aucune trace n'a été relevée sur les ossements. Dans la structure C 5 – Str. VI où sont mélangés les ossements des diverses espèces du cheptel, tous les vestiges sont fendus, tranchés, mordus, rongés.

La seconde observation porte sur l'inventaire des restes de bovins dans les deux structures.

La figure 7 donne la distribution numérique et l'orientation des restes attribués.

On voit que dans la structure «Sud de T.524» - exception faite d'une partie des os des extrémités de la patte avant gauche (certains os du carpe), de l'ensemble de l'extrémité de la patte avant droite, de deux os du tarse ainsi que des petits os sésamoïdes

	F.2	F.55	F.56	F.66	F.67	F.72	F.84	F.85	F.104	F.110	F.112	F.113	F.114	F.121	F.122	Sond. sous la route	C 11 Str.IX	C 17 Str.IV	chape d'argile	C 5 Str.VI	C15/C 21 Str.IX	TOTAL1	sous T.524	Sud T.524	TOTAL1
DOMESTIQUES	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R.	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	**N.R**	N.R	N.R	**N.R**
BŒUF (*Bos taurus*)	16	3	2	1	1	2	3	1	1		1	4	1	1		5	5	3		43	13	**106**		320	**426**
CAPRINES (*Ovis aries / Capra hircus*)	4		3							1		2	1			3	2	2		2		**20**			**20**
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	8	1	8	6			4			2		3	2	1		1		1		2	3	**42**	776		**818**
CHEVAL (*Equus caballus*)	1			1		1	2										2			19	4	**30**			**30**
CHIEN (*Canis familiaris*)				1																		**1**			**1**
POULE (*Gallus gallus*)	1	1	1																2			**5**			**5**
TOTAL domestiques	**30**	**5**	**14**	**9**	**1**	**3**	**9**	**1**	**1**	**3**	**1**	**9**	**4**	**2**		**9**	**9**	**6**	**2**	**66**	**20**	**204**	**776**	**320**	**1300**
SAUVAGES																									
LIEVRE (*Lepus europaeus*)			2																			**2**			**2**
BLAIREAU (*Meles meles*)							1															**1**			**1**
TOTAL sauvages			**2**				**1**															**3**			**3**
GASTEROPODES (*Helix pomatia*)				1																		**1**			**1**
TOTAL déterminés	30	5	16	10	1	3	10	1	1	3	1	9	4	2		9	9	6	2	66	20	**208**	776	320	**1304**
Indéterminés	9	1	42	5	4		9					4	3	2	2		15	8	6	13	3	**126**			**126**
Fragmentsts côtes	1		6				3			2		1				1	1			2		**17**			**17**
Fragments vertèbres			1				1									1				4	1	**8**			**8**
TOTAL indéterminés	**10**	**1**	**49**	**5**	**4**		**13**			**2**		**5**	**3**	**2**	**2**	**2**	**16**	**8**	**6**	**19**	**4**	**151**			**151**
TOTAL	**40**	**6**	**65**	**15**	**5**	**3**	**23**	**1**	**1**	**5**	**1**	**14**	**7**	**4**	**2**	**11**	**25**	**14**	**8**	**85**	**24**	**359**	**776**	**320**	**1455**
HOMME	**1**						**2**		**1**								**3**			**1**		**8**			

Fig. 6. Inventaire des restes osseux retrouvés dans les complexes du haut Moyen Âge.

Eléments de squelette	Nombre d'os pour 1 bœuf	Sud de T. 524					C 5 – Str. VI				
		NR	NEA	g	d	NMI	NR	NEA	g	d	NMI
Crâne	1	14	1			1					
Mandibule	2	17	2	x	x	1	7	2	x	x	2
Vertèbres	49/52	90	?				1	1			1
Côtes	26	88	21			1					
Sternèbres	7	12	5			1					
Scapula	2	18	2	x	x	1	5	4	1	3	3
Humérus	2	12	2	x	x	1	4	3	x		3
Radius	2	5	2	x	x	1	6	5	3	2	4
Ulna	2	5	2	x	x	1	1	1	x		1
Os du Carpe	12	3	3	x		1					
Métacarpien	2	1	1	x		1	1	1		x	1
Phalange ant. 1	4	2	2	X		1					
Phalange ant. 2	4	2	2	X		1					
Phalange ant.3	4	2	2	x		1					
Os coxal	2	6	2	x	x	1	4	3	2	1	3
Sacrum	1	3	1			1					
Fémur	2	2	2	x	x	1	5	3	1	2	3
Patella	2	1	1	x		1					
Tibia	2	11	2	x	x	1	5	3	1	2	2
Os malléolaire	2	1	1	x		1					
Os du Tarse	10	8	8	x		1	2				
Métatarsien	2	2	2	x	x	1	2	2	x		2
Phalange post. 1	4	4	4	x	x	1					
Phalange post. 2	4	4	4	x	x	1					
Phalange post.3	4	4	4	x	x	1					
Sésamoïdes	24 (26)	3	3			1					
total	**178 (183)**	**320**	**103**			**1**	**43**	**28**			**4**

Fig. 7. Distribution anatomique des restes de bovinés dans les deux structures (Sud de T.524 et C5- Str.VI) comparée à celle d'un squelette complet. Le nombre de restes (NR) correspond aux nombres de fragments composant les élément anatomiques (NEA) gauches et droits (g/d) retrouvés. Le nombre d'individus (NMI) est calculé à partir du décompte de NEA.

liés à certaines articulations des pattes - on retrouve la majorité des os du squelette appendiculaire d'un seul bovin. La fragmentation très importante des éléments thoraciques - côtes, vertèbres et sternèbres - n'a pas permis un décompte fiable. Le crâne et les mandibules sont incomplets. Ces ossements appartiennent à une femelle âgée d'environ 3 ans / 3 ans et demi.

Dans la structure « C 5 – Str. VI », à partir des 43 fragments osseux de bovins, on dénombre 28 éléments anatomiques provenant d'au moins quatre individus. Aucun des éléments absents de la structure « Sud de T.524 » ne se retrouve dans la structure « C 5 – Str. VI ». Ces restes marqués par des traces de découpe

s'apparentent à des restes alimentaires. Il n'en est pas de même du bovin retrouvé presque complet dans la structure « Sud de T.524 ». Il semble n'avoir été ni dépouillé, puisque aucune strie sur les os du crâne ou des pattes n'indique le prélèvement de la peau, ni dépecé, si l'on retient l'absence de trace liée à la découpe. Si l'on considère l'apport important de viande fourni par cet animal, il faut une bonne raison pour ne l'avoir pas consommée. L'absence de traces de morsures par des carnivores (chiens en particulier) laisse supposer un enfouissement immédiat. Peut-être une bête malade que l'on a fait disparaître rapidement après sa mort ?

Afin de ne pas biaiser le spectre faunique lié à l'alimentation, le contenu des deux fosses au caractère particulier ne sera pas pris en compte dans l'analyse liée à l'alimentation.

La distribution des restes attribués aux espèces du cheptel donne encore une place importante aux bovins. Les porcs occupent la seconde place. On peut noter la très bonne représentation des équidés.

Le seul élément (une canine inférieure) attribué à un chien, fait penser à une présence accidentelle parmi ces restes de cuisine.

On peut comparer les données de Saint-Mathieu à celles obtenues sur le site de Sézegnin. Ce site est également localisé dans le canton de Genève. Sa chronologie, un peu antérieure, se situe entre le IV[e] et le VIII[e] siècle de notre ère (Voser 1985).

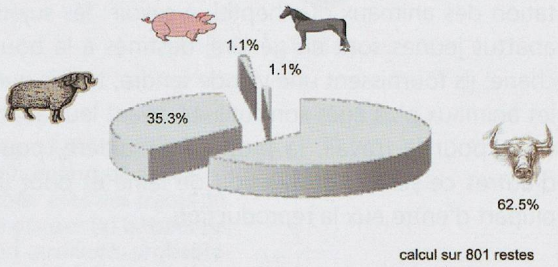

VUILLONNEX «Saint-Mathieu» (GE) - IX[e] - XI[e] s.		
DOMESTIQUES	N.R	%
BŒUF (*Bos taurus*)	106	53.5
CAPRINES (*Ovis aries / Capra hircus*)	20	10.1
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	42	21.2
CHEVAL (*Equus caballus*)	30	15.2
CHIEN (*Canis familiaris*)	1	
POULE (*Gallus gallus*)	5	
TOTAL domestiques	**204**	
SAUVAGES		
LIEVRE (*Lepus europaeus*)	2	
BLAIREAU (*Meles meles*)	1	
TOTAL sauvages	**3**	
GASTEROPODES	1	
TOTAL déterminés	**208**	
Indéterminés	126	
Fragmentsts côtes	17	
Fragments vertèbres	8	
TOTAL indéterminés	**151**	
TOTAL	**359**	

Fig. 8. Inventaire des restes osseux sans les structures «sous T.524» et «Sud T.524».

SEZEGNIN (GE) IV[e] /VIII[e] s.	
DOMESTIQUES	N.R
Boeuf	501
Caprinés	283
Porc	9
Équidés	8

Fig. 9. Représentation de la faune domestique à Sézegnin.

Le seul point commun entre les deux sites est la prédominance des bovins. À Sézegnin ce sont les caprinés qui occupent la seconde place avec 35.3 %. Il ne reste, on le voit, que très peu de place pour les porcs et les équidés, chacune des deux espèces n'atteignant que 1.1 %. Cependant 115 ossements sont attribués à des suidés non spécifiquement désignés (porc/sanglier) ; l'auteur suppose que la grande majorité de ces vestiges appartient probablement à des porcs domestiques Si l'on admet cette proposition qui paraît tout à fait acceptable - seuls 3 restes osseux ont été affectés de façon formelle au sanglier - les porcins viendraient en troisième position avec un pourcentage nettement plus élevé, probablement autour de 10 -13 %. Ceci aurait pour effet de diminuer légèrement les pourcentages des deux premières espèces, qui conserveraient néanmoins leur position. Tandis que les vestiges d'équidés à Saint-Mathieu sont représentés en grande partie par des restes post-crâniens portant des traces qui attestent

la consommation de ces animaux, les vestiges d'équidés retrouvés à Sézegnin sont uniquement des dents, ce qui ne donne aucune indication sur le statut de cette espèce.

L'absence de la poule à Sézegnin est également à souligner.

VII.6.2.1. Exploitation des animaux

VII.6.2.1.1 Les âges

La classification des âges d'abattage est un facteur déterminant parmi les renseignements liés à l'exploitation des animaux du cheptel, à savoir: les sujets abattus jeunes sont en général destinés à la boucherie, ils fournissent une viande tendre, tandis que les animaux plus âgés sont utilisés, avant leur abattage, pour le travail, la production laitière, pour d'autres ce sera la production de laine et pour la plupart d'entre eux la reproduction.

Il est difficile et peu fiable de vouloir associer les restes répartis dans les différentes structures. Aussi avons-nous pris le parti de donner, lorsque cela était possible, les âges estimés à partir des éléments présents dans ces ensembles pour chaque espèce du cheptel.

IXe / XIe s.	NI	Ages estimés	Localisations
BŒUF	3	+ 1 an / - de 2 ans	F113, C5-Str. VI
	3	+ 2 ans	F67, C15/C21-Str. IX, Sous la route
	3	+ 2 ans 1/2	F2, F56, F104
	6	+ 2 ans / - 3 ans	C11, F84, C5-Str. VI, C15/C21-Str. IX
	1	+ 3 ans / - 4 ans	C5-Str. VI
	1	+ 4 ans 1/2	F114
	3	+ de 4 ans	F66, C5- Str. VI
CAPRINES	2	+ 6 mois / - de 2 ans (1 mouton)	F56, F114
	1	+ 1 an (chèvre)	C11-Str. IX
	1	+ 1 an 1/2	F110
	2	+ 2 ans / - de 3 ans	Sous la route
	1	+ de 3 ans (1 mouton)	F2
PORC	1	fœtus	F2
	1	+ 6 mois / - 1 an	F56
	3	~ 1 an 1/2 (2 ♂)	F2, F56, F66
	3	~ 2 ans (1 ♂, 1♀)	F84, F113, F114
	4	+ de 2 ans / - de 3 ans 1/2 (2 ♂, 1♀)	F2, F56, F113, C15/C21-Str. IX
EQUIDÉS	9	+ 3 ans 1/2 dont 2 plus de 5 ans	F2, F66, F72, F84, C11-Str. IX, C5-Str. VI C15/C21-Str. IX

Fig. 10. Distribution des âges d'abattage. NI: nombre d'individus.

Les âges des bovins évalués à partir de différents éléments anatomiques indiquent qu'une partie des animaux est destinée à la boucherie. Trois d'entre entre eux n'ont pas atteint la seconde année, six ont été abattus entre deux et trois ans, un sujet a été mis à mort entre trois et quatre ans. Trois sujets semblent être des animaux de réforme. Pour les autres individus l'âge indiqué est l'âge minimal estimé à partir d'éléments incomplets.

Les restes de caprinés, souvent trop fragmentés n'ont pas permis une diagnose différentielle systématique entre les chèvres et les moutons, seuls deux moutons et une chèvre ont été identifiés. Les âges estimés montrent que certains de ces individus sont des animaux de bouche abattus avant leur deuxième ou troisième année.

Les porcs n'ont qu'une destination, la boucherie, aussi sont-ils, en principe, abattus lorsque leur engraissement est arrivé à son terme. Ici l'abattage optimal s'observe à partir d'un an et demi. La sex ratio donne cinq mâles et deux femelles.

Parmi les chevaux qui semblent abattus au-delà de trois ans et demi, deux sujets avaient plus de cinq ans.

Les gallinacés domestiques ont été consommés adultes.

VII.6.2.1.2. La découpe et la consommation

Comme dans la phase précédente les animaux n'ont pas été dépecés sur place.

D'après les traces observées sur l'ensemble des restes des espèces du cheptel, ces rejets, déterminés ou non identifiés, représentent des rejets alimentaires. La plupart des ossements de bovins proviennent de parties riches en viande: épaule, flanc, membres antérieurs et postérieurs, avec une répartition assez équitable entre les différents éléments.

Chez les chevaux ce sont surtout les parties antérieures qui sont sollicitées; en particulier les ossements retrouvés dans la structure C15/C21–Str. IX, qui représentent les vestiges de deux membres antérieurs droits - scapula, humérus, radio-ulnaire (épaule et jarret) pour un premier individu, et un humérus (épaule) pour un second individu. Ces vestiges portent des traces nettes de boucherie. Les restes retrouvés dans la structure « C 5- Str. VI », un radio-ulnaire et deux humérus appartiennent à deux sujets. Dans cette même structure, on observe sur le corps de trois vertèbres lombaires des excroissances osseuses. Cette pathologie peut correspondre aux séquelles

laissées par le travail de portage pour lequel on utilisait cet animal. Ces éléments portent également des traces de découpe.

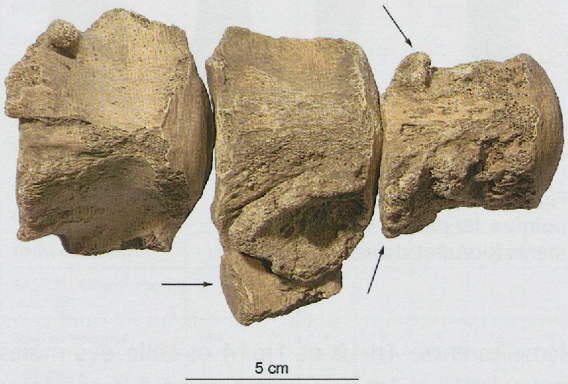

Fig. 11. Développement osseux sur trois vertèbres d'équidés.

La majorité des ossements est partagée en plusieurs segments. Les traces de découpe de boucherie sont souvent très évidentes.

Fig. 12. Fragment distal d'humérus de bœuf fendu et portant des ratées de découpe.

La carcasse des chevaux subit la même préparation que celle des bovins.

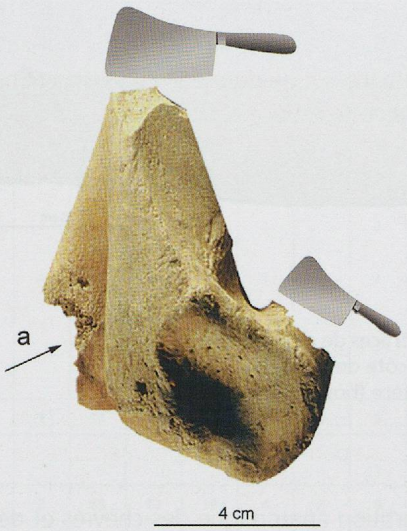

Fig. 13. Partie distale d'humérus de cheval tranchée avec des traces de morsures (a) laissées par un carnivore, probablement un chien.

Le prélèvement de la viande avant la cuisson s'observe par des enlèvements de la surface de l'os.

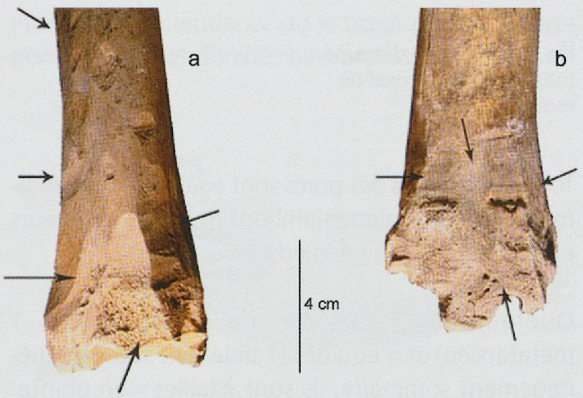

Fig. 14. Découpe et enlèvement sur un radius (a) et un tibia (b) de bœuf.

Les os des extrémités des pattes portent des stries de désarticulation visant à séparer le bas de la patte du jarret. On observe de fortes entailles sur les restes de côtes des grands mammifères (bœuf/équidés) indiquant leur fractionnement pour la préparation culinaire (fig. 15).

Fig. 15. Traces de découpe sur une côte de grand mammifère (boviné ou équidé).

Fig. 17. Préparation « en pointe » sur divers ossements (bœuf et cheval).

La répartition anatomique des chèvres et des moutons n'indique pas de morceau préférentiel. Les épaules comme les gigots ont été consommés. Des entailles sur un bassin indiquent la consommation de la selle.

Fig. 16. Traces de découpe ratées sur un os coxal de mouton.

Toutes les parties des porcs sont également consommées : épaule, palette, jambons et jarrets antérieurs et postérieurs, échine, pieds.

Quelques os longs de bovins (2 radius, 1 métatarsien) et d'équidés (1 tibia) ont subi un aménagement sommaire, ils sont « taillés » en pointe. Ces "objets" apparaissent également sur le site de Develier-Courtételle (JU) au cours de l'occupation qui se situe entre la fin du VI^e^ siècle et le début du VIII^e^ siècle (Olive, 2008). Cette préparation est signalée sur divers sites de Grande-Bretagne (Mac Gregor 1985,1999), comme des artefacts ponctuels, dont l'utilisation n'est pas définie : arme, outil…

VII.6.2.1.3. Le format des animaux

Les restes osseux de bovins permettant la reconstitution de la hauteur au garrot situent la stature des femelles entre 1m10 et 1m14 et celle des mâles entre 1m15 et 1m20. Comme on peut le constater la hauteur des bovins a évolué depuis le I^er^ siècle. Deux raisons peuvent être évoquées : d'une part une amélioration de l'élevage et donc une maîtrise plus grande de la sélection, d'autre part, ces animaux sont le résultat d'un métissage avec d'autres bovins, plus grands et plus robustes.

Parmi les restes de caprinés, seuls les ossements de moutons ont permis la restitution de deux hauteurs : 58 et 63.5 cm. Une seule taille pour le porc : 79 cm.

Deux os des pattes antérieures de chevaux donnent des formats compris entre 1m35 et 1m39, pour des individus mâles ou femelles. Leur hauteur n'a donc pas variée depuis le I^er^ siècle.

VII.6.2.1.4. Les espèces sauvages

Cette phase est la seule à livrer des restes d'espèces sauvages chassées ou piégées.

La première espèce identifiée est le lièvre. Il a plusieurs raisons d'être présent sur les sites : pour sa viande, pour le prélèvement de sa peau. Mais il peut également être chassé pour simple élimination, car si ces animaux sont trop nombreux ils portent préjudice aux cultures en s'attaquant aux jeunes pousses.

La seconde espèce est un mustélidé, le blaireau. Il a pu être abattu pour sa peau (peut-être moins pour sa viande) mais aussi pour protéger les basses-cours où il prélève son repas.
Le lièvre est également signalé à Sézegnin (GE, Suisse), on y trouve également le cerf et le

	VUILLONNEX «Saint-Mathieu» (GE) - XI[e]-XIV[e] s.																
	F.3	F.6	F.14	F.22	F.25	F.27	F.30	F.33	F.34	F.38	F.44	F.50	F.109	F.111	C 12 Str. IX	C 22 Str. IX	TOTAL
DOMESTIQUES	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R.	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	**N.R**
BŒUF (*Bos taurus*)			1		5	66	2		3		45		13	2	3	1	**141**
CAPRINES (*Ovis aries / Capra hircus*)	6	3	2	1		2	2		2	1				1		2	**22**
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	4	1	3			4	2		12	1	6		2	1		2	**38**
CHEVAL (*Equus caballus*)		4	1			2	1	1	2		4	12					**27**
OIE (*Anser sp.*)													3				**3**
CHAT (*Felis sp.*)													1				**1**
TOTAL domestiques	**10**	**8**	**7**	**1**	**5**	**74**	**7**	**1**	**19**	**2**	**55**	**12**	**19**	**4**	**3**	**5**	**232**
GASTEROPODES (Helix pomatia)																1	**1**
Total déterminés	**10**	**8**	**7**	**1**	**5**	**74**	**7**	**1**	**19**	**2**	**55**	**12**	**19**	**4**	**3**	**6**	**233**
Indéterminés		7	6			1					1		16	4	10	10	**55**
Fragmentsts côtes	1	2	2										4				**9**
Fragments vertèbres						1			1				2				**4**
Total indéterminés	**1**	**9**	**8**			**2**			**1**		**1**		**22**	**4**	**10**	**10**	**68**
TOTAL	**11**	**17**	**15**	**5**	**1**	**76**	**7**	**1**	**20**	**2**	**56**	**12**	**41**	**8**	**13**	**16**	**301**
HOMME			4			3							1			1	

Fig. 18. Distribution des restes osseux durant la Phase 2.

chevreuil. Cependant les 91 restes de cerf sont liés essentiellement au crâne : près de 65% d'entre eux appartiennent à un crâne dont les bois ont été prélevés ; les autres vestiges sont des fragments de bois, portant des traces de préparation d'objets. Parmi ces bois on compte un bois de chute probablement ramassé dans la campagne environnante. Le chevreuil est lui aussi représenté par des fragments de bois portant des traces de découpe. Ces indications sont importantes, car ces restes relèvent plus du ramassage : l'acquisition de bois pour fabriquer des objets, que de la chasse.

Cette observation réduit considérablement le pourcentage des espèces réellement «chassées» sur ce site.

VII.6.3. Phase 2 : XI[e]-XIV[e] siècle

Comme dans la phase précédente la plupart des différentes fosses et structures composant cette séquence n'ont fourni qu'un nombre restreint de fragments osseux ne convenant pas à un examen séparé. C'est donc la réunion de ces ensembles qui sera examinée.

Bien que peu abondants ces restes alimentaires indiquent une tendance où le bœuf est encore prépondérant et les équidés bien représentés.

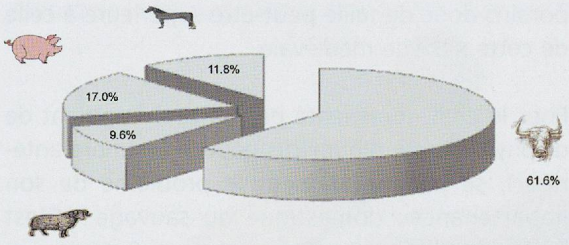

VUILLONNEX «Saint-Mathieu» (GE)- XI[e] / XIV[e] s.	
DOMESTIQUES	N.R.
BŒUF (*Bos taurus*)	141
CAPRINES (*Ovis aries / Capra hircus*)	22
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	39
CHEVAL (*Equus caballus*)	27
TOTAL domestiques	229

Fig. 19. Répartition des espèces du cheptel, Phase 2.

	Oie (Fosse 109) (Anser sp.)	Oie domestique (Anser anser domest.)	Oie cendrée (Anser anser)		Oie rieuse Anser albifrons)		Oie des moissons (Anser fabalis)	
Carpo-métacarpe	N: 1	Moy. ♀+♂ (N: 16)	Moy. ♀ (N: 9)	M oy.♂ (N: 9)	Moy. ♀ (N: 7)	Moy. ♂ (N: 9)	Moy. ♀ (N: 7)	Moy. ♂ (N: 13)
Longueur maxi.	81.0	95.9	90.9	95.1	82.1	85.9	89.3	96.4
Diam. prox. max.	17.0	23.2	21.0	21.7	19.2	20.3	21.3	22.6
Diam. dist. max.	9.5	12.0	11.2	11.6	10.5	11.1	11.4	12.0

Fig. 20. Comparaison métrique (en mm) entre le carpo-métacarpe retrouvé dans la fosse 109 et le même os des différentes espèces d'oie dont la présence est possible sur le site. N: nombre.

L'oie est le seul volatile rencontré dans cette phase. Elle est représentée par l'extrémité des ailes, droite et gauche. L'analyse métrique permettant une approche spécifique est faite sur un carpo-métacarpe (fig. 20).

Il est difficile sur la mesure d'un seul os de donner une appréciation très fiable, cependant les moyennes (Bacher 1967) qui se rapprochent le plus de nos mesures appartiennent à l'oie rieuse. Les mesures les plus basses dans tous les cas sont nettement au-dessus. Malgré tout on ne peut exclure une oie domestique de petite taille. Les données d'A. Bacher, sur cette espèce domestique, ne concernent que 16 individus où mâles et femelles sont réunis et ces sujets sont contemporains donc de taille peut-être supérieure à celle de cette période médiévale.

Pour le chat, représenté par un seul fragment de diaphyse distale d'humérus gauche (membre antérieur), se pose également le problème de son appartenance: domestique ou sauvage? C'est encore par l'analyse métrique que nous essaierons de classer cet animal, en comparant deux diamètres possibles sur cet os - le diamètre transverse minimum de la diaphyse et le diamètre transverse minimum distal - avec ceux obtenus par S. Baraton (2001) (fig. 21).

Ces deux mesures prises sur le fragment d'humérus se situent dans la marge de variation des données sur les chats domestiques. Il s'agit d'un individu de plus de 12 mois.

Durant les périodes médiévales le chat a une place un peu particulière, parfois animal suspect voire satanique (Bobis 1987, 1991), d'autres fois, ami choyé de l'homme, mais, le plus souvent, utile protecteur des greniers, ayant une véritable valeur marchande.

Cette espèce domestique est également signalée sur le site de Sainte-Croix à Lyon (Rhône, France) pour la période du X^{e}-XI^{e} siècle (Forest 1987) ainsi que sur les sites de Paladru (Isère, France) au XI^{e} siècle (Olive 1993) et du château de Bressieux (Isère, France) à partir du XII^{e} siècle (Olive 2009).

VII.6.3.2. Exploitation des animaux

VII.6.3.2.1. Les âges

Comme dans la phase précédente, étant donné l'étendue de la chronologie et les nombreuses structures, il est en effet difficile de relier les pièces anatomiques entre elles et de les attribuer à un même individu. Nous donnerons donc au cas par cas, pour chaque espèce du cheptel, les âges

Fig. 21. Etude métrique de l'humérus des chats domestiques et sauvages.

	chat sauvage		chat domestique			chat St Mathieu
quantité	2 individus		18 individus			1 individu
minimum - maximum	m	M	m	M	Moy.	
DT diaphyse	7,1	8,3	5,4	9,5	6,7± 1	6,2
DT distal	21,3	22,6	15,6	21,6	17,7 ± 1.6	15,3

XI[e] / XIV[e] s.	NI	Ages estimés	Localisations
BŒUF	3	+ 1 an	F14, C12-Str. IX, C22-Str. IX
	1	+1 an / - 2 ans	F27
	1	+ 15 mois / -40 mois	F44
	1	+ 1 an 1/2	F109
	2	+ 20 mois	F111
	3	+ de 4 ans	F27, F34, F44
CAPRINES	1	entre 1 et 3 mois	F3 (agneau)
	1	+3 mois/- 6 mois	F6 (agneau)
	1	~ 6 mois	F3 (agneau)
	1	+ 5 mois	C22-Str. IX
	1	+ 7 mois	F27
	1	+ 1 an 1/2	F111
	1	+ 2 ans (mouton)	F30
	2	+ 2 ans / - de 3 ans (mouton)	F14, F22
PORC	1	~ 1 mois	F44
	1	~ 6 mois (1♂)	F6
	3	~ 12 mois (2♂)	F14, F44, F109
	2	~ 1 an 1/2 (2♂)	F14, F44
	2	~ 2 ans (2♂)	F34
	5	+ 1 an /-2 ans (2♀)	F3, F30, F38, F103, C22-Str. IX
	3	+ 1 an (3♀)	F27, F109, F111
	1	+ 3 ans	F34
EQUIDÉS	2	+ 1 an	F6, F44
	2	+1 an 1/2	F30, F33
	1	+2 ans 1/2	F27
	1	+3 ans 1/2	F34
	2	+4 ans	F14, F50

Fig. 22. Attribution des âges aux éléments du squelette qui permettent cette approche, dans les différentes fosses. NI: nombre d'individus.

évalués à partir de certains éléments anatomiques dans les différentes fosses (fig. 22).
Pour les bovins dans la fosse 27, deux tibias indiquent un abattage avant deux ans pour un premier individu et après quatre ans pour un second. Dans la fosse 44 un individu est abattu entre quinze et quarante mois et comme dans la fosse 27 un second sujet a dépassé quatre ans. Pour les autres éléments la partie conservée fournit un âge minimal selon le degré d'épiphysation de l'os, il est évident que les sujets auxquels appartiennent ces restes peuvent avoir largement dépassé ces âges.

Parmi les caprinés on note la présence de trois agneaux, de deux moutons âgés de plus de deux ans; une cheville osseuse à l'allure légèrement enroulées, d'aspect plutôt robustes, appartenant au mouton de la fosse 30 pourrait être attribuée à un bélier. D'autres fragments d'une seconde cheville osseuse retrouvés dans la fosse 38 ont permis d'identifier une chèvre adulte.

L'abattage des porcs se fait selon deux modes, l'un avant deux ans et le second, le plus important après cette deuxième année. A partir des canines il a été possible d'identifier cinq femelles et sept mâles.

L'ensemble des restes d'équidés indique un abattage après un an / un an et demi. Des éléments identifiés appartiennent à des individus ayant dépassé quatre ans.

VII.6.3.2.2. La découpe et la consommation

L'ensemble des restes porte des traces de découpe. La séparation des éléments anatomiques se fait par un ou plusieurs coups portés au niveau des articulations.
Cependant il est parfois difficile de suivre les étapes de la découpe car la plupart des ossements

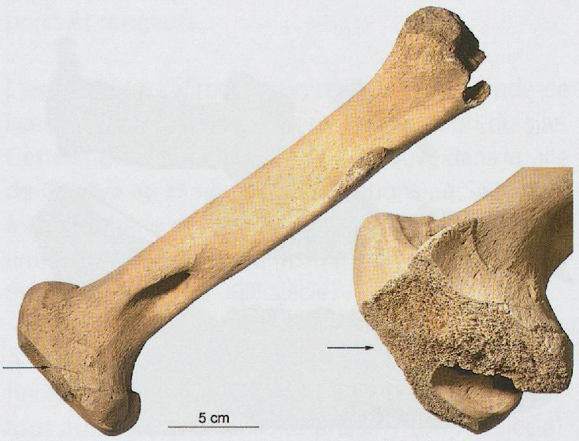

Fig. 23. Articulation distale d'un fémur d'équidé portant la trace de la séparation d'avec le tibia.

sont tranchés, fendus, en particulier pour les grands mammifères. Les os des extrémités des pattes ne sont pas exclus de cette découpe. Ceci permet de récupérer la moelle.

Une première vertèbre (atlas) de porc porte les traces laissées par l'objet contondant qui a séparé la tête de la carcasse lors de la préparation.

Les restes d'un crâne de truie de plus de 2 ans indiquent que la tête a été fendue en son milieu afin de subir une préparation (fig. 26).

Parmi les douze restes crâniens d'équidé identifiés dans la fosse 50 on remarque sur un os nasal des stries laissées par une lame fine. Elles résultent probablement de l'enlèvement de la peau (fig. 27).

Cette peau donne un cuir grenu (peau de chagrin) utilisé pour recouvrir des boîtes, des livres, fabriquer des étuis..., mais elle sert (servait ?) également à polir le bois.

Notons également les traces de dents laissées par un rongeur sur le carpo-métacarpe d'oie de la fosse 109.

Fig. 24. Première pahlange de bovin tranchée.

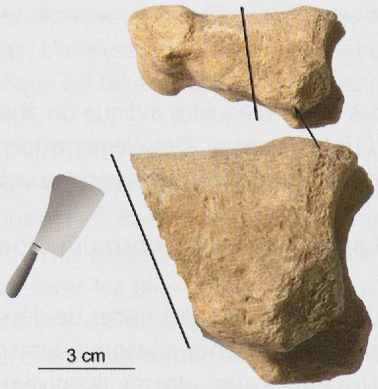

Fig. 25. Traces laissées sur la première vertèbre cervicale lors de la séparation de la tête et du reste du corps.

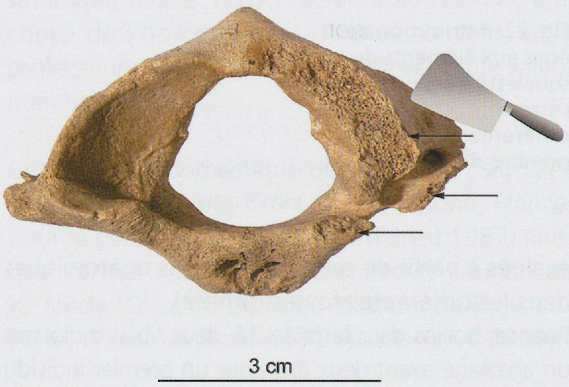

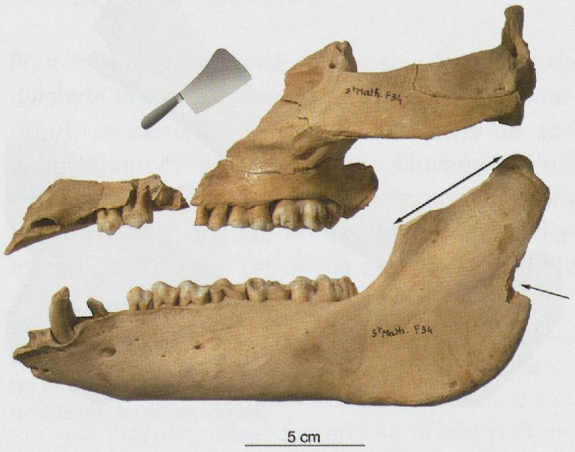

Fig. 26. Partie gauche d'un crâne de truie. La tête a été fendue en deux partie

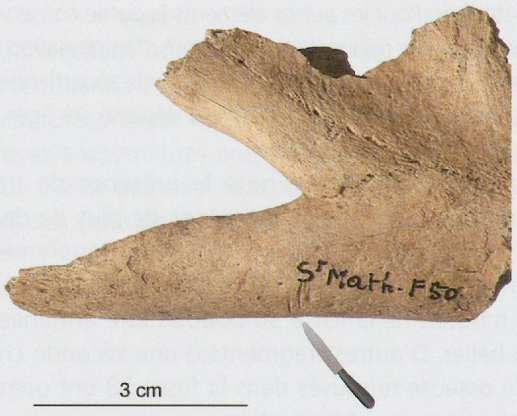

Fig. 27. Stries sur un os nasal d'équidé

VII.6.3.2.3. Le format des animaux

Les données métriques très peu nombreuses ne permettent pas d'identifier de manière claire la robustesse ou la taille des animaux.

Seul un radius d'équidé retrouvé dans la fosse 34 restitue une hauteur au garrot de 1m28.

VII.6.4. Phase 3 – XIVe-XVIe siècle

Un seul complexe a livré quelques restes. Ce corpus trop modeste, associé à une fourchette chronologique très large, ne permet pas d'émettre un quelconque commentaire. Ces données ne sont donc présentées qu'à titre indicatif.

Le bœuf est représenté par divers éléments post-crâniens : bas de patte antérieure, fragment d'os coxal et fragments de côtes, appartenant à un ou plusieurs individus dont la croissance est terminée, c'est-à-dire au-delà de quatre ans.

Les restes de porc comportent deux fragments vertébraux, deux fragments d'une épaule (scapula et humérus) prélevés sur un sujet de plus d'un an, un fragment de maxillaire appartenant à un animal âgé d'environ un an et demi, et d'un métacarpien IV provenant d'un individu de plus de deux ans et dont la hauteur au garrot se situe autour de 79 cm, identique à celle évaluée dans la phase précédente.

L'unique vestige d'équidé est une incisive inférieure droite appartenant à un animal âgé de plus de quatre ans.

Fig. 28. Inventaire de la faune de la phase 3

VUILLONNEX «Saint-Mathieu» (GE) - XIVe-XVIe s.	
DOMESTIQUES	N.R
BŒUF (*Bos taurus*)	8
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	6
CHEVAL (*Equus caballus*)	1
POULE (*Gallus gallus*)	2
TOTAL domestiques	**17**
GASTEROPODES	3
Indéterminés	1
TOTAL	**21**

Les ossements attribués à la poule représentent une « cuisse » gauche (fragments de fémur et de tibio-tarse).

Les coquilles de gastéropodes appartiennent, comme pour les autres phases, à l'escargot des vignes, dit escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*).

VII.6.5. En conclusion

VII.6.5.1. Des animaux et des hommes

L'ensemble des restes osseux collectés lors de la fouille du site de Saint-Mathieu appartient en majorité à des rejets alimentaires abandonnés entre l'Antiquité et la fin du Moyen Âge. Quelques fragments osseux font état de la présence d'animaux non consommés, comme les restes de chien et de blaireau dans la phase 1(IXe-XIe siècle) et le reste de chat dans la phase 2 (XIe-XIVe siècle).

La conservation du matériel osseux a permis une bonne identification – entre 77 et 94 % de restes sont, selon les phases, spécifiquement attribués.

Les espèces domestiques forment la base de la nourriture carnée : bœuf, cheval, porc, mouton et chèvre. La volaille est très peu présente. Sa médiocre représentation peut être due, soit à la fragilité des os, soit à l'absorption des restes par des animaux commensaux de l'homme. Pratiquement 70% des fragments osseux portent des traces de morsures : carnivores, porcs et rongeurs.

L'essentiel de l'alimentation repose sur la viande de bœuf à toutes les périodes de l'occupation du site. Cette importance des bovins se retrouve dans la ville de Genève au Ier siècle (6 localisations), à Sézegnin, à la périphérie de Genève entre le IVe et VIIIe siècle, enfin sur deux localisations dans la ville de Genève pour la période XIIe-XIIIe siècle.

À Vuillonnex la consommation de bovins n'ayant pas fini leur croissance (avant 42 mois) se retrouve surtout au Ier siècle et dans la phase 1 (IXe-XIe siècle), tandis que dans la phase 2 ce sont surtout des animaux de réforme. Aucun choix n'apparaît au niveau des quartiers consommés.
Au Moyen Âge les porcins viennent en seconde place. L'élevage familial d'un porc est courant, sa propension à se nourrir des reliefs des repas et à faire l'éboueur autour des maisons en fait un animal

	Vuillonnex (GE)	Genève ville	Sézegnin (GE)	Vuillonnex (GE)		Croix d'Or (GE)	Molard (GE)
	I^er s.	I^er s.	IV^e / VIII^e s.	IX^e / XI^e s.	XI^e / XIV^e s.	XII^e / XIII^e s.	
Bœuf (*Bos taurus*)	64.2	47.4	62.5	53.5	61.6	67.1	44.3
Mouton/Chèvre (*Ovis aries/Capra hircus*)	7.1	17.5	35.3	10.1	9.6	16.8	34.3
Porc (*Sus scrofa domesticus*)	7.1	33.1	1.1	21.2	17.0	14.9	17.1
Équidés (*Equus sp*).	21.4	2.0	1.1	15.2	11.8	1.2	4.3
Nombre de restes	33	2885	801	198	229	925	70

Fig. 29. Comparaison faune domestique entre Vuillonnex et quelques sites de la ville de Genève.

facile à entretenir. Les grands troupeaux de porcs étaient plutôt l'apanage des seigneurs. Sur le site, l'abattage de ces animaux se fait surtout entre un an et demi et deux ans. Ceci correspond à un abattage d'animaux arrivés au terme de leur engraissement. La mise à mort des porcs se fait en général à la fin de l'automne. Les abats sont en principe consommés immédiatement tandis que la viande peut être salée ou fumée, afin d'obtenir sa conservation durant les mois d'hiver.

Les caprinés – moutons et chèvres ont été identifiés – sont très peu présents sur le site. Leur consommation se fait en partie avant un an, puis après la deuxième année. La première séquence donne des animaux de lait, à la chair tendre et la seconde des animaux plus gras dont la masse de viande procure de la nourriture à un plus grand nombre de personnes. Dans la Phase 2, c'est-à-dire entre le XI^e et le XIV^e siècle, la moitié des animaux n'a pas atteint leur première année, c'est aussi dans cette phase que l'on trouve des porcelets. La consommation d'individus jeunes, dont la viande, très goûteuse, est bonne à manger fraîche, était probablement réservée à des moments festifs. La viande des caprinés peut également se conserver fumée ou salée.

Pour les caprinés comme pour les porcs, on n'observe pas de sélection particulière sur les parties consommées.

Cependant l'intérêt de cette faune domestique apportée sur les tables, est l'impact de la viande chevaline à partir du IX^e siècle. Les restes retrouvés dans ces niveaux médiévaux portent tous des traces de découpe indiquant la consommation de ces animaux (dans la dernière séquence XIV^e – XVI^e siècle seule une incisive a été identifiée). L'absence de choix dans la distribution des éléments anatomiques d'équidés ainsi que la découpe sont tout à fait identiques à celles observées chez les bovins. Dans l'ensemble ce sont des animaux de réforme puisqu'ils ont souvent dépassé quatre/cinq ans.

Les hommes et les chevaux entretiennent des rapports particuliers. Ils sont avant tout un moyen de transport pour les hommes ou pour les marchandises. Dans l'ensemble de l'Europe occidentale la pratique hippophagique est peu répandue et coïncide souvent avec des disettes. Ce qui ne semble pas être le cas à Saint-Mathieu, puisque cette habitude alimentaire se répète sur plusieurs siècles ce qui ne se produit pas sur les autres sites genevois (cf. fig. 29).

Durant tout le Moyen Âge, en dehors de tabous alimentaires culturels ou individuels, les équidés (ainsi que de nombreux autres espèces : castor, lièvre, corvidés…) ont souvent fait l'objet d'interdits par les autorités religieuses. Ainsi les papes Grégoire III (Saint Grégoire) qui exerça son pontificat entre 731 et 741 et Zacharie, qui lui succéda, ont nettement interdit la consommation du cheval. Toutefois ces condamnations concernant la consommation de certains animaux ne semblent pas avoir été appliquées aussi systématiquement et suscitent de nombreux débats. Ces interdits seront d'ailleurs abandonnés vers le neuvième siècle (Laurioux 1989).

Notons également qu'Hildegarde de Bingen (1098 – 1178) née près de Mayence, dans son « Livre des subtilités des créatures divines » parle du cheval comme d'un animal de « très bonne nature » ; elle donne des remèdes pour diverses maladies à partir du sang de cette bête. Et pour la consommation de cet animal, elle ne se réfère pas à un interdit mais, par contre elle recommande de ne pas manger sa chair qui « est dure, difficile à manger, mauvaise pour l'homme, tant et si bien qu'il a beaucoup de peine à la digérer… »

L'abattage et le dépeçage ne semblent pas s'être pratiqués sur les lieux. Les rejets classiques de boucherie : extrémités des pattes, fragments vertébraux, petits os sésamoïdes qui relient les articulations ainsi que les fragments d'os découpés sont très peu présents : rappelons que la part des restes indéterminés dans lesquels on aurait pu trouver des fragments de ces éléments est très médiocre. Le fractionnement assez précis et régulier des quartiers donne l'impression que l'on a affaire à un boucher.

Le partage du corps se fait d'une manière nette au niveau (fig. 23) ou au-dessus de ces articulations (fig. 12 et 13), parfois avec quelques reprises (fig.12, 14, 15, 16). Souvent les morceaux trop importants sont à nouveau partagés en portions pour la préparation culinaire. Parfois certains restes osseux indiquent la récupération de la moelle, ce sont souvent les os des bas de pattes (fig. 24).

Ces opérations se font avec des instruments lourds et tranchants comme des couperets, des tranchoirs.

Dans un contexte plus général ces résultats fournissent quelques documents sur le format des animaux du cheptel. C'est entre le Ier siècle et le haut Moyen Âge que l'on note une évolution, à propos des bovins.

Pour les périodes du bas Moyen Âge certains restes permettent de dire que les moutons mâles portaient des cornes enroulées tandis que les chèvres étaient coiffées de cornes en « sabre ».

La taille des équidés ne paraît pas subir d'évolution.

Les restes d'animaux chassés destinés à l'alimentation sont presque inexistants. Ceci n'est pas une spécificité du site. En effet, sur l'ensemble des sites genevois, depuis l'époque laténienne ces vestiges sont très médiocrement représentés : entre 0.6 et 1 % pour La Tène, entre 0.4 et 2.3 % pour la période romaine et entre 0.1 et 1.7 % au Moyen Âge. De nombreuses localisations en sont totalement dépourvues.

L'analyse des vestiges osseux retrouvés dans les différents complexes de Saint-Mathieu, dont la chronologie s'étend du Ier siècle à la fin du Moyen Âge, représente une nouvelle étape dans la connaissance des habitudes de l'alimentation carnée des habitants de la région de Genève. Les régimes alimentaires traduisent les différences sociales et culturelles et mettent en valeur la diversité des communautés. La comparaison entre les résultats obtenus sur le site et ceux de quelques autres emplacements situés dans le périmètre de Genève permet d'observer une certaine cohérence entre tous, mais ce qui fait l'originalité de Saint-Mathieu, c'est le pourcentage élevé de restes d'équidés portant des traces de préparation de boucherie attestant la consommation de cette viande. Cette situation ne se retrouve pas sur l'ensemble des sites genevois, mais on l'observe par-ci par-là dans la basse vallée du Rhône (Faure-Boucharlat 2001).